



RAPPORT

***Inventaire naturaliste dans le
cadre de l'Atlas de la
biodiversité communale (ABC)
d'Alzonne***

Appel à projets ABC 2021

Mairie d'Alzonne
56 avenue Antoine-Courrière,
11170 ALZONNE

TABLE DES MATIERES

1.	OBJET DE LA PRESTATION	4
2.	METHODOLOGIE	5
2.1.	ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE.....	5
2.2.	INVENTAIRE DES AMPHIBIENS (TRAMES BLEUE ET TURQUOISE)	5
2.3.	INVENTAIRE DES REPTILES (TRAME VERTE).....	6
2.4.	INVENTAIRE DE LA FLORE (TRAME VERTE).....	6
2.5.	INVENTAIRE DES CHAUVES-SOURIS (TRAMES NOIRE ET VERTE).....	7
2.6.	RENDU.....	8
2.7.	DATES D'INVENTAIRES	8
3.	ETAT INITIAL DU MILIEU NATUREL	10
3.1.	TOP 10 DES ZONES HUMIDES INVENTORIEES SUR LE BASSIN VERSANT DU FRESQUEL 10	
3.2.	RESERVOIRS DE BIODIVERSITE / TRAME VERTE ET BLEUE (TVB).....	12
3.2.1.	LE SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE (SRCE).....	12
3.2.2.	LA TRAME VERTE ET BLEUE.....	12
3.2.3.	LES CORRIDORS ECOLOGIQUES.....	13
3.2.4.	DIFFERENCE ENTRE TVB ET CORRIDORS ECOLOGIQUES.....	13
3.2.5.	LES RESERVOIRS DE BIODIVERSITE	14
3.2.6.	TRAME NOIRE	14

3.2.7.	CONCLUSIONS SUR ALZONNE.....	17
3.3.	INVENTAIRE DES CHAUVES-SOURIS	18
3.3.1.	BIOEVALUATION.....	21
3.4.	INVENTAIRE DE L'HERPETOFAUNE.....	22
3.4.1.	BIOEVALUATION.....	24
3.5.	LES ECREVISSES « AMERICAINES ».....	26
3.5.1.	L'ECREVISSE AMERICAINE (<i>FAXONIUS LIMOSUS</i> , ANCIENNEMENT <i>ORCONNECTES LIMOSUS</i>)	26
3.5.2.	L'ÉCREVISSE SIGNAL OU DE CALIFORNIE / DU PACIFIQUE (<i>PACIFASTACUS LENIUSCULUS</i>)	26
3.6.	INVENTAIRE BOTANIQUE.....	27
3.6.1.	BIBLIOGRAPHIE SUR LA FLORE	27
3.6.2.	BIOEVALUATION DE L'ENSEMBLE DE LA FLORE	27
3.6.3.	LES TAXONS PATRIMONIAUX	28
3.6.4.	BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE	38
3.6.5.	FLORE ENVAHISSANTE	46
3.7.	HABITATS.....	52
4.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	53
5.	PROPOSITIONS DE FICHES D'AMENAGEMENT ET DE GESTION	57
5.1.	GESTION DES ESPECES ENVAHISSANTES / DECHETS.....	57
5.2.	CREATION / RESTAURATION DE MARES	58

5.3.	CREATION DE CORRIDOR ECOLOGIQUE.....	59
6.	ANNEXES.....	60
6.1.	ANNEXE I : LISTE DES TAXONS DE PLANTES PRESENTS SUR LA COMMUNE.....	60
6.2.	ANNEXE II : FICHES DES PRINCIPAUX TAXONS DE PLANTES PATRIMONIALES....	97

1. OBJET DE LA PRESTATION

Dans le cadre de l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » (ABC) lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB), la ville d'Alzonne a souhaité prendre attache avec l'association naturaliste locale Ecodiv afin de réaliser des inventaires faunistique et floristique sur le territoire de la commune.

Après concertation, il a été décidé que l'association Ecodiv se chargeait de la réalisation des inventaires suivants :

1. Inventaire des Amphibiens

Les Amphibiens ont été retenus comme groupe faunistique car ils sont un excellent **bioindicateur des trames bleue et turquoise** (la trame turquoise représente l'interface entre la trame verte et la trame bleue), en raison de leur double mode de vie aquatique et terrestre : issu du grec *amphi*, « en double », et *bios*, « vie », le mot « Amphibien » signifie « double vie ».

2. Inventaire des Reptiles

Les Reptiles ont été retenus comme groupe faunistique car ils sont **représentatifs** de l'état de conservation de la matrice paysage représentée par **la trame verte**.

3. Inventaire floristique

Le territoire de la commune d'Alzonne est particulièrement intéressant du point de vue floristique, car outre sa position de carrefour climatique (entre influences océaniques et méditerranéennes), il se situe à l'interface entre **le large sillon du Lauragais parcouru par le Fresquel (en très grande majorité agricole** : champs de céréales comme le blé dur, de tournesol, de colza, de sorgho, voire de maïs...) et piqueté de quelques retenues d'eau, et **le piémont calcaire de la Montagne noire, grâce à la vallée de la rivière Vernassonne. Cette dernière offre une mosaïque de milieux particulièrement diversifiés**, ouverts à fermés : pelouses sèches, prairies humides, ruisseaux tufeux, prés, cultures, garrigues, chênaie verte, ripisylve, petits escarpements rocheux... L'endroit fait d'ailleurs partie du site Natura 2000 « Vallée du Lampy ».

Dans l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude, figure page 96 le « **Top 10 des hauts lieux botaniques de l'Aude** ». Deux lieux sont cités pour toute la Montagne noire : la tourbière de la sagne Grande (Les Martyrs) et les causses de la plaine de la Bitarelle (Moussoulens) et des Sesquières (Alzonne). L'enjeu floristique est donc fort sur la commune.

4. Inventaire des chauves-souris

Les chauves-souris ont été retenus comme groupe faunistique venant en appui de :

- la définition d'une « **trame noire** » caractérisé par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes,

- de la caractérisation de la trame verte car ces espèces utilise les réseaux de haies et autres linéaires arborées pour s'orienter et chasser dans le paysage communal.

2. METHODOLOGIE

2.1. ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE

De façon à optimiser et cibler les campagnes d'observations (localisation des efforts d'échantillonnage, espèces cibles recherchées, périodes préférentielles, etc.), une revue bibliographique et des consultations ont été effectuées afin de recueillir le maximum d'éléments de connaissance sur le site concerné.

Cette étape documentaire a permis de recueillir les informations disponibles sur le patrimoine naturel de l'aire d'étude. Les documents et ressources suivants ont été consultés :

- les sources bibliographiques locales, régionales et nationales ;
- les dossiers d'études d'impacts ;
- les atlas (en ligne ou papier, comme *l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude*, etc.) de répartition des espèces patrimoniales ;
- le SINP (celui-ci reprenant notamment les données issues d'études d'impacts).

Enfin, dans une démarche participative, quelques « avis de recherche » ont été lancés aux habitants, via les moyens de communication de la mairie (site internet page Facebook, panneau d'affichage...), en particulier pour des plantes rares potentiellement présentes sur la commune.

2.2. INVENTAIRE DES AMPHIBIENS (TRAMES BLEUE ET TURQUOISE)

Les Amphibiens possèdent une répartition spatio-temporelle particulière et utilisent pour la plupart trois types de milieux au cours de l'année : zone d'hivernage, zone de reproduction, zone d'estivation. Ils empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique d'une année sur l'autre, l'ensemble correspondant à leur habitat. Chaque espèce suit un cycle temporel particulier.

C'est au cours de la période de reproduction (essentiellement de mars à mai) que les espèces sont les moins discrètes (déplacement, chant...). Les prospections ont été réalisées en fin de journée et début de nuit, qui sont des périodes de forte activité.

La méthode de prospection suivante a été utilisée :

1/ Recherche des zones de reproduction (zones de regroupement et de ponte des individus : mares, ruisseaux, bassins, prairies humides, etc.) ;

2/ Ecoute des chants pendant quelques minutes pour l'identification des Anoures ;

3/ Observation à la lampe pour l'identification des Urodèles et Anoures sur les berges ou en surface, et pour l'identification des pontes.

4/ Recherche des animaux en phase terrestre. Tous les objets pouvant servir de refuges ont été soulevés (pierres, tôles, morceaux de bois...) puis remis en place. Les dates de passage ont été calées en fonction des conditions météorologiques, qui influent fortement sur l'activité des Amphibiens.

Tous les Amphibiens inventoriés ont été localisés précisément à l'aide d'un GPS.

2.3. INVENTAIRE DES REPTILES (TRAME VERTE)

Les Reptiles (serpents, lézards, tortues) ont été systématiquement recherchés sur et à proximité du site d'étude. La prospection de ces animaux a consisté à se déplacer lentement et silencieusement sur ou en limite de milieux favorables (haies, lisières forestières, abords de cours d'eau...) et à noter les individus observés. La période optimale de prospection est celle où les individus sortent de la phase d'hivernage pour se réchauffer, s'alimenter et se reproduire, ou lors de matinées ou journées avec des températures douces, voire fraîches (les animaux ayant besoin de s'exposer au maximum au rayonnement solaire pour atteindre leur température corporelle optimale).

Les prospections ont suivi deux méthodes :

1/ Recherche à vue : principalement du mois d'avril au mois de juillet, à des périodes propices à l'observation de ces animaux (milieu à fin de matinée essentiellement, températures douces). Les mues ont également été recherchées ;

2/ Soulèvement de tous les objets pouvant servir de refuges : pierres, tôles, morceaux de bois... Tous les éléments soulevés ont été soigneusement remis en place.

Toute donnée récoltée a fait l'objet d'une localisation précise à l'aide d'un GPS.

2.4. INVENTAIRE DE LA FLORE (TRAME VERTE)

Il est pertinent de focaliser les inventaires floristiques sur les plantes de milieux ouverts et semi-ouverts, lesquels sur la commune sont susceptibles d'accueillir la plus grande diversité d'espèces (dont des patrimoniales) :

- **plantes dites « des moissons » (messicoles)** au sens large, d'autant plus que nombre d'entre elles sont devenues particulièrement rares en raison de l'intensification des pratiques – certaines étant protégées ou figurant sur des listes rouges. Un plan national d'action s'est d'ailleurs déroulé de 2012 à 2017, montrant la préoccupation actuelle pour ces espèces. Les bordures de champs, de chemins agricoles et talus (même routiers) ont été privilégiés (zones refuges), car il n'a pas été possible d'effectuer une prospection exhaustive des secteurs cultivés, lesquels couvrent la surface la plus vaste sur la commune ;

- **plantes des pelouses sèches et garrigues**, propices aux plantes d'affinités méridionales (orchidées, etc.) ;

- **plantes des prairies** (dont prairies humides à Narcisse tazette, prés méditerranéens temporairement humides), incluant des talus et les abords du canal du Midi ;

- **plantes hygrophiles (berges, mares, queues d'étangs, suintements)** : étangs de Fontorbe et de la voie ferrée, ancienne gravière de la Gabache-Basse (en majeure partie située sur la commune de Bram), cours d'eau du Lampy, de la Vernassonne, du Rebenty, de Fontorbe, combes affluentes de la Vernassonne. Comme pour les milieux secs et les prairies, une prospection de ces « zones humides » est importante, car il y a des enjeux derrière (mesures de gestion possibles dans le cadre de Natura 2000).

L'inventaire s'est effectué par la recherche systématique des espèces végétales protégées au niveau national, régional, départemental, ou des plantes remarquables (déterminantes ZNIEFF, listes rouges nationale et régionale, Plan national d'actions « Messicoles », plantes rares dans

l'Aude ou sur avis d'experts) potentiellement présentes. Toute plante patrimoniale a précisément été localisée au moyen d'un GPS et photographiée pour preuve. La présence d'espèces végétales exogènes et/ou envahissantes a également été notée. En revanche, les lichens et les bryophytes ne sont pas concernés par l'étude.

La nomenclature des plantes à fleurs et des fougères utilisée dans cette étude suit celle de la Base de Données Nomenclaturale de la Flore de France (BDNFF v4.02, consultable et actualisée en ligne sur le site www.tela-botanica.org).

Limites :

Il est important de noter qu'au vu de la surface très conséquente de la commune d'Alzonne, il n'a pas été possible de la prospecter de façon exhaustive, le terrain s'étant focalisé sur les secteurs les plus « prometteurs » (cf. ci-dessus). De plus, il n'a pas été possible dans la plupart des cas de revenir sur les mêmes secteurs, alors qu'en règle générale il est recommandé de passer 3 voire 4 fois sur un même secteur afin de louper le moins possible d'espèces, en raison des floraisons décalées : certaines espèces sont très précoces (*Allium chamaemoly*, espèce protégée au niveau national : février), d'autres très tardives (*Sideritis hyssopifolia* subsp. *perei*, taxon endémique d'Alzonne et de Moussoulens : jusqu'à septembre, de même que de nombreuses espèces des zones humides).

2.5. INVENTAIRE DES CHAUVES-SOURIS (TRAMES NOIRE ET VERTE)

A) Vigie-Chiro

Ce programme de suivi des populations de chauves-souris est basé sur les sciences participatives et les enregistrements acoustiques. Le protocole « points fixes » consiste à enregistrer les cris ultrasoniques des chauves-souris, qui sont propres à chaque espèce et analysés à l'aide d'un logiciel d'identification automatique durant une nuit entière.

Cet inventaire participatif a été réalisé avec l'école d'Alzonne durant 4 demi-journées d'animations. L'enregistreur d'ultrasons a été positionné le long du Lamy à proximité du village, durant la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 2022.

B) Inventaire des gîtes anthropiques à chauves-souris

Afin d'optimiser le temps d'inventaire et de rendre acteurs les habitants, une enquête préalable (*Avez-vous des chauves-souris chez vous ?*) a été lancée auprès des habitants au cours du printemps 2022. Ce pré-ciblage a permis de réaliser quelques inventaires chez des propriétaires :

- domaine des Sesquières,
- minoterie du moulin de Reilhou,
- domaine de Capleu,
- église du village et ancien presbytère,
- quelques maisons du village.

2.6. RENDU

Sur la base de ces inventaires d'espèces réalisés lors de la phase de terrain, une synthèse cartographique sous SIG de la valeur des milieux et espèces rencontrés a été réalisée, afin que les résultats de l'ABC puissent être intégrés dans le cadre de la révision en cours du PLU de la commune. Cette synthèse a notamment pour but de faire ressortir les spécificités écologiques du territoire (espèces patrimoniales notamment, milieux naturels emblématiques), d'identifier et cartographier les différentes continuités écologiques (trames noire, verte et bleue) les plus adaptées pour relier et préserver, voire développer, des milieux et espèces locaux (certains étant à privilégier).

2.7. DATES D'INVENTAIRES

Groupe	Date	Température (°C)	Vent	Couvert nuageux	Observateur
Herpétofaune	15/03/22	15-20	Modéré	Couvert	Muratet Jean
Herpétofaune	08/04/22	14-22	Faible	Soleil et nuages	Muratet Jean
Herpétofaune	15/04/2022	15-25	Nul	Dégagé	Muratet Jean
Herpétofaune	28/04/2022	12-23	Modéré	Voilé	Muratet Jean
Herpétofaune	20/06/22	20-32	Faible	Dégagé	Muratet Jean
Herpétofaune	27/09/2022	22-25	Modéré	Soleil et nuages	Muratet Jean
Herpétofaune	18/05/2023	20-23	Modéré	Soleil	Muratet Jean
Herpétofaune	27/05/2023	19-25	Modéré	Soleil	Muratet Jean
Chiroptères	20/06/2022	20-32	Faible	Dégagé	Muratet Jean
Chiroptères	Nuit du 30 juin au 1er juillet 2022	20	Nul	Dégagé	Muratet Jean
Botanique	15/02/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Soleil et nuages	Richin David ECODIV, Richin Laurent
Botanique	26/02/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David ECODIV, Roux Bénédicte
Botanique	18/03/2022 (1 j)	Sans objet	Sans objet	Soleil et nuages	Richin David ECODIV, Richin Laurent

Botanique	01/04/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Soleil et nuages	Richin David ECODIV, Roux Bénédicte
Botanique	08/04/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Nuageux	Richin David ECODIV, Roux Bénédicte
Botanique	10/04/2022 (1 h)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David ECODIV
Botanique	22/04/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David ECODIV
Botanique	28/04/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Soleil et nuages	Richin David, Muratet Jean ECODIV, Richin Laurent
Botanique	10/05/2022 (1 h)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David, Muratet Jean ECODIV
Botanique	09/06/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Soleil et nuages	Richin David ECODIV, Richin Laurent
Botanique	24/06/2022 (1 j)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David ECODIV, Richin Laurent, Brus Ema
Botanique	21/07/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David ECODIV, Richin Laurent
Botanique	10/09/2022 (0,25 j)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David ECODIV, Roux Bénédicte
Botanique	27/09/2022 (0,25 j)	Sans objet	Sans objet	Nuageux	Richin David, Muratet Jean, ECODIV, Richin Laurent
Botanique	21/10/2022 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Nuageux	Richin Laurent
Botanique	27/05/2023 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Dégagé	Richin David ECODIV, Richin Laurent
Botanique	20/06/2023 (0,5 j)	Sans objet	Sans objet	Couvert	Richin David ECODIV

Limites : Les conditions climatiques extrêmes (très fortes chaleurs et déficit pluviométrique) de l'année 2022 ont pu nuire à la détectabilité des espèces (Reptiles notamment).

3. ETAT INITIAL DU MILIEU NATUREL

L'inventaire des différents zonages pouvant s'appliquer à l'aire d'étude ou à son environnement proche a été effectué par le bureau d'études Artifex dans le cadre de la révision du PLU, et il convient de se rapporter à son travail.

Pour rappel, les données administratives concernant les milieux naturels, le patrimoine écologique, le paysage géologique, la faune et la flore sont de deux types :

1) Les zonages réglementaires : sites classés...

2) Les zonages d'inventaires : entités paysagères de l'Atlas paysager d'Occitanie, inventaire du patrimoine géologique en Occitanie, site Natura 2000 « Vallée du Lampy », zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), espaces naturels sensibles (ENS) du Département...

Nous mentionnons toutefois cet inventaire des zones humides sur le bassin du Fresquel.

3.1. TOP 10 DES ZONES HUMIDES INVENTORIEES SUR LE BASSIN VERSANT DU FRESQUEL

Dans le cadre de l' « Inventaire des zones humides du bassin versant du Fresquel (tranche 3) » mené pour le compte du SMMAR, le bureau d'études ETEN Environnement a établi cette liste en mars 2015. Il est intéressant de noter que 4 des 10 zones humides citées sont situées sur Alzonne. Dans l'ordre des positions, et en reprenant in extenso leur description :

3) « Ceinture hygrophile de l'étang de Cayrol » (Fontorbe)

Habitats : 53.1 – Roselières ; 44.13 – Galeries de Saules blancs ; 54 – Bas-marais

Espèces remarquables : *Ardea purpurea* (Héron pourpré), *Lacerta bilineata* (lézard vert), Grenouilles

Menaces : Fréquentation (déchets observés, dérangement de la faune)

Intérêt : Zone de refuge pour la faune, possibilité d'étape migratoire (Héron pourpré observé en avril), zone fréquentée sur laquelle il est possible de mettre en place des outils de sensibilisation du public.

6) « Marais calcaire de La Raissague » (combe au nord-ouest de la déchèterie)

Habitats : 53.13 – Typhaies ; 54.2 – Bas-marais alcalin

Espèces remarquables : *Typha angustifolia*, *Natrix* sp.

Menaces : Route à proximité, colonisation par le Frêne (fermeture du milieu)

Intérêt : Milieu calcaire intéressant. Zone humide probablement plus étendue à l'origine mais ayant été coupée lors de la construction de la route (toutefois peu fréquentée). Refuge pour les reptiles.

9) « Ceinture hygrophile de l'étang de Lascombes »

Habitats : 53.11 – Phragmitaies ; 31.831 – Ronciers ; 44.9 – Bois marécageux d'Aulnes et de Saules ; 44.13 – Galeries de Saules blancs ; 44.6 – Forêts méditerranéennes de Peupliers, d'Ormes et de Frênes

Espèces remarquables : *Ardea purpurea* (Héron pourpré), Goélands nicheurs

Menaces : Eutrophisation

Intérêt : Site utilisé par différentes espèces d'oiseaux (canards, hérons, goélands).

10) « Ripisylve et zones humides de la Vernassonne » (pont entre Joucla et la D8)

Habitats : 53.13 – Typhaies ; 44.62 – Forêts d'Ormes riveraines méditerranéennes ; 44.61 – Forêts de Peupliers riveraines méditerranéennes ; 24.22 – Bancs de graviers végétalisés ; 24.3 – Bancs de sables des rivières

Espèces remarquables : Grenouilles

Menaces : Hydrocarbures provenant de la route, recalibrage des cours d'eau.

Intérêt : Les zones humides associées aux cours d'eau sont rares dans les zones d'étude puisque la plupart d'entre eux ont été recalibrés (enrochements, modification de l'alimentation en eau pour les zones humides annexes). Le site a néanmoins une surface très réduite.

Si cet inventaire a le mérite d'exister, il est toutefois sujet à caution : la « ceinture hygrophile de l'étang de Lascombes », bien que non prospectée (refus du propriétaire), semble assez pauvre comparativement à d'autres zones humides présentes sur le bassin du Fresquel et plus spécifiquement sur Alzonne : la commune abrite notamment l'étang des Pesquiès en bordure de la voie SNCF ainsi que les prairies humides de Capleu, qui se révèlent très intéressantes sur le plan floristique, mais ne figurent pas dans cet inventaire. Enfin, la (petite) partie de la gravière de Gabache-Basse appartenant à Alzonne comporte un secteur en pente douce qui permet l'expression d'une flore hygrophile diversifiée, voire patrimoniale (*Schoenoplectus lacustris*).

Enfin, un « Top 9 » réalisé par le bureau d'études Nymphalis en 2022 mentionne la ripisylve du Lamy de Trigobéoure à la confluence avec la Vernassonne (sans plus de précision).

3.2. RESERVOIRS DE BIODIVERSITE / TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

Deux cartes synthétiques ont été élaborées afin de faire figurer les éléments représentatifs de la Trame noire, et ceux de la Trame verte et bleue, laquelle intègre les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui les relient. Ces notions sont expliquées ci-dessous.

3.2.1. Le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Selon <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>, **le SRCE constitue l'outil régional de la mise en œuvre de la Trame verte et bleue**. Il comporte une cartographie au 1/100 000e des continuités écologiques à enjeu régional, opposable aux documents d'urbanisme et un plan d'action. Il est copiloté par le préfet de région et le président du conseil régional.

Le SRCE Languedoc-Roussillon a été approuvé le 20 novembre 2015 par arrêté du préfet de région.

Selon le résumé présent sur <https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>, « L'objectif est de préserver et restaurer un réseau écologique régional, afin d'enrayer la perte de biodiversité et de contribuer à son adaptation aux changements majeurs (usage des sols, évolution du climat). En Languedoc-Roussillon, l'artificialisation des sols concernerait environ 830 ha par an, ce qui représente 2 ha par jour, soit 4 terrains de football. Les terres agricoles sont les premières touchées par ce phénomène. Dans l'Hérault, 51 % des terres à fort potentiel agronomique ont été artificialisées entre 1997 et 2009. Pour lutter contre ces dommages irréversibles, **l'ambition consiste à préserver les zones d'intérêt écologique majeur : les réservoirs de biodiversité, là où sont présents ces espèces et ces habitats menacés**, pour qu'ils trouvent les conditions indispensables à leur cycle de vie. En parallèle, pour constituer un réseau écologique efficace sont identifiées **des zones d'intérêt écologique particulier liant ces réservoirs : les corridors écologiques**. »

3.2.2. La Trame verte et bleue

L'OFB donne cette définition (<https://www.ofb.gouv.fr/trame-verte-et-bleue> : « Pour se reproduire, se nourrir, se reposer ou pour migrer, les espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer. Cela permet également aux espèces d'adapter peu à peu leur répartition géographique au changement climatique en atteignant des lieux où les conditions de vie – température ou pluviométrie par exemple - sont plus favorables à leur développement.

Or, l'urbanisation, la construction d'infrastructures comme les routes, les voies ferrées ou les barrages ou encore l'agriculture intensive réduisent la surface des espaces naturels et les fragmentent, limitant ainsi les possibilités de déplacement des espèces.

Pour répondre à cette problématique, une politique de préservation de la biodiversité visant à maintenir et à remettre en bon état les continuités écologiques dans les territoires a été mise en place : la Trame verte et bleue (TVB). Elle vise ainsi à freiner l'érosion de la biodiversité résultant de l'artificialisation et de la fragmentation des espaces.

La partie « verte » correspond aux milieux naturels et semi-naturels terrestres et la composante « bleue » fait référence au réseau aquatique et humide (fleuves, rivières, zones humides, estuaires...). Mais la TVB englobe d'autres types de trames écologiques, comme la Trame noire qui s'est fortement déployée en France ces dernières années autour de la question de la

fragmentation des habitats naturels par la lumière artificielle, ou d'autres sujets émergents comme **la Trame brune pour les sols ou la Trame blanche en lien avec la pollution sonore.** »

La Trame noire constitue l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

3.2.3. Les corridors écologiques

Selon <https://www.trameverteetbleue.fr>, « Les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques comprennent notamment :

- **les couvertures végétales permanentes le long des cours d'eau** mentionnées au 3° du II de l'article L. 371-1 du code de l'environnement ;
- **tout ou partie des cours d'eau et canaux** mentionnés au 1° et au 3° du III de l'article L. 371-1 du code de l'environnement qui constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques ;
- **tout ou partie des zones humides** mentionnées au 2° et au 3° du III de l'article L. 371-1 du code de l'environnement, qui peuvent jouer le rôle soit de réservoirs de biodiversité, soit de corridors écologiques, soit les deux à la fois.

Cependant, certains réservoirs de biodiversité peuvent faire partie de la Trame verte et bleue sans avoir vocation à être reliés entre eux lorsqu'il aura été démontré la pertinence de l'isolement naturel de ces espaces pour la conservation de la biodiversité compte tenu du fonctionnement des écosystèmes, pour limiter la dispersion d'espèces, notamment d'espèces exotiques envahissantes ou pour limiter la propagation de maladies animales et végétales.

Les corridors écologiques peuvent prendre plusieurs formes et n'impliquent pas nécessairement une continuité physique ou des espaces contigus.

On distingue ainsi trois types de corridors écologiques :

- **les corridors linéaires** (haies, chemins et bords de chemins, ripisylves, bandes enherbées le long des cours d'eau...) ;
- **les corridors discontinus** (ponctuation d'espaces-relais ou d'îlots-refuges, mares permanentes ou temporaires, bosquets...) ;
- **les corridors paysagers** (mosaïque de structures paysagères variées). »

3.2.4. Différence entre TVB et corridors écologiques

Selon <https://www.trameverteetbleue.fr>, « La TVB est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les SRCE ainsi que par les documents de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements auxquels des dispositions législatives reconnaissent cette compétence et le cas échéant, celle de délimiter ou de localiser ces continuités (Scot, PLU, etc.).

Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire (cf. art. R. 371-16 du code de l'environnement).

Elle est donc le résultat d'un travail technique et scientifique et de choix politiques en concertation avec les acteurs locaux et se conçoit comme un projet de territoire. Des choix étant opérés au regard des enjeux du territoire (tant écologiques que socio-économiques), **à l'issue du diagnostic**

qui identifie les continuités écologiques, la TVB reprend tout ou partie de ces continuités écologiques. »

3.2.5. Les réservoirs de biodiversité

Selon <https://www.trameverteetbleue.fr>, « Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. **Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.**

Les réservoirs de biodiversité recouvrent :

- **les espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité** mentionnés au 1° du II de l'article L. 371-1 du code de l'environnement ;
- **tout ou partie des espaces protégés** au titre des dispositions du livre III et du titre Ier du livre IV du code de l'environnement ;
- **tout ou partie des cours d'eau et canaux** mentionnés au 1° et au 3° du III de l'article L. 371-1 du code de l'environnement qui constituent à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques ;
- **tout ou partie des zones humides** mentionnées au 2° et au 3° du III de l'article L. 371-1 du code de l'environnement, qui peuvent jouer le rôle soit de réservoirs de biodiversité, soit de corridors écologiques, soit les deux à la fois. »

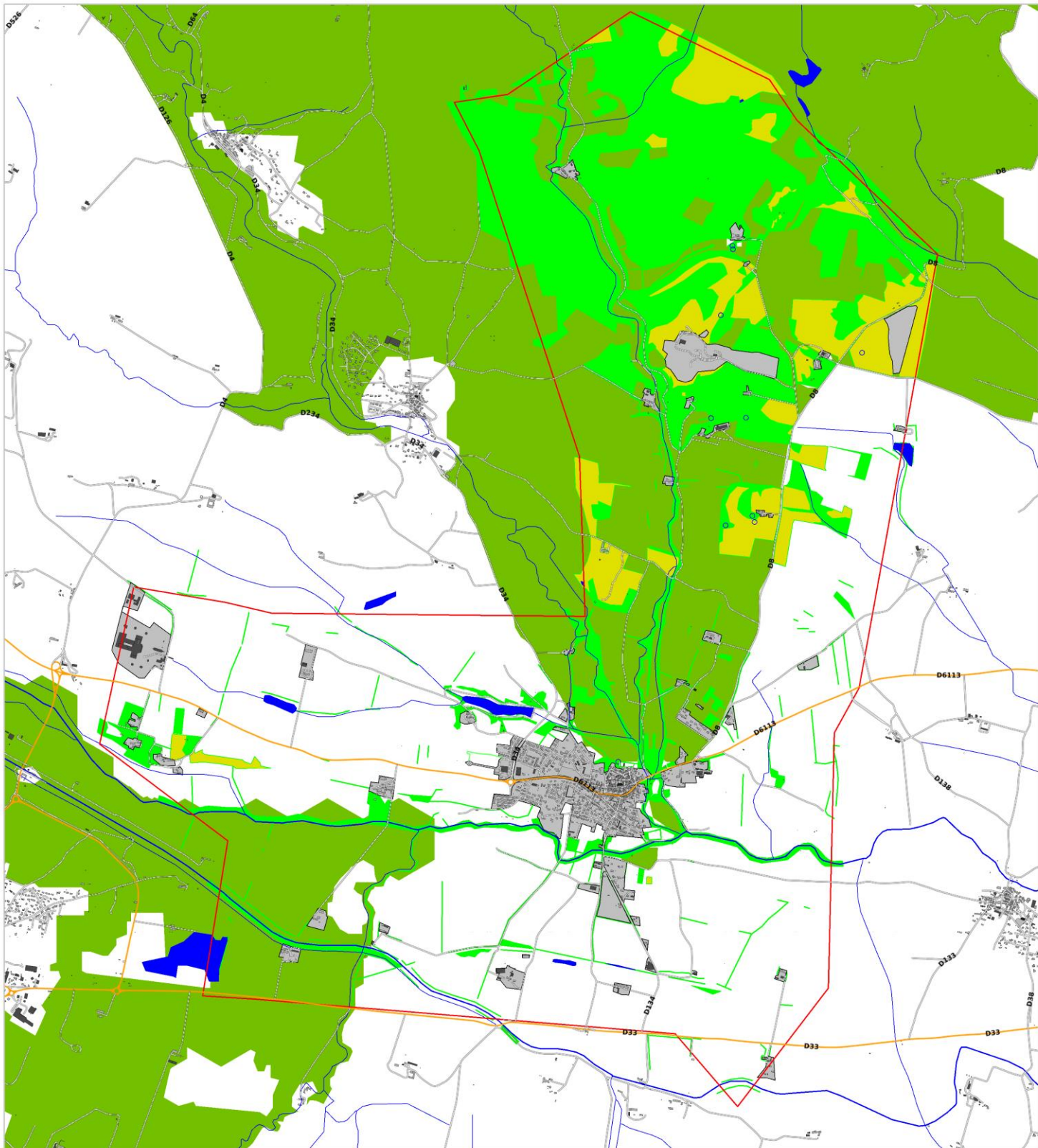
3.2.6. Trame noire

Les données présentées sont issues de la modélisation de la Trame noire en Occitanie (étude « Production d'une cartographie de la pollution lumineuse sur la Région Occitanie »), engagée dans le cadre de la Stratégie régionale de la Biodiversité (SrB), conduite par la Région Occitanie avec l'appui des bureaux d'études La Telescop et DarkSkyLab. Les données sont réparties par sous-trames (réservoirs et corridors).

Le terme « trame noire » désigne l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes. L'objectif est de limiter la dégradation et la fragmentation des habitats naturels dues à l'éclairage artificiel, par l'intermédiaire d'un réseau écologique formé de réservoirs et corridors propices à la biodiversité nocturne. En effet, la pollution lumineuse est une cause majeure d'érosion de la biodiversité, car elle trouble de nombreuses espèces. L'Occitanie souhaite, par le biais de cette étude, sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux dans la prise en compte des impacts de l'éclairage public tant sur la biodiversité que sur la santé humaine. Cette étude s'appuie sur :




- l'identification cartographique de la pollution lumineuse (échelle 1/100 000e identique à celle des Schémas régionaux de cohérence écologique - SRCE) grâce à l'acquisition de données satellitaires,
- l'identification de la « trame noire » du territoire par une démarche déductive, c'est-à-dire en superposant les réseaux écologiques (réservoirs et corridors) et la pollution lumineuse.

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/modelisation-de-la-trame-noire-en-occitanie/>






Légende

Trame bleu

-  Tronçons hydrographiques
-  Mares
-  Lacs et étangs


Trame verte

-  Boisement
-  Zones naturelles ouvertes à semi-ouvertes
-  Surfaces agricoles et délaissés

Trame grise

-  Zone urbaine et industrielle

 Commune d'Alzonne

 Réservoir de biodiversité (SRCE)

Atlas de la biodiversité communale
Réservoir de biodiversité et TVB

Date : 25/01/2023

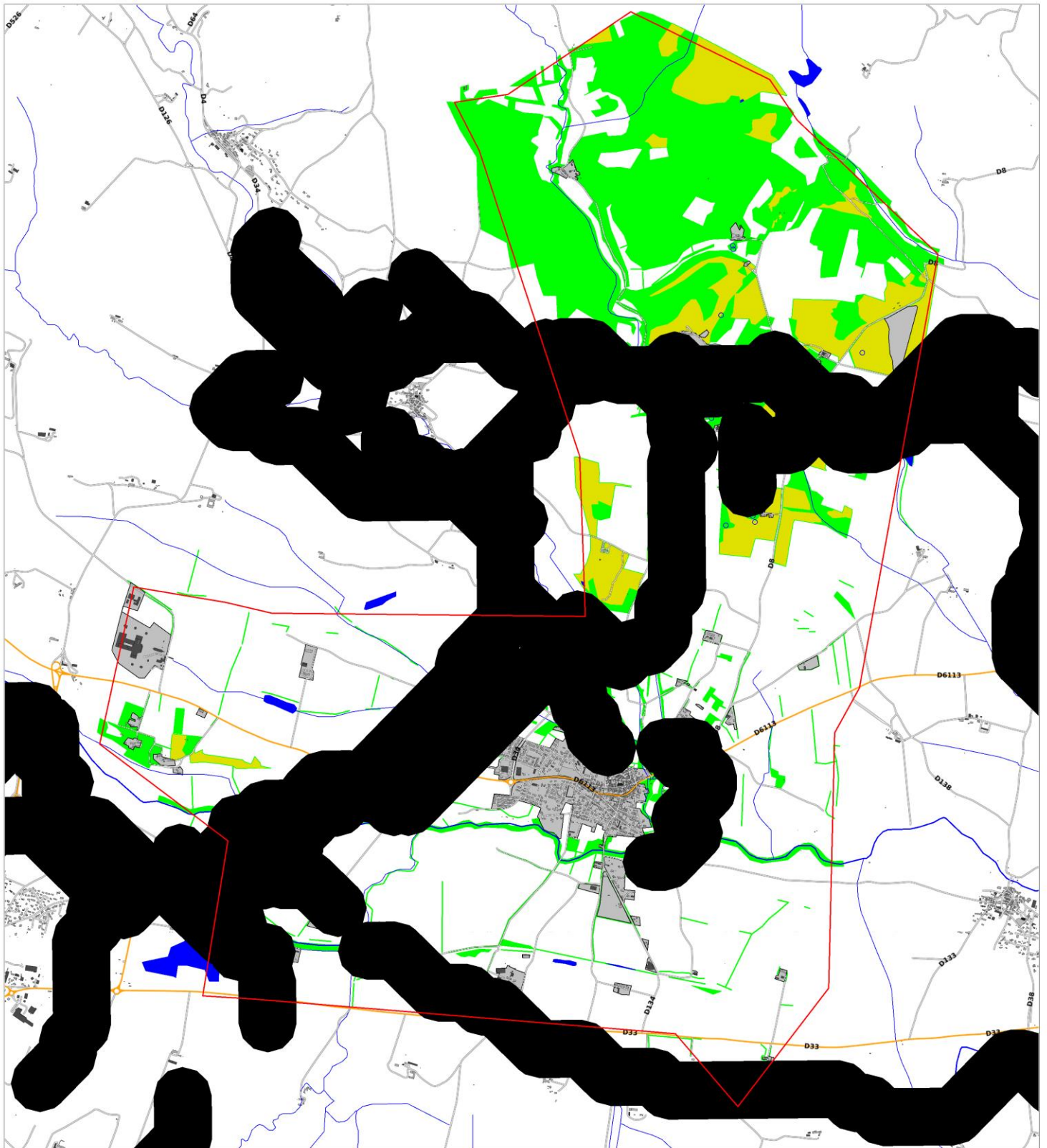
Auteur : Ecodiv

Client : Mairie d'Alzonne

Échelle : 1 in = 0.175149 km

Projection: Popular Visualization CRS





Légende

Trame bleue

- Tronçons hydrographiques
- Mares
- Lacs et étangs
- Réservoir de biodiversité (SRCE)

Commune d'Alzonne

Trame verte

- Boisement
- Zones naturelles ouvertes à semi-ouvertes
- Surfaces agricoles et délaissés

Trame grise

- Zone urbaine et industrielle

Trame noire

- Corridors trame noire Occitanie

**Atlas de la biodiversité communale
Trame noire**

Date : 25/01/2023

Auteur : Ecodiv

Client : Mairie d'Alzonne

Échelle : 1 in = 0.175148 km

Projection: Popular Visualization CRS



3.2.7. Conclusions sur Alzonne

Sur Alzonne, deux grands réservoirs de biodiversité ont été identifiés par le SRCE : celui recouvrant le site Natura 2000 « Vallée du Lampy », englobant les vallées du Lampy et de la Vernassonne jusqu'à la confluence avec le Fresquel, et celui au sud-ouest de la commune, englobant l'amont du Fresquel et de son affluent le Rébenty, et surtout l'ensemble des gravières de Bram / Montréal (Alzonne en hébergeant une toute petite partie). Il apparaît très important de permettre à ces deux réservoirs d'être reliés, d'autant plus que les corridors écologiques sont moins nombreux et fonctionnels, plus fragmentés dans le « couloir lauragais » qui occupe la moitié sud de la commune - les principaux corridors de cette partie étant le Fresquel qui traverse la commune d'ouest en est, son affluent le Rébenty et le canal du Midi. Le reste de la Trame bleue s'y réduit à des fossés et à quelques plans d'eau (parfois remarquables comme les Pesquiès, malgré la présence d'écrevisses américaines), et la Trame verte surtout à des haies peu nombreuses et fragmentaires.

Sont identifiés en Trame noire le canal du Midi, le Lampy et la Vernassonne, les secteurs des gravières de Bram et du ruisseau de Falgous, ces deux derniers recoupant les deux grands réservoirs de biodiversité et étant reliés pour la Trame noire via l'étang de Fontorbe, ce qui confirme la nécessité d'améliorer le corridor entre les deux grands réservoirs.

3.3. INVENTAIRE DES CHAUVES-SOURIS

Les inventaires (terrain et analyse acoustique) complétés par les données bibliographiques (SINP 2022 ; Ets. PATEBEX 2019 ; ALEPE 2015) ont permis de mettre en évidence la présence de **12 espèces de chauves-souris sur la commune d'Alzonne. L'Aude héberge 27 espèces parmi les 34 présentes en France métropolitaine.**

- Ets PATEBEX 2019 : Demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière – Alzonne (11).

- ALEPE 2015 : Inventaire des Chiroptères dans le Site d'Intérêt Communautaire « Vallée du Lampy » FR9101446

Non scientifique	Nom commun	Site d'hibernation	Site de mise bas	Terrain de chasse
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires	Gîtes arboricoles (souvent derrière des écorces décollées), bâtiments, ponts (corniches béton en V inversé, similaires à une fissure d'arbre)	Forêts, zones humides, lisières, bocage
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Isolation et toitures des bâtiments, fentes rocheuses ou arboricoles	Bâtiments	Lisières, milieux ouverts mixtes, éclairages publics
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	Fentes rocheuses de cavités souterraines ou de falaises, fissures de murs	Fentes rocheuses de cavités souterraines ou de falaises, fissures de murs	Zones humides le long des falaises, maquis, garrigues, prairies alpines, éclairage urbain
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Milieux souterrains naturels et artificiels, cavités arboricoles	Cavités arboricoles, nichoirs, joints de dilatation des ponts, drains	Plans d'eau calmes sans végétation, lisières forestières, prairies humides, mer étale
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Souterrains naturels et artificiels	Bâtiments. En saison estivale, les mâles se logent entre les chevrons en avancée de toit	Forêts diversifiées, lisières, prés, vergers, étables
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Cavités arboricoles	Bâtiments, cavités arboricoles	Forêts, lisières, étendues d'eau, vergers, éclairages urbains
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Bâtiments, fissures de falaises	Bâtiments, disjointements, parois rocheuses	Espaces ouverts et boisés, zones humides, éclairage urbain
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Bâtiments, fissures rocheuses, cavités arboricoles	Bâtiments (interstices derrière les revêtements ou les entre-toits)	Zones humides, étendues d'eau, éclairage urbain, zones boisées, milieux agricoles

<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Cavités arboricoles, bâtiments	Cavités arboricoles, bâtiments (revêtements extérieurs, murs creux, entre-toits)	Zones humides, étendues d'eau, forêts de feuillus, clairières, lisières
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Milieux souterrains naturels et artificiels, ouvrages militaires, cavités arboricoles	Bâtiments, plus rarement cavités arboricoles	Forêts de résineux mélangés à sous-étages encombrés, vergers extensifs, parcs, lisières, milieux ouverts boisés, éclairage urbain
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Milieux souterrains naturels et artificiels	Milieux bâtis, des combles à la cave	Forêts de feuillus, pâtures bocagères, vergers
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Cavités de toutes dimensions, naturelles ou non	Combles, grottes, ouvrages militaires	Pâtures entourées de haies hautes et denses, ripisylves, forêts de feuillus

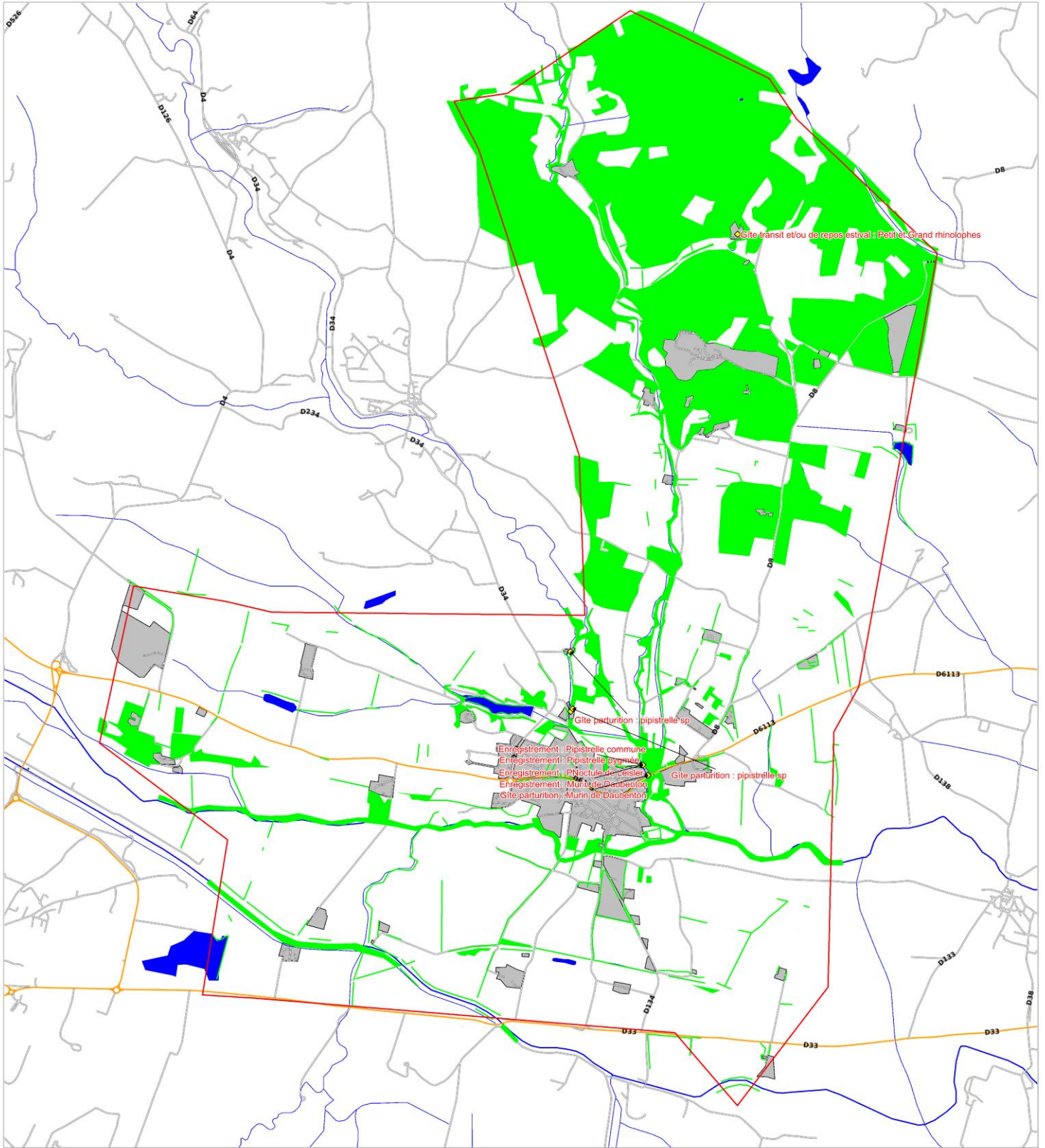
L'analyse acoustique des enregistrements ultrasonores, réalisés sur la rivière du Lampy à proximité du village, fait apparaître la présence de 5 espèces qui viennent y chasser et s'abreuver.

Les forts niveaux d'activité pour 2 espèces, ainsi que leur apparition dès le début de la nuit, laissent supposer la présence de colonies de parturition (mise bas) proches : bâtiments pour la Pipistrelle commune, et sous le pont de la D6113 sur le Lampy pour le Murin de Daubenton.

	Pipistrelle commune	Murin de Daubenton	Pipistrelle pygmée	Noctule de Leisler	Pipistrelle de Kuhl
Nombre de contacts	2273	2156	142	23	15
Niveau d'activité	Fort	Fort	Moyen	Moyen	Faible

Les visites estivales ont permis de mettre en évidence :

- Un **gîte de parturition** pour la Pipistrelle commune, au niveau du quai de déchargement de la minoterie (moulin de Reilhou) ;
- Un « ancien » **gîte de parturition** dans le garage du propriétaire du moulin de Reilhou. Des pipistrelles (sp) se reproduisaient dans les plis de sacs en jute entreposés sur un fil. Le propriétaire a depuis nettoyé son garage et enlevé une partie des sacs ;
- Un **gîte de parturition** sous le pont de la D6113 pour le Murin de Daubenton ;
- Un **gîte de parturition pour des Pipistrelles (sp.)** derrière le bardage en ardoise d'une des faces du bâtiment du Mas Tantrigue ;
- Un **gîte de transit et/ou de repos estival** au niveau du domaine des Sesquières (caves et derrières les cuves) pour quelques Grands (1) et Petits Rhinolophes (5 en 2022).



Légende

- ◆ Espèces contactées en 2022
- Trame verte linéaire
- Trame verte surfacique
- Tronçons hydrographiques
- Mares
- Lacs et étangs
- ALZONNE_COMMUNE

Espèces complémentaires non localisées présentes sur la commune (SINP)

Barbastelle d'Europe
 Sérotine commune
 Vespère de Savi
 Murin à oreilles échancrées
 Noctule de Leisler
 Oreillard gris

**Atlas de la biodiversité communale
 Chiroptérofaune de la commune d'Alzonne**

Date : 26/06/2023

Auteur : Ecodiv

Client : Mairie d'Alzonne

Échelle : 1 in = 0.175148 km

Projection: Popular Visualization CRS



3.3.1. Bioévaluation

Nom scientifique	Nom commun	Prot. Nat.	Directive Habitats	Liste rouge France	ZNIEFF LR	Enjeu régional (2019)	Activité
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	Art. 2	An. II	LC	Déterminante stricte	Modéré	Inconnu
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Art. 2	An. IV	NT	Remarquable	Modéré	Inconnu
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	Art. 2	An. IV	LC	Remarquable	Modéré	Inconnu
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Art. 2	An. IV	LC		Modéré	Forte
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	Art. 2	An. II	LC	Déterminante à critères	Modéré	Inconnu
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Art. 2	An. IV	NT	Déterminante à critères	Modéré	Moyenne
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Art. 2	An. IV	LC		Faible	Faible
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Art. 2	An. IV	LC		Modéré	Forte
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Art. 2	An. IV	LC		Modéré	Moyenne
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Art. 2	An. IV	LC	Remarquable	Modéré	Inconnu
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Art. 2	An. II	LC	Déterminante à critères	Modéré	Inconnu
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Art. 2	An. II	LC	Déterminante à critères	Modéré	Inconnu

<p>Protection nationale</p> <p>Art.2 : espèce bénéficiant d'une protection intégrale des individus et de leur habitat au titre de l'article 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021.</p> <p>Art.3 : espèce bénéficiant d'une protection intégrale des individus au titre de l'article 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021.</p> <p>Directive « Habitats »</p> <p>An. IV : espèce inscrite à l'annexe IV de la directive n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.</p> <p>An. II : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC) au titre de la directive n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92, dite « directive Habitats ».</p>	<p>Liste rouge 2017</p> <p>VU : vulnérable</p> <p>LC : préoccupation mineure</p> <p>NT : quasi menacé</p> <p>NA : non applicable</p> <p>ZNIEFF</p> <p>Déterminant : taxons déterminants pour la création de ZNIEFF.</p> <p>Remarquable : les taxons remarquables ne justifient pas la création de ZNIEFF, mais sont recensés pour leur contribution à la richesse du milieu et pour compléter le porter à connaissance fait par les ZNIEFF.</p>
--	---

3.4. INVENTAIRE DE L'HERPETOFAUNE

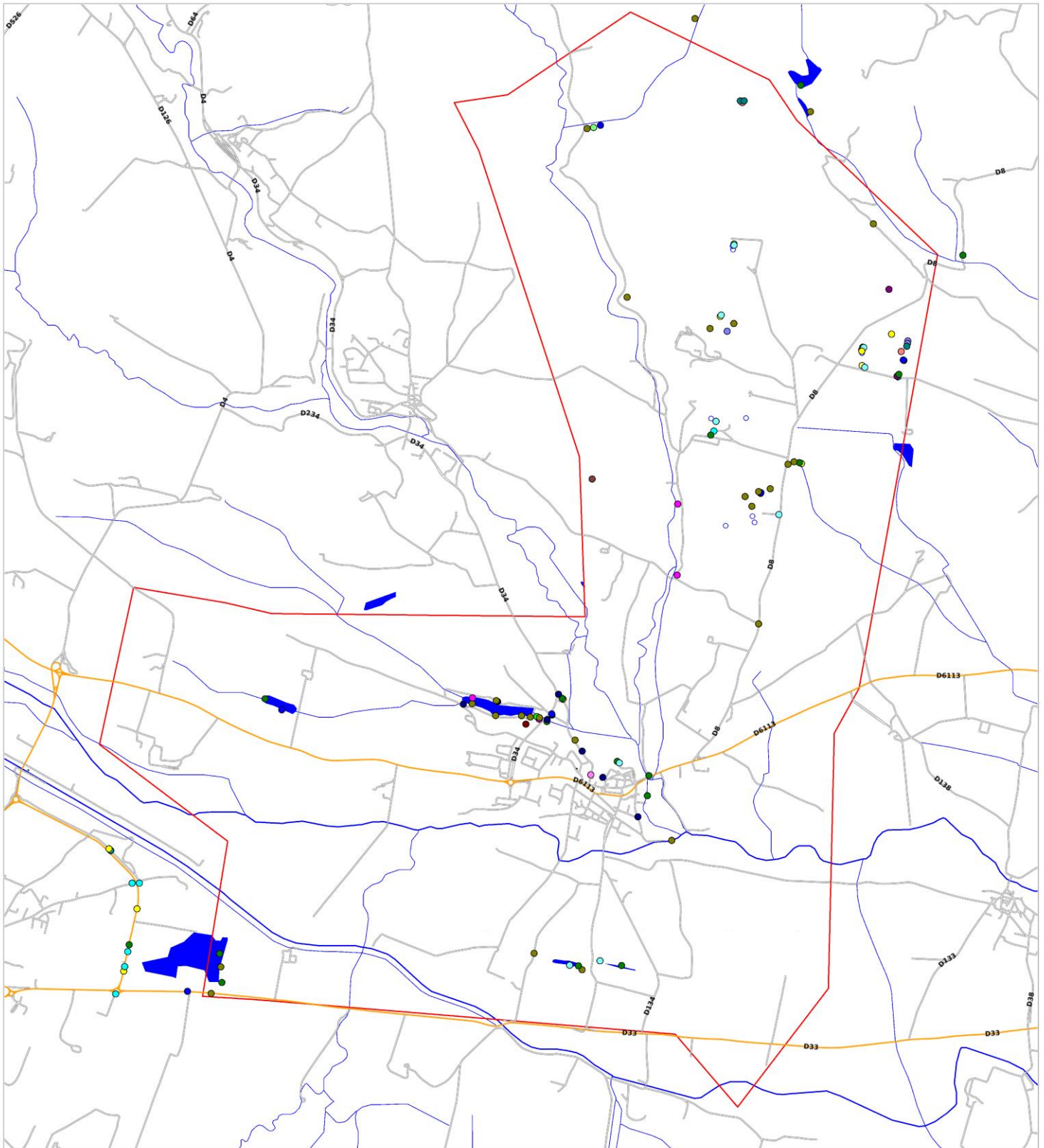
10 espèces de Reptiles ont été contactées sur la zone d'étude. Cela représente la quasi-totalité des espèces potentiellement présentes sur ce secteur biogéographique. Les trois espèces manquantes restent potentielles : la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) [vue par un conseiller municipal, com. pers.] et l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), selon GENIEZ P. & CHEYLAN M., 2012.

Nom scientifique	Nom commun	Nombre d'observations
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	25
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	2
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	8
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	1
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	2
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	4
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	1
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	4
<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier	1
<i>Vipera aspis</i>	Vipère aspic	1

9 espèces d'Amphibiens ont été contactées sur la zone d'étude. Cela représente la quasi-totalité des espèces potentiellement sur ce secteur biogéographique. Il ne manque que le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*) et le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*), qui restent potentiels en limite de commune vers les anciennes carrières de Bram.

Nom scientifique	Nom commun	Nombre d'observations
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	13
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	10
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	9
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite	8
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	4
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée	2
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	1
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	3
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	3

GENIEZ P. & CHEYLAN M., 2012. *Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. Atlas biogéographique. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris ; Biotope, Mèze, 448 p. (Inventaires & Biodiversité ; 3)*



Légende

- Commune d'Alzonne
- Tronçons hydrographiques
- Mares
- Lacs et étangs
- Zone urbaine et industrielle

- Coronelle girondine (*Coronella girondica*) - Prot. Nat. art : 3 (1)
- Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) - Prot. Nat. art : 2 (1)
- Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*) - Prot. Nat. art : 2 (6)
- Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) - Prot. Nat. art : 2 (4)
- Vipère aspic (*Vipera aspis*) - Prot. Nat. art : 2 (1)
- Lézard ocellé (*Timon lepidus*) - Prot. Nat. art : 2 (2)
- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) - Prot. Nat. art : 2 (8)
- Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) - Prot. Nat. art : 2 (27)
- Tarentule de Maurétanie (*Tarentola mauritanica*) - Prot. Nat. art : 3 (1)
- Crapaud épineux (*Bufo spinosus*) - Prot. Nat. art : 3 (9)
- Grenouille agile (*Rana dalmatina*) - Prot. Nat. art : 2 (3)
- Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*) - Prot. Nat. art : 3 (16)
- Crapaud calamite (*Bufo calamita*) - Prot. Nat. art : 2 (8)
- Péloodyte ponctuée (*Pelodytes punctatus*) - Prot. Nat. art : 2 (4)
- Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) - Prot. Nat. art : 2 (3)
- Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) - Prot. Nat. art : 3 (2)
- Seps strié (*Chalcides striatus*) - Prot. Nat. art : 3 (3)
- Triton marbré (*Triturus marmoratus*) - Prot. Nat. art : 2 (1)
- Triton palmé (*Lissotriton helveticus*) - Prot. Nat. art : 3 (10)

**Atlas de la biodiversité communale
Herpétofaune de la commune d'Alzonne**

Date : 26/06/2023

Auteur : Ecodiv

Client : Mairie d'Alzonne

Échelle : 1 in = 0.175148 km

Projection : Popular Visualization CRS



3.4.1. Bioévaluation

BIOEVALUATION DE L'HERPETOFAUNE							
Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Protection nationale	Directive Habitats	Liste rouge France	Liste rouge LR	Enjeu régional	Intérêt et sensibilité sur le site	Commentaires
REPTILES							
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	Art.2	An. IV	LC		Faible	Faible	Espèce commune
Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i>	Art.2		VU		TRES FORT	TRES FORT	Espèce en limite biogéographique
Lézard vert ou Lézard deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	Art.2	An. IV	LC		Faible	Faible	Espèce commune
Tarente de Maurétanie <i>Tarentola mauritanica</i>	Art.3		LC		Faible	Faible	Espèce anthropique en expansion
Seps strié <i>Chalcides striatus</i>	Art.3		LC		Modéré	FORT	Espèce en limite biogéographique
Couleuvre helvétique / astreptophore <i>Natrix helvetica / astreptophora</i>	Art.2		LC		Faible	Modéré	Espèce commune dépendante de la qualité des eaux
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>	Art.2		NT		Modéré	Modéré	Espèce commune dépendante de la qualité des eaux
Couleuvre verte et jaune <i>Hierophis viridiflavus</i>	Art.2	An. IV	LC		Faible	Faible	Espèce commune
Vipère aspic <i>Vipera aspis</i>	Art.2		LC		Modéré	TRES FORT	Espèce en voie de disparition des plaines agricoles
Coronelle girondine <i>Coronella girondica</i>	Art.3		LC		Modéré	Modéré	Espèce peu commune

AMPHIBIENS							
Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i>	Art.2	An. IV	LC		Faible	Faible	Espèce commune
Crapaud épineux <i>Bufo spinosus</i>	Art.3		LC		Faible	Faible	Espèce commune
Rainette méridionale <i>Hyla meridionalis</i>	Art.2	An. IV	LC		Faible	Faible	Espèce commune

Triton palmé <i>Lissotriton helveticus</i>	Art.2	An. IV	LC		Faible	Faible	Espèce commune
Triton marbré <i>Triturus marmoratus</i>	Art.2	An. IV	LC		Faible	Modéré	Espèce bioindicatrice d'un paysage de qualité
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	Art.2		LC		Faible	Faible	Espèce commune
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i>	Art.2	An. V	LC				Espèce introduite
Grenouille agile <i>Rana temporaria</i>	Art.2	An. IV	LC		Modéré	Modéré	Espèce forestière se raréfiant en plaine agricole
Salamandre tachetée <i>Salamandra salamandra</i>	Art.3		LC		Faible	Modéré	Espèce forestière se raréfiant en plaine agricole

Protection nationale

Art.2 : espèce bénéficiant d'une protection intégrale des individus et de leur habitat au titre de l'article 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021.

Art.3 : espèce bénéficiant d'une protection intégrale des individus au titre de l'article 3 de l'arrêté du 8 janvier 2021.

Directive « Habitats, faune, flore »

An. IV : espèce inscrite à l'annexe V de la directive n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte.

Liste rouge

VU : vulnérable

LC : préoccupation mineure

NT : quasi menacé

NA : non applicable

3.5. LES ECREVISSES « AMERICAINES »

Bien que l'étude des écrevisses ne fasse pas partie de l'ABC, il nous a paru important d'attirer l'attention sur la présence de 2 espèces :

3.5.1. **L'écrevisse américaine (*Faxonius limosus*, anciennement *Orconectes limosus*)**

Originaire de la côte est des Etats-Unis, elle aurait été introduite en Europe vers 1880, et en France vers 1910. Depuis 2016, elle est inscrite sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne, et ne peut donc pas y être importée, élevée, transportée, commercialisée, ou libérée intentionnellement dans la nature. C'est la première écrevisse exotique introduite en France qui a pu rapidement s'adapter à ses nouveaux milieux, et la plus représentée. Elle a alors contribué à la régression ou disparition des espèces autochtones (compétition, porteuse saine de la peste de l'écrevisse). Considérée comme nuisible (elle creuse d'importants réseaux de galeries) et supportant une eau de qualité médiocre, elle peut être pêchée partout en toutes saisons (mais pas de nuit), sans limitation de taille ou de quantité ; il faut toutefois être muni de la carte de pêche. Le transport dans un véhicule est interdit.

Cette écrevisse se distingue par ses ornements (taches rougeâtres sur les segments de l'abdomen), son rostre en forme de gouttière et aux bords parallèles, la présence d'épines avant et après le sillon cervical, et d'un ergot sur le carpopodite (côté interne de l'article précédant les grandes).

Sur le site, de nombreux individus sont présents sur l'étang communal des Pesquiès bordant la voie ferrée au sud. Il est donc probable que la partie lauragaise de la commune soit fortement colonisée.

3.5.2. **L'Écrevisse signal ou de Californie / du Pacifique (*Pacifastacus leniusculus*)**

Originaire des États-Unis, elle est classée nuisible et envahissante en France, où elle a été introduite au milieu des années 1970. Il est interdit de transporter / relâcher vivante dans la nature cette espèce à l'origine de déséquilibres écologiques. Elle est en effet redoutable pour les écrevisses autochtones : très prolifique (de 50 à 300 œufs par an) et à croissance rapide, elle est porteuse saine de la « peste de l'écrevisse » et rentre en compétition avec les écrevisses autochtones, moins agressives. C'est l'écrevisse américaine la plus dangereuse pour l'Écrevisse à pattes blanches - qui a quasiment disparu de la Montagne noire - car elle occupe la même niche écologique (même si elle tolère bien les pollutions) : elle affectionne les rivières et ruisseaux aux eaux fraîches et bien oxygénées. Son régime alimentaire se compose surtout de petits poissons et d'autres écrevisses. La tache blanche ou bleutée à la commissure des pinces constitue le meilleur critère d'identification.

Comme pour sa cousine, sa régulation passe par des captures intensives par piégeage à l'aide de nasses. Des abats, croquettes pour chiens ou chats peuvent servir d'appât. Il est bien sûr possible (voire conseillé !) de manger les individus ensuite, après avoir pris soin de les tuer / châtrer avant tout transport. Châtrer consiste à retirer le tube digestif du crustacé, en prenant entre les doigts la partie centrale de la queue (appelée « telson »), puis en effectuant un quart de tour dans les deux sens et en tirant. Le tube digestif sort ainsi de l'abdomen. L'écrevisse meurt rapidement.

Sur le site, l'espèce est très potentielle sur le Lampy et la Vernassonne, rivières où elle a pu être observée mais plus en amont.

3.6. INVENTAIRE BOTANIQUE

3.6.1. **Bibliographie sur la flore**

L'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude (Plassart et al., 2016) mentionne pas moins de **15 taxons patrimoniaux (hors mentions anciennes) sur la commune d'Alzonne, ce qui est conséquent** en termes de richesse floristique patrimoniale, notamment pour une commune située en dehors de la frange littorale ou pyrénéenne (Narbonne détenant le record avec 68 taxons).

Il s'agit des espèces : *Allium chamaemoly*, *Arenaria controversa*, *A. modesta*, *Bellevalia romana*, *Gagea granatellii* [erreur de la liste par commune a priori], *G. lacaitae*, *Lavatera trimestris*, *Leucojum aestivum*, *Medicago hybrida*, *Ophrys catalaunica*, *Sideritis hyssopifolia* subsp. *peyrei*, *Stipa capillata*, *Trifolium bocconeii*, *Turgenia latifolia* et *Xanthoselinum alsaticum*.

Le SINP Occitanie (<http://sinp-occitanie.fr/atlas>) est effectif, mais sa praticité est faible (impossibilité d'extraire des listes d'espèces, notamment par groupe, ni de voir celles à statut). **Toutefois, une demande d'extraction des données issues du SINP a permis d'établir la présence de 587 taxons sur la commune**, après « purge » de quelques lignes (doublons, une mousse...) ; ce niveau de connaissance est bien supérieur à celui que l'on peut constater sur nombre d'autres communes, et notamment à mettre sur le compte des données issues des études d'impacts (projets photovoltaïques, etc.) et des prospections menées par la section botanique de la Sesa (Société d'études scientifiques de l'Aude).

Le site OpenObs de l'INPN (<https://openobs.mnhn.fr/>) « permet de visualiser, d'explorer et de télécharger les données d'observation sur les espèces de l'Inventaire national du patrimoine naturel, plateforme nationale du SINP (Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel) ». Les cartes de répartition illustrant les espèces ci-après proviennent de ce site ; elles intègrent également les données issues du site d'aide à l'identification Plantnet, ce qui peut occasionner quelques « coquilles ».

Enfin, les données de 2 études d'impacts récentes ont pu être consultées : projets de deux parcs photovoltaïques (Saint-Jean et Bagne-Moutous).

3.6.2. Bioévaluation de l'ensemble de la flore

Malgré la bonne connaissance botanique de la commune, **l'inventaire 2022-23 de la flore ainsi que l'analyse des données de deux études d'impacts ont permis d'observer 325 taxons supplémentaires par rapport aux données du SINP (587 taxons), et ainsi de porter le nombre total de taxons (espèces et sous-espèces) à 912, chiffre très conséquent au regard de la surface prospectée (22,38 km²)**. La liste figure en annexe I.

Il est en effet à comparer aux près de 6 200 taxons de plantes vasculaires (Ptéridophytes, Gymnospermes, Angiospermes) « spontanés, naturalisés ou cultivés en grand » présents en France métropolitaine (dont Corse), et « environ 5 000 espèces naturelles spontanées », selon Flora gallica (2014), ainsi qu'aux 4 905 espèces et sous-espèces mentionnées dans la Flore de la France méditerranéenne continentale (2014), hors Corse.

Ainsi, le site d'étude abrite 14,71 % de la flore française métropolitaine (6 200 taxons), sur une surface représentant 0,004 % du territoire métropolitain (551 695 km²).

La surface couverte par la Flore de la France méditerranéenne continentale n'étant pas mentionnée, il n'est pas possible de faire un calcul similaire sur son territoire.

Rappelons également que la flore audoise compte 3 280 taxons selon l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude (Plassart C., Barreau D. & Andrieu F. (coord.), 2016), ce qui place le département au 3e rang en France métropolitaine, derrière seulement les Pyrénées-Orientales (3 357) et les Alpes-Maritimes (3 533). Une réactualisation a d'ailleurs été effectuée en 2019, de nouveaux taxons ayant été découverts depuis 2016. **La commune d'Alzonne abrite donc 27,80 % de la flore audoise !**

3.6.3. Les taxons patrimoniaux

Choix des taxons patrimoniaux retenus

Au-delà de sa présence / absence dans l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude (celui-ci ayant déjà dû faire une sélection), une plante est considérée comme patrimoniale si elle est protégée ou figure :

- à l'annexe II de la directive « Habitats », ou caractérise à elle seule un habitat d'intérêt communautaire ;
- sur une liste rouge internationale, nationale ou régionale avec le statut de menacée (cotation VU, EN & CR), ou sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF ;
- dans un programme d'actions spécifique (comme les plans d'actions nationaux) ;
- si elle est nouvelle pour le département, la région ou le pays, ou endémique d'une zone très restreinte.

D'après ces critères, 67 taxons patrimoniaux, dont 4 endémiques (*Arenaria controversa*, *Medicago hybrida*, *Sideritis hyssopifolia* subsp. *peyrei* et *Scorzonera austriaca* subsp. *bupleurifolia* – mention ancienne) et 26 cités dans l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude, ont été observés. Ils figurent dans le tableau « bioévaluation » ci-après. Ce nombre très important a conduit à ne décrire que les taxons les plus emblématiques.

Précisons que les 6 espèces patrimoniales suivantes se situent très près (quelques dizaines de mètres) de la limite communale, et restent donc fortement potentielles sur Alzonne :

- 1) Données du projet photovoltaïque de Saint-Jean (à cheval sur Alzonne et Raissac/Lampy) : *Phalaris brachystachys* (Livre rouge tome 2, VU, déterminant ZNIEFF LR+Occitanie, Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude), *Ononis mitissima* (PR, Livre rouge tome 1, déterminant ZNIEFF LR+Occitanie, Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude), *Allium rotundum* (PNAm2, déterminant ZNIEFF LR, Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude) ;
- 2) Données du projet photovoltaïque de Bagne-Moutous (à cheval sur Alzonne et Moussoulens) : *Gladiolus dubius* (PN, Livre rouge tome 1), *Anacamptis papilionacea* (déterminant ZNIEFF Occitanie, Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude), *Gagea granatellii* (PN, remarquable ZNIEFF LR, Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude), cette dernière étant peut-être été confondue avec *G. lacaitae*.

Il est enfin important de préciser que ces 2 études d'impacts ont permis de rajouter 7 espèces patrimoniales supplémentaires (en espérant qu'elles n'aient pas disparu depuis...) : *Adonis annua*, *Isoetes durieui*, *Myosotis congesta*, *Phalaris minor*, *Ranunculus arvensis*, *Serapias parviflora*, *Sison segetum*.



Commune d'Alzonne

Tronçons hydrographiques

Mares

Lacs et étangs

Zone urbaine et industrielle

Légende

Flore patrimoniale 2022

- Allium chamaemoly (129)
- Anacamptis laxiflora (5)
- ◇ Arenaria controversa (10)
- △ Bellevalia romana (5)
- ▽ Calepina irregularis (48)
- ☆ Cota alissima (27)
- Euphorbia ilirica (1)
- Falcaria vulgaris (13)
- ◆ Gladiolus italicus (3)
- ▲ Iberis pinnata (1)
- ▼ Junco bufonius var. congestus (1)
- ★ Kickxia commutata (4)
- Leucocjum aestivum (1)
- ◆ Phalaris coarctata (1)
- ▲ Rorippa amphibia (1)
- ▼ Schoenoplectus lacustris (1)
- ★ Stipa capillata / offneri (4)
- ▼ Trifolium squamosum var. xatardii (35)

Flore patrimoniale SINP

- Adonis aestivalis L., 1762 (1)
- ◆ Ajuga chamaeptyls (L.) Schreb., 1773 (2)
- Allium chamaemoly L., 1753 (18)
- ◆ Arenaria controversa Boiss., 1840 (48)
- ▲ Artemisia caerulescens subsp. gallica (Wild.) K. Pers., 1974 (1)
- ★ Asperula arvensis L., 1753 (1)
- Bellevalia romana (L.) Richb., 1830 (1)
- ◆ Briza minor L., 1753 (4)
- Cistus crispus L., 1753 (1)
- ▲ Delphinium pubescens DC., 1815 (1)
- ▼ Euphorbia faicata L., 1753 (1)
- ◆ Fraxinus excelsior L., 1753 (1)
- ★ Gagea laccatae A.Terracc., 1904 (6)
- ▲ Galium tricornutum Dandy, 1957 (1)
- ▼ Hippocrepis ciliata Willd., 1808 (2)
- ▲ Iberis pinnata L., 1753 (1)
- ◆ Kickxia commutata (Bernh. ex Richb.) Fritsch, 1897 (1)
- ★ Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800 (1)
- ▲ Legousia speculum-veneris (L.) Chaix, 1785 (3)
- ▼ Leucocjum aestivum L., 1759 (1)
- ◆ Malva trimestris (L.) Salicb., 1796 (1)
- ▲ Medicago hybrida (Pourn.) Trautv., 1841 (2)
- ▼ Narcissus tazetta subsp. tazetta L., 1753 (1)
- ★ Nigella arvensis L., 1753 (1)

- Ophioglossum vulgatum L., 1753 (1)
- Ophrys catalaunica O.Danesh & E.Danesh, 1972 (3)
- ◆ Papaver argemone L., 1753 (18)
- ▲ Papaver hybridum L., 1753 (1)
- ▼ Scorzonera austriaca subsp. bupleurifolia (Pouzollet ex Timb.-Lagr. & Jeanb.) Bonn (1)
- ★ Sideritis hyssopifolia subsp. peyrei (Timb.-Lagr.) Briq., 1993 (32)
- ◆ Stipa capillata L., 1762 (5)
- Thymelaea passerina (L.) Coss. & Germ., 1861 (1)
- ▲ Trifolium bocconei Sav., 1808 (3)
- ▼ Trifolium strictum L., 1755 (1)
- ★ Turgenia latifolia (L.) Hoffm., 1814 (2)
- ▲ Valerianella dentata (L.) Pollich, 1776 (1)
- ◆ Xanthoselinum alsaticum subsp. alsaticum (L.) Schur, 1866 (3)

Flore patrimoniale 2023

- Allium schoenoprasum (13)
- ◆ Arenaria controversa (1)
- Schoenoplectus lacustris (1)
- ★ Sideritis hyssopifolia subsp. peyrei (1)

Atlas de la biodiversité communale
Flore patrimoniale de la commune d'Alzonne

Date : 28/06/2023

Auteur : Ecodiv

Client : Mairie d'Alzonne

Échelle : 1 in = 0.175148 km

Projection: Popular Visualization CRS

Remarque

Il est à noter que les plantes-hôtes (plantes sur lesquelles les chenilles d'une espèce de papillon se développent exclusivement) de papillons protégés n'ont pas été incluses, l'étude de l'entomofaune ne faisant pas partie de l'ABC. Des points GPS ont toutefois été réalisés pour :







- 1) Les Aristoloches clématite (*Aristolochia clematitis*) et à feuilles rondes (*A. rotunda*), plantes-hôtes de la Diane (*Zerynthia polyxena*), protégée au niveau national et en annexe IV de la directive « Habitats » ;
- 2) Les Dorycnies hirsute (*Lotus hirsutus*) et à cinq feuilles (*L. dorycnium*), plantes-hôtes de la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*), protégée au niveau national ;
- 3) La Succise des prés (*Succisa pratensis*), plante-hôte du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), protégé au niveau national et en annexes II et IV de la directive « Habitats ».

La Diane est avérée sur la commune. La libellule Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), protégée au niveau national et en annexes II et IV de la directive « Habitats », l'est également comme le note le site <https://biodiv-occitanie.fr//commune/11009>

Description des principaux taxons patrimoniaux

Le très grand nombre de taxons patrimoniaux présents sur la commune (58) a conduit à écarter la description précise de chacun. Un scan des fiches dédiées a été réalisé pour la vingtaine de taxons évoqués dans *l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude*, avec l'accord des auteurs. Ces fiches sont visibles en annexe II.

La plupart des autres taxons sont simplement illustrés dans le tableau ci-dessous.

		<p><i>Anacamptis laxiflora</i></p>
<p><i>Ajuga chamaepitys</i></p>		
	<p><i>Anacamptis morio</i> subsp. <i>morio</i></p>	
	<p><i>Briza minor</i> (Olivier Delzons, INPN)</p>	
	<p><i>Calepina irregularis</i></p>	



Centaurea solstitialis



Chara sp.



*Cistus
crispus*



Cota altissima



Euphorbia falcata



Euphorbia illirica



*Falcaria
vulgaris*



Fraxinus excelsior



Gladiolus italicus



*Himantoglossum
robertianum*



Hippocrepis ciliata



Iberis pinnata



Jasonia tuberosa



*Legousia
hybrida*



Legousia speculum-veneris



Lysimachia minima



Narcissus assoanus



Narcissus tazetta



Ophioglossum vulgatum



Papaver argemone
(Yoan Martin, INPN)



Papaver hybridum



Phalaris coerulescens



Ranunculus arvensis



Ranunculus gramineus



Rorippa amphibia



Schoenoplectus lacustris



*Scutellaria
galericulata*



Sison segetum



Trifolium squamosum var. *xatardii*



Trifolium strictum
(Hugues Tinguy, INPN)



Tulipa sylvestris
subsp. *australis*



Valerianella dentata



Veronica cymbalaria

Note sur la présence de la Berle dressée (*Berula erecta*)

Une plante en feuilles a été découverte au printemps dans une frênaie humide du domaine de Capleu ; elle évoque fortement la Berle dressée (comme le confirme Bruno de Foucault, à qui une photo a été envoyée). Cette Apiacée (ombellifère) des sources, ruisseaux et marais alcalins, au rhizome à odeur de céleri, est très rare sur le pourtour méditerranéen, en particulier dans l'ex Languedoc-Roussillon. Dans l'Aude, moins de 5 stations sont connues, toutes dans les Corbières ; une mention de 1885 à Raissac/Lampy est la seule de la Montagne noire. Une vérification en période de floraison (juin à septembre) serait donc souhaitable.



Note sur la présence potentielle de la Ciboulette (*Allium schoenoprasum*)

À l'état sauvage, la Ciboulette est une espèce boréale présente dans les pelouses humides et berges de ruisselets de montagne. C'est pourquoi la *Flore de la France méditerranéenne continentale* ne la cite que dans les Pyrénées. Toutefois, 2 populations ont récemment été trouvées à La Frigoule (limite Cenne-Monestiés, Saissac et Saint-Martin-le-Vieil) et aux Houillères (Saint-Martin-le-Vieil), cette dernière seulement à une centaine de mètres au nord de la limite avec Alzonne (Trapadou). Ces stations sont les seules de la Montagne noire et très éloignées des autres connues (Pyrénées et Massif central : vallée de l'Agout).

Les situations occupées sont très étonnantes (prairies méditerranéennes temporairement humides à Schoin) et pourraient caractériser une nouvelle association végétale. La *Flore de la France méditerranéenne continentale* note d'ailleurs « Espèce polymorphe ayant plusieurs écotypes à morphologies un peu différentes ».

L'espèce pourrait donc faire l'objet de recherches supplémentaires dans les secteurs favorables d'Alzonne (Trapadou, Sesquières).

3.6.4. Bioévaluation de la flore patrimoniale

Un enjeu fort est accordé aux plantes patrimoniales bénéficiant d'un statut de protection, et/ou figurant sur une liste rouge nationale ou internationale (classée a minima « NT »), et/ou figurant dans le plan national d'actions (PNA) « Messicoles » au niveau 1, et/ou endémiques, et/ou nouvellement découvertes pour le département/la région, et/ou particulièrement menacées.

Un enjeu modéré est accordé aux plantes figurant sur une liste rouge régionale (classée a minima « NT »), et/ou dans l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude, et/ou figurant dans le plan national d'actions (PNA) « Messicoles » au niveau 2, et/ou figurant à l'inventaire ZNIEFF (remarquables ou déterminantes) et ayant une aire de répartition restreinte (par exemple, par la nature même de leur habitat).

Un enjeu faible est accordé aux plantes figurant seulement à l'inventaire ZNIEFF (remarquables ou déterminantes) et ayant une aire de répartition large.

Il est à noter que le critère « déterminant ZNIEFF » a évolué : la liste des espèces concernées, qui était celle de Languedoc-Roussillon, a été revue début 2022 pour fusionner avec celle de Midi-Pyrénées et ainsi concerner toute l'Occitanie. De profonds changements sont survenus, mais par souci de cohérence depuis le début du projet, les espèces ne figurant plus sur la nouvelle liste Occitanie ont été conservées avec la précision « LR » pour Languedoc-Roussillon. Les espèces déterminantes ZNIEFF peuvent l'être sur toute la région Occitanie, ou seulement dans certains sous-secteurs : Bassin aquitain, Massif central, Pyrénées, Méditerranée.

BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE						
Nom scientifique Nom vernaculaire	Protection nationale / Directive Habitats	Liste rouge / Livre rouge	PNA messicoles	ZNIEFF	Atlas Aude	Enjeu / Floraison Commentaires
<i>Adonis aestivalis</i> Goutte de sang d'été, Adonis d'été		NT		Dét. LR + Occitanie	Oui	5-7 Fort Mention ancienne
<i>Adonis annua</i> Goutte de sang			PNAm1	Dét. LR	Oui	3-10 Fort Découverte 2022 El Saint-Jean
<i>Ajuga chamaepitys</i> Bugle jaune, Bugle petit-pin, Petite Ivette			PNAm2			5-10 Modéré
<i>Allium chamaemoly</i> Ail petit Moly	PN			Dét. LR + Occitanie	Oui	(11)12-2(3) Fort
<i>Anacamptis laxiflora*</i> Orchis à fleurs lâches		VU Orchidées				4-6 Découverte 2022 Modéré / Fort
<i>Anacamptis morio</i> subsp. <i>morio</i> Orchis bouffon		NTe				3-5 Faible Présence étonnante dans la liste rouge

BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE						
Nom scientifique Nom vernaculaire	Protection nationale / Directive Habitats	Liste rouge / Livre rouge	PNA messicoles	ZNIEFF	Atlas Aude	Enjeu / Floraison Commentaires
						européenne (espèce commune)
<i>Anemone coronaria</i> Anémone couronnée	PN			Dét. LR	Oui	Fort 2-4 Le pied identifié sur photo suite à l'avis de recherche lancé est sans doute un cultivar.
<i>Arenaria controversa</i> Sabline des chaumes	PN			Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 5-7 Endémique Sud-Ouest France
<i>Artemisia caerulescens</i> subsp. <i>gallica</i> Armoise bleuâtre de France, Armoise de France		LR2		Dét. LR		Fort 9-11
<i>Asperula arvensis</i> Aspérule des champs, Petite Râpette			PNAm1	Dét. Occitanie	Oui	Fort 4-6 Mention ancienne
<i>Bellevalia romana</i> Jacinthe de Rome	PN	LR1 NT		Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 3-5
<i>Briza minor</i> Petite Amourette, Brize mineure				Dét. LR		Faible 4-6
<i>Calepina irregularis</i> Calépine irrégulière, Calépine de Corvin			PNAm2			Modéré 2-6 Découverte 2022
<i>Centaurea solstitialis</i> Centaurée du solstice				Dét. Occitanie Bassin aq + Massif central		Faible 6-9 Découverte 2022
<i>Chara</i> sp.	HIC					Fort Découverte 2022 Détermine l'habitat 3140 « Eaux calcaires avec <i>Chara</i> spp. »
<i>Cistus crispus</i> Ciste crispé		NT		Dét. Occitanie		Fort 5-6
<i>Cota altissima</i> Anthémide très élevée			PNAm2			Modéré 4-7 Découverte 2022

BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE						
Nom scientifique Nom vernaculaire	Protection nationale / Directive Habitats	Liste rouge / Livre rouge	PNA messicoles	ZNIEFF	Atlas Aude	Enjeu / Floraison Commentaires
<i>Delphinium pubescens</i> Pied-d'alouette pubescent		NT	PNAm1	Dét. LR	Oui	Fort 6-7 Mention ancienne
<i>Euphorbia falcata</i> Euphorbe en faux, Euphorbe à cornes en faucille			PNAm2			Modéré 5-9
<i>Euphorbia illirica</i> Euphorbe velue				Rem. LR		Faible 4-7 Découverte 2022
<i>Falcaria vulgaris</i> Falcaire commune				Dét. Occitanie Bassin aq + Massif central		Faible 6-9 Découverte 2022
<i>Fraxinus excelsior</i> Frêne élevé, Frêne commun		NTe				Fort 2-5 En régression car victime de la chalarose
<i>Gagea lacaitae</i> Gagée de Lacaita	PN			Rem. LR	Oui	Fort 3-4
<i>Galium tricorutum</i> Gaillet à trois cornes			PNAm2	Dét. LR	Oui	Modéré 3-6 Mention ancienne
<i>Gladiolus italicus</i> Glaïeul d'Italie			PNAm2			Modéré 4-6 Découverte 2022
<i>Himantoglossum robertianum</i> Barlie de Robert				Dét. Occitanie Bassin aq		Faible 1-4 Découverte 2022
<i>Hippocrepis ciliata</i> Fer à cheval cilié				Rem. Occitanie		Faible 3-5
<i>Iberis pinnata</i> Ibérus à feuilles pennatifides			PNAm2	Dét. Occitanie Bassin aq + Pyrénées		Modéré 4-6
<i>Isoetes durieui</i> Isoète de Durieu	PN			Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 3-7 Découverte 2022 El Saint-Jean
<i>Jasonia tuberosa</i> Jasonie tubéreuse				Dét. Occitanie Bassin aq +		Faible 6-9 Découverte 2022

BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE						
Nom scientifique Nom vernaculaire	Protection nationale / Directive Habitats	Liste rouge / Livre rouge	PNA messicoles	ZNIEFF	Atlas Aude	Enjeu / Floraison Commentaires
				Pyrénées		
<i>Juncus bufonius</i> var. <i>congestus</i> Jonc minuscule					Oui	Modéré 3-6 Découverte 2022 Une seule station dans l'Atlas, mais a priori sous-estimé
<i>Kickxia commutata</i> Linaire grecque, Linaire changée	PN			Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 5-10 Redécouverte 2022 (mention de 1885)
<i>Legousia hybrida</i> Miroir de Vénus hybride, Spéculaire hybride, Petite Spéculaire			PNAm2			Modéré 4-6
<i>Legousia speculum-veneris</i> Miroir de Vénus, Spéculaire miroir, Mirette			PNAm2			Modéré 5-7
<i>Leucojum aestivum</i> Nivéole d'été	PN	NT		Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 3-4
<i>Lysimachia minima</i> Centenille naine				Dét. LR + Occitanie Méd.		Modéré Très rare dans l'Aude (Montagne noire centrale)
<i>Malva trimestris</i> Lavatière d'un trimestre		LR2		Dét. LR	Oui	Fort 5-6
<i>Medicago hybrida</i> Luzerne hybride, Luzerne de Pourret				Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 5-7 Endémique centrée sur l'Aude
<i>Myosotis congesta</i> Myosotis à fleurs serrées						Fort 3-5 Nouvelle espèce pour l'Occitanie Découverte 2022 El Saint-Jean
<i>Narcissus assoanus</i> Narcisse à feuilles de jonc	DH V			Dét. Occitanie Bassin aq		Modéré 3-4 Découverte 2022
<i>Narcissus tazetta</i> Narcisse-à-bouquet	HIC					Modéré / Fort 3-4(5) Caractérise les prairies fauchées mésohygrophiles méditerranéennes

BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE						
Nom scientifique Nom vernaculaire	Protection nationale / Directive Habitats	Liste rouge / Livre rouge	PNA messicoles	ZNIEFF	Atlas Aude	Enjeu / Floraison Commentaires
						(6510-2)
<i>Nigella arvensis</i> Nigelle des champs		CR LR1	PNAm1	Dét. LR	Oui (dans la liste des taxons anciens)	Fort 5-7 Mention ancienne « à la métairie des Sesquières » (1885)
<i>Ophioglossum vulgatum</i> Ophioglosse commun, Langue de serpent	HIC (Protégé PACA)					Modéré / Fort 4-6 Caractérise les prairies humides (notamment à Molinie, 6410)
<i>Ophrys catalaunica</i> Ophrys de Catalogne	PN	LR2 NT		Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 4-6
<i>Papaver argemone</i> Pavot argémone, Coquelicot Argémone			PNAm2			Modéré 4-7
<i>Papaver hybridum</i> Pavot hybride			PNAm2			Modéré 4-6
<i>Phalaris coerulescens</i> Alpiste bleuisant				Dét. Occitanie		Faible 4-6 Découverte 2022
<i>Phalaris minor</i> Alpiste mineur				Rem. LR, Dét. Occitanie	Oui	Modéré 5-6 Découverte 2022 EI Saint-Jean
<i>Ranunculus arvensis</i> Renoncule des champs			PNAm2			Modéré 4-7 Découverte 2022 EI Saint-Jean
<i>Ranunculus gramineus</i> Renoncule à feuilles de graminée				Dét Occitanie Bassin aq		Faible 4-6 Découverte 2022
<i>Rorippa amphibia</i> Rorippe amphibie				Rem. LR, Dét. Occitanie Méd		Faible 6-9 Découverte 2022
<i>Schoenoplectus lacustris</i> Jonc des chaisiers				Rem. LR		Faible 5-8 Découverte 2023
<i>Scorzonera austriaca</i> subsp. <i>bupleurifolia</i> Scorsonère à feuilles de				Dét. LR + Occitanie	Oui	Modéré 4-7 Mention ancienne

BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE						
Nom scientifique Nom vernaculaire	Protection nationale / Directive Habitats	Liste rouge / Livre rouge	PNA messicoles	ZNIEFF	Atlas Aude	Enjeu / Floraison Commentaires
buplèvre						Endémique France sud
<i>Scutellaria galericulata</i> Scutellaire à casque				Rem. LR		Faible 6-10 Découverte 2022
<i>Serapias parviflora</i> Sérapias à petites fleurs	PN			Dét. LR + Occitanie	Oui	Fort 4-6 Découverte El Bagne-Moutous
<i>Sideritis hyssopifolia</i> subsp. <i>peyrei</i> Crapaudine		EN		Dét. LR + Occitanie	Oui	Très fort 7-9 Endémique (des Sesquières et du Trapadou)
<i>Sison segetum</i>				Dét. LR + Occitanie Massif central		Faible 5-6 Découverte 202 El Saint-Jean
<i>Stipa capillata</i> Plumet chevelu, Stipe capillaire				Dét. LR + Occitanie	Oui	Modéré 6-8
<i>Thymelaea passerina</i> Passerine annuelle, Langue-de-moineau			PNAm1	Dét. Occitanie	Oui (sous-espèce pubescens, la plus répandue dans la dition)	Fort 6-10 Non mentionné à Alzonne dans l'Atlas, mais mention ancienne aux Sesquières selon OpenObs
<i>Trifolium bocconeii</i> Trèfle de Boccone				Dét. LR + Occitanie	Oui	Modéré 4-7
<i>Trifolium squamosum</i> var. <i>xatardii</i> Trèfle écailleux				Dét. LR		Faible 4-5 Découverte 2022
<i>Trifolium strictum</i> Trèfle raide				Dét. LR		Faible 5-6
<i>Tulipa sylvestris</i> subsp. <i>australis</i> Tulipe méridionale				Dét. Occitanie Bassin aq + Pyr.		Faible 3-6 Découverte 2022
<i>Turgenia latifolia</i> Tordyle à larges feuilles, Caucalis à feuilles larges		EN	PNAm1	Dét. LR + Occitanie Bassin aq + Massif central	Oui	Fort 5-6 Très rare dans l'Aude (2 stations récentes dans

BIOEVALUATION DE LA FLORE PATRIMONIALE						
Nom scientifique Nom vernaculaire	Protection nationale / Directive Habitats	Liste rouge / Livre rouge	PNA messicoles	ZNIEFF	Atlas Aude	Enjeu / Floraison Commentaires
						l'Atlas)
<i>Valerianella dentata</i> Mâche dentée, Doucette dentée			PNAm2			Modéré 4-7
<i>Veronica cymbalaria</i> Véronique cymbalaire				Dét. LR + Occitanie Bassin aq + Massif central		Faible 12-5
<i>Xanthoselinum alsaticum</i> Peucédan d'Alsace				Dét. LR + Occitanie	Oui	Modéré 8-9

Légende

PN1 : / PN2 : annexes I et II de l'arrêté ministériel du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 31 août 1995, fixant la liste des plantes protégées sur le territoire national. Annexe I : interdiction de « la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages ». Annexe II : « le ramassage ou la récolte, l'utilisation, le transport, la cession à titre gratuit ou onéreux sont soumis à autorisation du ministre chargé de la protection de la nature. »

Directive « Habitats, faune, flore » : **HIC** : habitat d'intérêt communautaire (listés dans l'annexe I) ; **annexe II** : espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire ; **annexe IV** : espèces de faune et de flore nécessitant une protection stricte ; **annexe V** : espèces animales et végétales pour lesquelles les prélèvements ne doivent pas nuire à un niveau satisfaisant de conservation (réglementation de l'accès à certains sites, limitation dans le temps des récoltes, mise en place d'un système d'autorisation de prélèvement, réglementation de la vente ou l'achat, etc.).

Liste rouge nationale (ou Europe si suivi de « e ») : NT (quasi menacée), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique), selon la liste rouge des espèces menacées en France (Flore vasculaire de France métropolitaine - UICN, MNHN, FCBN, AFB, 2018) ou Europe.

*Pour *Anacamptis laxiflora*, un point important est à noter : elle figure comme « VU » (vulnérable) sur la liste rouge des orchidées de France métropolitaine dressée par l'UICN en 2009, mais comme « LC » (préoccupation mineure) sur la liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine établie en 2018. Nous avons contacté Frédéric Andrieu du CBN Méditerranée pour avoir son point de vue : selon lui, la liste la plus récente prévaudrait, mais la question n'a pas été officiellement tranchée.

Livre rouge national : premier tome « espèces prioritaires » (LR1), deuxième tome (LR2).

Remarquable / déterminant ZNIEFF : les taxons déterminants justifient la création de ZNIEFF, au niveau régional ou local. Les taxons remarquables ne justifient pas la création de ZNIEFF, mais sont recensés pour leur contribution à la richesse du milieu et compléter le porter à connaissance fait par les ZNIEFF.

PNA messicoles : plante figurant dans le « plan national d'actions messicoles » aux niveaux 1 et 2 (le niveau 3 présentant le moindre degré de menace et n'étant pas pris en compte ici).

Atlas Aude : présence au sein de l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude.

3.6.5. Flore envahissante

La commune d'Alzonne abrite un nombre conséquent d'espèces exotiques, notamment au cœur de la ville, dont certaines sont reconnues pour développer un caractère envahissant. Les ripisylves (Fresquel, Lampy, Vernassonne) y sont davantage sensibles.

L'ouvrage *Plantes invasives en France* (Müller S. (coord.), 2004) a été le premier à dresser une liste nationale de la flore envahissante. Aujourd'hui, la Liste des espèces végétales exotiques envahissantes en PACA, Occitanie et Corse (www.invmed.fr) mentionne **9 espèces du site comme invasives de catégorie « majeure » en Occitanie (le maximum d'une échelle débutant par « Prévention », « Alerte », « Emergente », « Modérée ») : le Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*), l'Erable negundo (*Acer negundo*), l'Ailante (*Ailanthus altissima*), l'Armoise de Chine (*Artemisia verlotiorum*), l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*), le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) et la Lampourde d'Italie (*Xanthium orientale* subsp. *italicum*). Elles sont décrites ci-après.**

Pour information, sont en catégorie :

- « Alerte » : le Yucca (*Yucca gloriosa*), le Mûrier à papier (*Broussonetia papyrifera*), les Cotonéasters (*Cotoneaster* sp.), le Fusain de Japon (*Euonymus japonicus*), la Renouée de Boukhara (*Fallopia baldschuanica*), le Lyciet commun (*Lycium barbarum*), la Passiflore bleue (*Passiflora caerulea*), le Bambou (*Phyllostachys* sp.), l'Arbre des Hottentots (*Pittosporum tobira*), le Sumac de Virginie (*Rhus typhina*), le Palmier de Chusan (*Trachycarpus fortunei*), la Verveine de Buenos Aires (*Verbena bonariensis*)
- « Modérée » : l'Amaranthe couchée (*Amaranthus deflexus*), l'Amaranthe réfléchie (*A. retroflexus*), le Bident feuillé (*Bidens frondosa*), le Datura officinal (*Datura stramonium*), le Chénopode fausse-ambrosie (*Dysphania ambrosioides*), la Vergerette du Canada (*Erigeron sumatrensis*), de Buenos Aires (*E. bonariensis*), la Vigne-vierge (*Parthenocissus inserta*), le Pétasite odorant (*Petasites pyrenaicus*), le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*), le Platane d'Espagne (*Platanus x hispanica*), le Sporobole tenace (*Sporobolus indicus*), l'Aster à feuilles de saule (*Symphotrichum x salignum*), la Vigne des rivages (*Vitis riparia*).

Les 9 espèces envahissantes « majeures »

1) Le Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=79691

Le centre de ressources <http://especies-exotiques-envahissantes.fr/espece/acacia-dealbata/> rapporte ceci : « Introduit en 1792 en Angleterre, le Mimosa d'hiver est signalé en 1847 à Angers (Muller, 2004). Il a été cultivé au jardin des plantes de Montpellier dès 1841. Il a été observé pour la première fois dans le milieu naturel à Cannes en 1864, puis dans le massif de l'Estérel (Fried, 2012). Il a été introduit sur l'île de la Réunion pour des usages sylvicoles et sa première mention dans le milieu naturel date de 1841 (UICN France). L'espèce est également présente dans les Terres australes et antarctiques françaises (île d'Amsterdam) et en Polynésie française (UICN France). Le Mimosa peut rapidement former des peuplements denses, par rejets et drageons, qui entrent en compétition avec la flore indigène et modifient le milieu (Fried 2012). Il s'agit d'une espèce fixatrice d'azote qui peut modifier le cycle des nutriments du milieu colonisé (Fried, 2012, Weber, 2003). »



2) L'Érable negundo (*Acer negundo*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=79766

Ce petit arbre pouvant atteindre 15 à 20 mètres de haut est originaire du nord des États-Unis et du Canada. Introduit comme arbre ornemental, puis pour la fixation du substrat dans les zones alluviales, il s'est facilement naturalisé dans le sud de l'Europe, surtout le long des fleuves et rivières. L'espèce rejette abondamment de souche, et ses samares germent très facilement dans les espaces ouverts.

Le centre de ressources <http://especies-exotiques-envahissantes.fr/espece/acer-negundo/> rapporte qu'il « a été importé volontairement pour l'ornement en Europe avec un certain nombre d'espèces de plantes américaines au cours du 17^e siècle. Il est présent en 1688 en Angleterre, puis importé en Hollande en 1690 et en Allemagne en 1699. Il a été cultivé dans une grande partie de l'Europe au 19^e siècle comme arbre ornemental dans les parcs et jardins, en raison de sa croissance rapide dans les premières années et également pour la fixation du substrat dans les zones alluviales. Il s'est ensuite propagé très rapidement depuis ces lieux d'introduction dans les premières décennies du 20^e siècle (Muller, 2014 ; Fried, 2012). L'impact de l'Érable negundo est relatif. Des peuplements denses peuvent conduire à une réduction de la biodiversité de la strate herbacée et arborée (Fried 2012, Muller, 2004). En s'implantant au sein des communautés alluviales, il peut modifier la structure et la composition floristique et faunistique et son enracinement superficiel n'assure pas le maintien des berges (Porté in Sarat *et al.*, 2015). Une compétition avec le Saule blanc est reportée sans qu'il n'y ait de véritable exclusion (Fried 2012, Muller, 2004). »



3) L'Ailante (*Ailanthus altissima*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=80824

Le centre de ressources <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/ailanthus-altissima/> précise que « l'Ailante glanduleux a été introduit en France en 1786, pour réaliser les alignements ligneux dans les avenues et remplacer le Tilleul dans les parcs urbains, mais aussi pour l'élevage du ver à soie (Muller, 2004). Très bien adapté au stress des milieux anthropisés, l'Ailante tolère les polluants des milieux urbains et possède une capacité à rejeter des souches et à drageonner vigoureusement (Fried, 2012). La plante semble coloniser préférentiellement les milieux fortement anthropisés (friches, abords d'habitations, etc.) et dans un second temps les milieux naturels thermophiles (ourlets de dune boisée, fourrés dunaires et coteaux calcaires). L'Ailante peut provoquer des modifications phytosociologiques et paysagères du fait des substances allélopathiques qu'il produit (appelées « l'ailanthone »), qui inhibent la croissance des autres espèces présentes et favorise la formation de peuplements monospécifiques denses (Muller, 2004). Une odeur forte et désagréable est dégagée via son feuillage et ses fleurs mâles. »



4) L'Armoise de Chine (*Artemisia verlotiorum*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=84057

Le centre de ressources <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/artemisia-verlotiorum/> mentionne que « la première mention connue de l'espèce en France date du début du XVI^e siècle, dans le département du Rhône (Siflore). Le développement rapide de rhizomes allongés permet à l'Armoise des frères Verlot de former des peuplements monospécifiques denses sur de grandes étendues, difficiles à contrôler dans les cultures en raison de leurs tiges souterraines horizontales. Son impact précis sur les écosystèmes reste à évaluer (Fried, 2012). »



5) L'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=92572

Le centre de ressources <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/cortaderia-selloana/> rapporte ceci : « L'Herbe de la Pampa a été introduite en Europe par un horticulteur écossais entre 1775 et 1862. Elle a été introduite en France à partir de graines collectées en Équateur et a été cultivée au Jardin des Plantes de Montpellier en 1857. Sa production commerciale a commencé en 1874 (FCBN). Largement plantée, en particulier dans les années 1960-1980, l'Herbe de la Pampa a commencé à se répandre de manière plus dynamique à partir des années 1990 [...]. »



Elle a également été recommandée dans d'autres régions du monde (Nouvelle-Zélande, Californie) comme fourrage, protection contre le vent et stabilisateur de sol (Muller, 2004). L'Herbe de la Pampa est une espèce à croissance rapide hautement compétitive, utilisant une grande quantité de ressources nutritives au détriment de la flore indigène. Sa croissance rapide et l'accumulation d'une biomasse aérienne et souterraine importante lui permettent de capter la lumière, l'humidité et les nutriments au détriment des autres plantes. La grande quantité de matériaux qu'elle produit est hautement inflammable, augmentant sérieusement les risques d'incendies. Son installation conduit souvent à une modification de la structure et de la composition de la végétation. Sa colonisation représente une menace pour les sites côtiers, dunaires et les pelouses une fois que les plantules sont installées. »

6) Le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=112482

Le centre de ressources <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/paspalum-dilatatum/> précise que « le Paspale dilaté a été sélectionné et cultivé comme plante fourragère en Amérique du Nord et en Australie (Fried, 2012). Rare dans les cultures en France, le Paspale dilaté cause des pertes économiques importantes ailleurs dans le monde (rizières en Asie). Son impact dans les prairies humides patrimoniales (bordures de mares temporaires méditerranéennes) est à surveiller (Fried, 2012). »

7) Le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=117860

Le Robinier faux-acacia est un arbre pouvant atteindre 25 mètres de hauteur, originaire des Appalaches (USA). L'espèce s'est facilement naturalisée : produisant de nombreuses graines, elle rejette de souche et drageonne abondamment. C'est une plante pionnière et héliophile adepte des conditions sèches et chaudes, sur des sols à granulométrie, niveau trophique et pH très variable : remblais, talus, terrils, friches mais aussi pelouses calcaires ou sableuses abandonnées.

Selon le centre de ressources <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/robinia-pseudoacacia/>, « le Robinier faux-acacia a été importé en France en 1601, par Jean Robin, jardinier du roi. Elle a ensuite été largement diffusée dans différentes régions du globe, notamment en Australie, pour ses qualités d'espèce ligneuse à croissance rapide, stabilisatrice de substrats instables et améliorante du sol (par fixation d'azote), mais également comme espèce mellifère, fourragère, ornementale et productrice d'un bois de bonne qualité technologique (Muller, 2004 ; Fried, 2012). Les plantations en France représentent environ 100 000 ha (Muller, 2004 ; Fried, 2012). L'espèce a également été introduite sur l'Île de la Réunion (UICN France). L'envahissement du milieu naturel par le Robinier faux-acacia conduit, suite à la fixation d'azote atmosphérique, à des communautés végétales riches en espèces nitrophiles (ronce, gaillet, orties) comportant elles-mêmes un grand nombre d'espèces exotiques. Ceci conduit à des forêts très pauvres en espèces et dominées par une flore banale (Muller, 2004 ; Fried, 2012). »



8) Le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=122630

Ce séneçon originaire d'Afrique du Sud a été introduit par l'industrie lainière en différentes régions d'Europe à la fin du XIX^e siècle. En France, il a été observé en 1935 dans les dunes de Calais et en 1936 à Mazamet, puis a amorcé une très forte expansion, surtout en région méditerranéenne et dans le Nord, à partir des voies de communication. Un plant peut produire plus de 10 000 graines, disséminées par le vent, l'eau, les animaux, les véhicules. Il s'adapte à tous types de sols, surtout en milieux rudéralisés mais aussi dans les friches et pâturages (ses alcaloïdes toxiques le protègent des herbivores).



« L'espèce est une adventice dans les vignobles du sud de la France parfois difficile à contrôler (Muller 2004 ; Fried 2012). Dans les Pyrénées-orientales, le Sénéçon du Cap pose problème dans les prairies où il diminue la valeur pastorale car il est toxique et non consommé dans le bétail (Muller 2004 ; Fried 2012). L'espèce est également toxique pour les chevaux (Passemard, 2005). Sa dynamique et sa compétitivité est à surveiller dans les habitats naturels ouverts, car il peut former des peuplements denses qui diminuent la biodiversité », selon le centre de ressources <http://especies-exotiques-envahissantes.fr/espece/senecio-inaequidens/>

9) La Lampourde d'Italie (*Xanthium orientale subsp. italicum*)

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=612629

Selon le centre de ressources <http://especies-exotiques-envahissantes.fr/espece/xanthium-orientale/>, ce taxon cosmopolite est « une adventice importante dans les cultures, difficile à désherber en raison de sa germination échelonnée dans le temps ».



Remarques :

L'imposante Canne de Provence (*Arundo donax*) – jusqu'à 6 mètres de haut - ne figure pas dans le site www.invmed.fr, mais par contre est citée par le centre de ressources sur les espèces exotiques envahissantes (<http://especies-exotiques-envahissantes.fr/espece/arundo-donax>), qui rappelle que l'espèce « a été probablement introduite à l'époque Romaine, cultivée pour de nombreux usages (canisses, panier, brise-vent). Elle peut former des peuplements quasi monospécifiques et denses en milieu rivulaire, engendrant la transformation des habitats et une forte réduction de la diversité végétale et animale associées à ces habitats. » Originaire d'Asie centrale, elle est désormais très répandue sur le pourtour méditerranéen où elle est naturalisée de longue date sur les berges de cours d'eau mais aussi dans les friches, et est



même plantée en haies. Elle est aussi classée parmi les 100 espèces les plus envahissantes au monde, mais possède un énorme potentiel bioénergétique.

L'Arbre aux papillons ou Buddléia du père David (*Buddleja davidii*) n'a pas été trouvé sur la commune, mais est probablement présent en raison de son attractivité ornementale ; il est de plus bien implanté dans les gorges de la Vernassonne. Il s'agit également d'une espèce envahissante « majeure », décrite ci-dessous.

http://www.invmed.fr/src/listes/evee-fiche.php?cd_ref=86869

Selon le centre de ressources <http://especies-exotiques-envahissantes.fr/espece/buddleja-davidii/>, le Buddléia « a été introduit délibérément pour l'ornement en France par le père David, en 1869. Les premiers envois de graine arrivent en 1893 et la plante commence à être largement cultivée à partir de 1916. Il existe plus de 90 cultivars sélectionnés depuis les années 1920 (Fried 2012 ; FCBN 2010). Le Buddléia peut former rapidement des peuplements monospécifiques denses qui peuvent exclure localement d'autres espèces. Il pose un réel problème dans certaines ripisylves (blocage de la régénération naturelle dans les forêts riveraines, concurrence avec les formations pionnières à saules et peupliers, risque de disparition d'espèces endémiques de lits de torrents par modification du milieu et compétition) (Fried 2012 ; FCBN, 2010). »



3.7. HABITATS

Il n'était pas question lors de cet ABC de recenser les différents habitats (milieux naturels) présents sur la commune. La commune étant partiellement concernée par le site Natura 2000 « Vallée du Lampy », il est toutefois important de rappeler que certains habitats sont dits « d'intérêt communautaire » (et donc d'enjeu européen), car définis dans la directive « Habitats, faune, flore » à l'origine du réseau Natura 2000. Parmi les habitats d'intérêt communautaire, certains sont même « prioritaires ».

Certains milieux naturels sont remarquables et il est important de les préserver dans les politiques d'aménagement, d'autant plus qu'il est vain de vouloir préserver une espèce patrimoniale (faune, flore...) si l'on détruit son milieu de vie.

Tous les habitats français sont numérotés selon la classification Corine Biotopes, et plus récemment par la classification EUNIS. Les habitats d'intérêt communautaire sont décrits dans les différents tomes des « Cahiers d'habitats », et disposent en plus d'un code à quatre chiffres (et un astérisque si l'habitat est « prioritaire »), éventuellement suivi d'un trait d'union si l'habitat a pu être rattaché à un « sous-habitat » connu.

L'association Ecodiv, dans le cadre d'études commandées par l'animateur du site Natura 2000 Carcassonne Agglomération, notamment celles sur la caractérisation des ripisylves de la Vernassonne et du Lampy, a été amenée à améliorer la connaissance sur certains habitats présents au sein du site Natura 2000, et notamment les habitats d'intérêt communautaire. Sur Alzonne, ces derniers sont très nombreux sur le secteur « piémont » de la Montagne noire, entre Capleu et le Trapadou.

Citons par exemple (liste non exhaustive, pour information) :

Landes atlantiques à Ajonc d'Europe (31.23, 4030), Formations stables à Buis (31.82, 5110-3), Matorral arborescent à Genévrier oxycèdre (32.131, 5210-1), (Pelouses pionnières des dalles calcaires planitiaires et collinéennes (34.11, 6110*-1)), Parcours substeppiques à graminées et annuelles (34.5, 6220*), **Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Languedoc (37.4, 6420-4, photo)**, Mégaphorbiaies riveraines (37.71, 6430), Forêts-galeries à grands saules et Peuplier blanc (44.141, 92A0-1), Aulnaies-frênaies à Frêne oxyphylle (44.63, 92A0-7), Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques : peuplements de Pin d'Alep de transition entre le thermo- et le mésoméditerranéen (42.84, 9540-3.1), Yeuseraies acidiphiles à Asplenium fougère d'âne (45.313, 9340-6), Yeuseraies-chênaies pubescentes à Gesse à larges feuilles (9340-8), Bas-marais alcalins (54.2, 7230-1), Communautés des sources et suintements carbonatés (54.12, 7220*-1), Végétation des falaises calcaires planitiaires et collinéennes (62.1, 8210-9), Grottes (65, 8310)...



Le marais de La Raissague (immédiatement au nord-ouest de la déchèterie) évoqué page 10 simplement sous le code 54.2 est un habitat d'intérêt communautaire.

Au Trapadou, le ruisseau de la Combe et un affluent rive droite descendant du plateau des Houillères forment deux cascades tufeuses (7220*-1) temporaires d'environ 3 mètres de haut, dans un « canyon » impénétrable.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au regard des résultats obtenus dans les inventaires, il ressort que les enjeux « biodiversité » sont très forts sur la commune d'Alzonne, aux interfaces des climats méditerranéen et océanique (voire montagnard avec quelques influences de la Montagne noire), et que celle-ci possède une **véritable responsabilité dans la préservation de ce patrimoine d'exception**.

Herpétofaune

10 espèces de Reptiles ont été contactées sur la zone d'étude. Cela représente la quasi-totalité des espèces potentielles sur ce secteur biogéographique. Les trois espèces manquantes restent potentielles : la Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*), la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*) et l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*). Le Lézard ocellé, puis la Vipère aspic et le Seps strié sont les espèces aux enjeux les plus forts.

9 espèces d'Amphibiens ont été contactées sur la zone d'étude. Cela représente la quasi-totalité des espèces potentielles sur ce secteur biogéographique. Il ne manque que le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*) et le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*), qui restent potentiels en limite de commune vers les anciennes carrières de Bram. Le Triton marbré, la Grenouille agile et la Salamandre tachetée sont les espèces aux enjeux les plus forts.

Chiroptères

12 espèces de chauves-souris ont été recensées sur la commune d'Alzonne, sur les 27 espèces présentes dans l'Aude et les 34 présentes en France métropolitaine. Le Murin de Daubenton et la Pipistrelle pygmée sont les espèces à la plus forte activité.

Flore

Tout d'abord, l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude mentionne dans son « **Top 10 des hauts lieux botaniques de l'Aude** » les « **causses de la plaine de la Bitarelle (Moussoulens) et des Sesquières (Alzonne)** », qui sont les seuls cités pour toute la Montagne noire avec la tourbière de la sagne Grande (Les Martys).

Ensuite, l'inventaire 2022 de la flore a permis d'observer 325 taxons supplémentaires par rapport aux données du SINP, et ainsi de porter le nombre total de taxons (espèces et sous-espèces) à 912, chiffre très conséquent au regard de la surface prospectée (22,38 km²). **La commune abrite ainsi 14,71 % de la flore française métropolitaine (6 200 taxons), sur une surface représentant 0,004 % du territoire métropolitain (551 695 km²). Elle héberge aussi 27,80 % de la flore audoise !**

67 taxons patrimoniaux ont été observés, dont 4 endémiques (*Arenaria controversa*, *Medicago hybrida*, *Sideritis hyssopifolia* subsp. *peyrei* et *Scorzonera austriaca* subsp. *bupleurifolia* – mention ancienne) et 22 cités dans l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude. Il est très important de noter qu'à l'heure actuelle, *Sideritis hyssopifolia* subsp. *peyrei* est considéré comme endémique des Sesquières et du Trapadou : il n'existe nulle part ailleurs au monde, et pourtant de nombreux pieds ont été détruits avec l'implantation des parcs photovoltaïques

d'Alzonne et de Moussoulens. Il est donc crucial de préserver les dernières stations de ce taxon classé « en danger critique d'extinction ».

Toutefois, Alzonne abrite un nombre conséquent d'espèces exotiques, dont certaines sont reconnues pour développer un caractère envahissant et doivent être surveillées afin de ne pas constituer une menace supplémentaire pour la grande diversité botanique de la commune. **9 espèces sont ainsi des invasives de catégorie « majeure » en Occitanie : le Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*), l'Erable negundo (*Acer negundo*), l'Ailante (*Ailanthus altissima*), l'Armoise de Chine (*Artemisia verlotiorum*), l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), le Paspale dilaté (*Paspalum dilatatum*), le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudacacia*), le Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*) et la Lampourde d'Italie (*Xanthium orientale* subsp. *italicum*).**

Habitats

Il n'était pas question lors de cet ABC de recenser les différents habitats (milieux naturels) présents sur la commune. La commune étant partiellement concernée par le site Natura 2000 « Vallée du Lampy », il est toutefois important de rappeler que certains habitats remarquables sont dits « d'intérêt communautaire » et parfois même « prioritaires » : il est important de les préserver dans les politiques d'aménagement, d'autant plus qu'il est vain de vouloir préserver une espèce patrimoniale (faune, flore...) si l'on détruit son milieu de vie. Ces habitats remarquables sont particulièrement nombreux sur le secteur « piémont » de la Montagne noire (entre Capleu et le Trapadou : prairies humides méditerranéennes, cascades de tuf, bas-marais calcaires, falaises calcaires, parcours substeppiques hébergeant notamment l'endémique *Arenaria controversa*...), ainsi que le long des cours d'eau et plans d'eau.

La Trame verte et bleue et la Trame noire

La première se compose des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, ces derniers assurant des connexions entre les réservoirs de biodiversité. La seconde intègre l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Sur Alzonne, deux grands réservoirs de biodiversité ont été identifiés par le SRCE : celui recouvrant le site Natura 2000 « Vallée du Lampy », englobant les vallées du Lampy et de la Vernassonne jusqu'à la confluence avec le Fresquel, et celui au sud-ouest de la commune, englobant l'amont du Fresquel et de son affluent le Rébenty, et surtout l'ensemble des gravières de Bram / Montréal (Alzonne en hébergeant une toute petite partie). Il apparaît très important de permettre à ces deux réservoirs d'être reliés, d'autant plus que les corridors écologiques sont moins nombreux et fonctionnels, plus fragmentés dans le « couloir lauragais » qui occupe la moitié sud de la commune - les principaux corridors de cette partie étant le Fresquel qui traverse la commune d'ouest en est, son affluent le Rébenty et le canal du Midi. Le reste de la Trame bleue s'y réduit à des fossés et à quelques plans d'eau (parfois remarquables comme les Pesquiès, malgré la présence d'écrevisses américaines), et la Trame verte surtout à des haies peu nombreuses et fragmentaires.

Sont identifiés en Trame noire le canal du Midi, le Lampy et la Vernassonne, les secteurs des gravières de Bram et du ruisseau de Falgous, ces deux derniers recoupant les deux grands

réservoirs de biodiversité et étant reliés pour la Trame noire via l'étang de Fontorbe, ce qui confirme la nécessité d'améliorer le corridor entre les deux grands réservoirs.

Autres groupes faunistiques non étudiés

Bien que l'ABC ne se soit pas attaché à ces groupes, des espèces patrimoniales et protégées sont à prendre en compte. Sans exhaustivité, nous pouvons citer pour les insectes la Diane et la Cordulie à corps fin, pour les mammifères le Chat forestier, et potentiellement la Loutre (connue des gravières de Bram et du secteur de l'abbaye de Villelongue), pour les oiseaux le Grand-Duc d'Europe (combe du Trapadou). Quelques données « avifaune » issues des études d'impacts sur le secteur Sesquières-Bitarelle : Tourterelle des bois, Caille des blés, Alouette lulu, Grand Corbeau, Petit-Duc scops, Effraie des clochers, Chevêchette d'Athéna, Busards cendré et Saint-Martin, Circaète Jean-le-Blanc, Pipit rousseline, Fauvettes passerinette et pitchou, Oedicnème criard, Engoulevent d'Europe, Huppe fasciée, Pie-grièche à tête rousse...

Quelques pistes d'actions pour lutter contre la « 6^e extinction de masse de la biodiversité »

Qu'est-ce que la « 6^e extinction de masse de la biodiversité » ? Les activités humaines en sont la cause directe ou indirecte, depuis la Préhistoire mais avec une nette accélération depuis les années 1950. Le taux d'extinction actuel pourrait être de 100 à 1 000 fois supérieur au taux moyen naturel constaté dans l'évolution récente de la biodiversité. En 2007, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) évalue qu'1 espèce d'oiseaux sur 8, 1 mammifère sur 4, 1 amphibien sur 3 et 70 % des plantes sont en péril...

Pour que cet ABC ait un impact concret sur la très riche biodiversité de la commune, les propositions suivantes sont faites :

- 1) Prise en compte de l'ABC dans le PLU en cours de révision, conformément au souhait de la commune ;
- 2) Fiches d'aménagement et de gestion ci-après, pour améliorer la préservation de la biodiversité et la sensibilisation à celle-ci ; au-delà de ces fiches, l'organisation d'actions de sensibilisation à la préservation de la biodiversité (stands, conférences, balades nature pour le grand public, les propriétaires, agents, élus...) est à encourager ;
- 3) Création / utilisation d'organes réglementaires de préservation de la biodiversité sur le secteur Sesquières / Trapadou : arrêté préfectoral de préservation de biotope (APPB) ou arrêté de protection d'habitat naturel (APHN), fermeture des accès de certains secteurs par un financement du Département (parcelles en ENS) ou un contrat Natura 2000, encadrement de la gestion forestière par une évolution des aménagements forestiers ou des Plan simples de gestion, mise en place de Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) ciblées ou d'Obligations réelles environnementales (ORE) sur certaines parcelles entre le Conservatoire des espaces naturels (CEN) et les propriétaires volontaires, etc.
- 4) Information de l'animateur du site Natura 2000 « Vallée du Lampy », Carcassonne Agglomération, des projets de nature à impacter son extrême richesse en biodiversité, en

particulier sur le secteur Sesquières / Trapadou / Bitarelle, déjà durement affecté (parcs photovoltaïques, etc.) ;

- 5) Suivi et préservation des secteurs à espèces endémiques : *Sideritis hyssopifolia* subsp. *peyreii*, (endémique des Sesquières et du Trapadou), *Arenaria controversa.*, en sensibilisant les propriétaires des stations.

5. PROPOSITIONS DE FICHES D'AMENAGEMENT ET DE GESTION

5.1. GESTION DES ESPECES ENVAHISSANTES / DECHETS

THEMATIQUE	NATURE
OBJECTIF	PROTECTION
<p>La commune abrite un nombre conséquent d'espèces introduites, voire envahissantes. Le Sénéçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i>) est devenu très problématique sur la Montagne noire notamment (empoisonnement du bétail, chevaux en particulier). Les écrevisses « américaines » sont également présentes sur la commune, en particulier sur l'étang communal des Pesquiès qui est aussi encombré de déchets (berges surtout), ainsi que sur la gravière de Gabache-Basse qui est en partie sur la commune d'Alzonne.</p> <p>La sensibilisation du personnel de la mairie (services techniques) et des habitants serait bénéfique.</p>	
Phasage	Coût prévisionnel
Sensibilisation du personnel aux espèces présentes (1 jour)	450
Arrachage / suivi (flore)	En régie mairie / Carcassonne Agglomération
Pose nasses (écrevisses) à l'étang des Pesquiès	Environ 60 euros par nasse (fabrication française Catfish : https://www.esat-adsea-nievre.com)
Chantier participatif d'enlèvement des déchets (Pesquiès)	
Partenaires pressentis	Mairie et Carcassonne Agglomération Association Ecodiv

5.2. CREATION / RESTAURATION DE MARES

THEMATIQUE	NATURE
OBJECTIF	SENSIBILISATION / DETENTE
<p>Plusieurs mares ont été identifiées et cartographiées sur la commune d'Alzonne. Les mares revêtent une importance majeure pour les écosystèmes, mais elles ont subi une forte régression, à l'instar de l'ensemble des zones humides. À l'heure du réchauffement climatique, il apparaît important de favoriser ces milieux qui participent à la préservation de la biodiversité et servent de support pédagogique pour des activités de sensibilisation à l'environnement.</p> <p>Au sein du site Natura 2000, la création et la restauration des mares va pouvoir bénéficier de contrats. Afin d'offrir un nouvel espace de découverte pour un public familial, nous proposons que soit aménagée une mare sur le domaine communal, par exemple sur le secteur du « Communal », et d'aménager une aire de détente et de découverte à ses alentours. (tables de pique-nique).</p>	
Localisation du projet	Exemple de panneau pédagogique
	
Exemple d'espace pique-nique près d'une mare (https://www.surville27400.fr/index.php/decouvrir/surville)	
Phasage	Coût prévisionnel
Restauration de l'ancienne mare avec pose d'une bâche type EPDM recouverte de terre, afin d'assurer une mise en eau durable	3 000
Achat et installation d'une table de pique-nique	Achat 500, pose en régie mairie / Carcassonne Agglomération
Panneau pédagogique sur la mare (rédaction, fabrication et pose)	1 500
Partenaires pressentis	Mairie et Carcassonne Agglomération Association Ecodiv

5.3. CREATION DE CORRIDOR ECOLOGIQUE

THEMATIQUE

NATURE

OBJECTIF

PROTECTION

Deux grands réservoirs de biodiversité ont été identifiés par le SRCE sur la commune : celui recouvrant le site Natura 2000 « Vallée du Lampy », englobant les vallées du Lampy et de la Vernassonne jusqu'à la confluence avec le Fresquel, et celui au sud-ouest de la commune, englobant l'amont du Fresquel et de son affluent le Rébenty, et surtout l'ensemble des gravières de Bram / Montréal (Alzonne en hébergeant une toute petite partie).

Il est très important que ces deux grands réservoirs puissent communiquer via un ou plusieurs corridors écologiques, de part et d'autre du noyau urbain d'Alzonne. Le corridor le plus évident partirait de la confluence Fresquel / Rébenty pour gagner au nord la queue amont de l'étang de Fontorbe, soit une distance d'environ 800 mètres à reconstituer en haie. La « trame noire » du SRCE matérialise d'ailleurs un corridor à cet endroit. Le Rébenty permet à la faune de passer sous la voie ferrée et la D33, même si le problème de la D6113 demeure.



Phasage

Coût prévisionnel

Sensibilisation des propriétaires du linéaire concerné

En régie mairie / Carcassonne Agglomération

Plantation de haie

En régie mairie / Carcassonne Agglomération
Chantier participatif : habitants et propriétaires

Partenaires pressentis

Mairie et Carcassonne Agglomération
Association Ecodiv

6. ANNEXES

6.1. ANNEXE I : LISTE DES TAXONS DE PLANTES PRESENTS SUR LA COMMUNE

912 taxons. Important : Espèce simple et espèce avec sous-espèce ont été laissées quand il y avait la possibilité de présence d'une autre sous-espèce dans le secteur, sinon seule l'espèce avec sous-espèce a été conservée (ex. : *Galium aparine* et *Galium aparine* subsp. *aparine* (subsp. *spurium* serait également possible, donc dans le doute *Galium aparine* a aussi été laissé).

Gras : taxons patrimoniaux

Crochet terminal : à confirmer (certains critères d'identification manquants à la date de passage)

Bleu : nouvelles espèces inventaire ABC Ecodiv

Rouge : espèces mentionnées dans l'étude d'impact sur le site « Alzonne Saint-Jean » (communes de Raissac/Lampy et Alzonne)

Vert : espèces mentionnées dans l'étude d'impact sur le site « Alzonne Bagne-Moutous » (communes de Moussoulens et Alzonne)

Nom latin	Nom français
Acacia dealbata Link	Mimosa argenté
Acer campestre L., 1753	Érable champêtre, Acéraille
Acer negundo L.	Erable negundo
Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus
Adiantum capillus-veneris L., 1753	Capillaire de Montpellier, Cheveux de Vénus, Capillaire Cheveu-de-Vénus
Adonis aestivalis L., 1762	Goutte de sang d'été, Adonis d'été
Adonis annua L., 1753	Goutte de sang
Aegilops geniculata Roth, 1797	Égilope ovale, Égilope ovoïde
Agrimonia eupatoria L., 1753	Aigremoine, Francormier
Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire
Agrostis castellana Boiss. & Reut., 1842	Agrostide de Castille
Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère
Agrostis stolonifera var. narbonensis (Malinv.) Portal, 2009	-
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle	Ailante
Aira caryophyllea L., 1753	Canche caryophillée
Aira cupaniana Guss., 1843	Canche de Cupani

Aira elegantissima Schur, 1853	Canche élégante, Aira élégant
Aira multiculmis Dumort., 1824	Canche
Aira praecox L.	Canche précoce
Ajuga chamaepitys (L.) Schreb., 1773	Bugle jaune, Bugle petit-pin, Petite Ivette
Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne
Alisma lanceolatum With., 1796	Plantain d'eau à feuilles lancéolées, Alisma lancéolé
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire
Allium chamaemoly L., 1753	Ail petit Moly
Allium longispathum Redouté	Ail à spathe longue
Allium neapolitanum Cirillo	Ail de Naples
Allium pallens L., 1762	Ail pâle
Allium porrum L.	Poireau de vigne
Allium roseum L., 1753	Ail rose
Allium sphaerocephalon L., 1753	Ail à tête ronde
Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux
Althaea cannabina L.	Guimauve à feuilles de chanvre
Althaea officinalis L.	Guimauve officinale
Alyssum alyssoides (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant
Amaranthus blitum subsp. emarginatus (Salzm. ex Uline & W.L.Bray) Carretero, Muñoz Garm. & Pedrol	Brède malabar
Amaranthus deflexus L.	Amarante couchée
Amaranthus graecizans subsp. silvestris (Vill.) Brenan, 1961	Amarante des bois, Amarante sylvestre
Amaranthus retroflexus L.	Amarante réfléchie
Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanquier
Ammi majus L.	Grand Ammi
Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	Orchis à fleurs lâches
Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon

Anacamptis morio subsp. morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis bouffon
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide
Anchusa italica Retz., 1779	Buglosse d'Italie, Buglosse azurée
Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse
Anemone coronaria L.	Anémone couronnée
Anemone hepatica L., 1753	Hépatique à trois lobes
Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines
Anisantha madritensis (L.) Nevski, 1934	Brome de Madrid
Anisantha rigida (Roth) Hyl., 1945	Brome raide
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile
Anthemis cotula L.	Camomille puante
Anthericum liliago L.	Phalangère à fleurs de lis
Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante
Anthriscus caucalis M.Bieb.	Cerfeuil sauvage
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm.	Cerfeuil des bois
Anthyllis vulneraria L., 1753	Anthyllide vulnéraire, Trèfle des sables
Anthyllis vulneraria subsp. rubriflora Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges
Aphanes arvensis L., 1753	Alchémille des champs, Apane des champs
Aphyllanthes monspeliensis L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet-bleu-de-Montpellier, Bragalou
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames
Arabis sagittata (Bertol.) DC., 1815	Arabette hérissée, Arabette sagittée
Arbutus unedo L., 1753	Arbousier commun, Arbre aux fraises
Arctium minus (Hill) Bernh.]	Bardane à petits capitules
Arctium lappa L.	Grande Bardane
Arenaria controversa Boiss., 1840	Sabline des chaumes
Arenaria leptoclados (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à parois fines, Sabline grêle
Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs

<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Linné
<i>Aristolochia clematitis</i> L., 1753	Aristolochie clématite, Poison de terre
<i>Aristolochia rotunda</i> subsp. <i>rotunda</i> L., 1753	Aristolochie arrondie
<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantain, Armérie des sables
<i>Arnoseria minima</i> (L.) Schweigg. & Körte, 1811	Arnoséris naine
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français
<i>Artemisia alba</i> Turra, 1764	Armoise blanche, Armoise camphrée
<i>Artemisia caerulescens</i> subsp. <i>gallica</i> (Willd.) K.Perss., 1974	Armoise bleuâtre de France, Armoise de France
Artemisia verlotiorum Lamotte]	Armoise de Chine
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu
<i>Arum italicum</i> Mill., 1768	Gouet d'Italie, Pied-de-veau
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tâcheté, Chandelle
<i>Arundo donax</i> L., 1753	Canne de Provence, Grand roseau
<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage
Asparagus officinalis L.	Asperge officinale
<i>Asperula arvensis</i> L., 1753	Aspérule des champs, Petite Râpette
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir
<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Cétérach
Asplenium onopteris L.	Doradille des ânes
<i>Asplenium ruta-muraria</i> subsp. <i>ruta-muraria</i> L., 1753	Rue des murailles
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale
<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie
Astragalus glycyphyllos L.	Astragale à feuilles de réglisse
Atriplex patula L.	Arroche étalée
Atriplex prostrata Boucher ex DC.	Arroche prostrée
<i>Avellinia festucoides</i> (Link) Valdés & H.Scholz, 2006	Fétuque d'Avellino
<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue

<i>Avena sterilis</i> L., 1762	Avoine à grosses graines
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Foin tortueux
<i>Avenula pubescens</i> subsp. <i>pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente
<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Flûteau fausse-renoncule, Baldellie fausse Renoncule
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	Ballote du Midi
Barbarea verna (Mill.) Asch.]	Barbarée printanière
Barbarea vulgaris W.T.Aiton	Barbarée commune
<i>Bartsia trixago</i> L., 1753	Bellardie, Bartsie trixago, Bellardie Germandrée
<i>Bellevalia romana</i> (L.) Rchb., 1830	Bellevalia de Rome, Jacinthe romaine, Jacinthe de Rome
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette
Berula erecta (Huds.) Coville]	Berle dressée
Beta vulgaris subsp. <i>macrocarpa</i> (Guss.) Thell.	Bette maritime
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale
Bidens frondosa L.	Bident feuillé
<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux
<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette
Bolboschoenus glaucus (Lam.) S.G.Sm.	Bolbochoin glauque
<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, , Cotonnière dressée
Borago officinalis L.	Bourrache officinale
<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Barbon pied-de-poule, Bothriochloa Ischème
<i>Brachypodium distachyon</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode à deux épis, Brachypode des bois
<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode de Phénicie
<i>Brachypodium retusum</i> (Pers.) P.Beauv., 1812	Brachypode rameux
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois
Brassica nigra L.]	Moutarde noire
<i>Briza maxima</i> L., 1753	Brize élevée, Grande Brize
<i>Briza minor</i> L., 1753	Petite Amourette, Brize mineure

Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé
Bromus commutatus subsp. commutatus Schrad., 1806	Brome confondu
Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou
Bromus lanceolatus Roth, 1797	Brome lancéolé
Broussonetia papyrifera (L.) Vent.	Mûrier à papier
Bryonia cretica subsp. dioica (Jacq.) Tutin, 1968	Racine-vierge
Bunias erucago L., 1753	Bunias fausse-roquette, Roquette des champs
Bupleurum baldense Turra, 1764	Buplèvre du Mont Baldo, Buplèvre opaque
Bupleurum rigidum L., 1753	Buplèvre rigide, Buplèvre raide
Buxus sempervirens L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent
Calendula arvensis L., 1763	Souci des champs, Gauchefer
Calepina irregularis (Asso) Thell.	Calépine irrégulière
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	Callune, Béruee
Campanula erinus L., 1753	Campanule érinus, Campanule à petites fleurs
Campanula glomerata L., 1753	Campanule agglomérée
Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce
Camphorosma monspeliaca L., 1753	Camphrée
Capsella bursa-pastoris subsp. rubella (Reut.) Hobk., 1869	Bourse-à-pasteur rougeâtre
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille
Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés
Carduus nigrescens subsp. vivariensis (Jord.) Bonnier & Layens, 1894	Chardon du Vivarais
Carduus nutans subsp. nutans L., 1753	Chardon penché
Carduus pycnocephalus L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses
Carduus tenuiflorus Curtis, 1793	Chardon à petites fleurs, Chardon à petits capitules
Carduus x pycnotenuiflorus Timb.-Lagr. & Jeanb., 1875	-
Carex caryophyllea Latourr., 1785	Laïche printanière, Laïche du printemps
Carex distans L., 1759	Laïche à épis distants, Laïche distante
Carex divisa Huds., 1762	Laïche divisée

Carex divulsa Stokes]	Laïche écartée
Carex leersii F.W.Schultz, 1870	Laïche de Leers
Carex flacca Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic
Carex halleriana Asso, 1779	Laïche de Haller
Carex humilis Leyss., 1758	Laïche humble
Carex liparocarpos Gaudin, 1804	Carex à fruits lustrés, Laïche luisante, Laïche rongée, Laïche à utricules lustrés
Carex otrubae Podp., 1922	Laïche cuivrée
Carex pendula Huds.	Laïche pendante
Carlina corymbosa L., 1753]	Carline en corymbe
Carlina hispanica Lam., 1785	Carline en corymbe
Carpinus betulus L.	Charme
Carlina vulgaris L., 1753	Carline commune, Chardon doré
Carthamus lanatus L., 1753	Centauree laineuse, Faux Safran
Catananche caerulea L., 1753	Cupidone, Catananche bleue, Cigaline
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide
Cedrus sp.	Cèdre
Centaurea aspera L.	Centauree rude
Centaurea calcitrapa L.	Centauree chausse-trape
Centaurea jacea L., 1753	Centauree jacée, Tête de moineau, Ambrette
Centaurea jacea subsp. timbalii (Martrin-Donos) Braun-Blanq., 1952	Centauree de Timbal-Lagrange
Centaurea paniculata subsp. paniculata L., 1753	Centauree paniculée
Centaurea solstitialis L.	Centauree du solstice
Centaureum erythraea Rafn, 1800	Petite centaurée commune, Erythrée
Centaureum pulchellum (Sw.) Druce, 1898	Petite centaurée délicate
Centaureum tenuiflorum (Hoffmanns. & Link) Fritsch	Petite Centaurée à petites fleurs
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré
Cerastium pumilum Curtis, 1777	Céraiste nain

<i>Ceratochloa cathartica</i> (Vahl) Herter	Brome cathartique
<i>Cercis siliquastrum</i> L.	Arbre de Judée
<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	Peucedan Herbe aux cerfs
Chara sp.	Chara
<i>Chaerophyllum temulum</i> L.	Cerfeuil enivrant
<i>Chelidonium majus</i> L.	Chélidoine
<i>Chenopodium album</i> L.	Chénopode blanc
<i>Chondrilla juncea</i> L.	Chondrille à tige de jonc
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse sans tige
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs
<i>Cirsium monspessulanum</i> (L.) Hill	Cirse de Montpellier
<i>Cirsium tuberosum</i> (L.) All.	Cirse tubéreux
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé
<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc, Ciste mâle à feuilles blanches, Ciste cotonneux
Cistus crispus L., 1753	Ciste crispé
<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge, Mondré
<i>Cistus x dubius</i> Pourr., 1788	Ciste douteux
<i>Cistus x incanus</i> L., 1753	Ciste blanc
<i>Cladanthus mixtus</i> (L.) Chevall., 1827	Anthémis panaché
<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite flamme, Clématite odorante
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux
<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament acinos, Thym basilic, Clinopode des champs, Petit Basilic
<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	-
<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>sylvaticum</i> (Bromf.) Peruzzi & F.Conti, 2008	Sarriette à feuilles de Menthe
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic
<i>Colchicum autumnale</i> L.	Colchique d'automne
<i>Colutea arborescens</i> L.	Baguenaudier

<i>Conium maculatum</i> L.	Grande Ciguë
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret]	Grand Conopode, Noisette de terre
<i>Convallaria majalis</i> L.]	Muguet
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs, Vrillée
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques, Herbe de Biscaye
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset, Liseron des haies
<i>Coriaria myrtifolia</i> L., 1753	Corroyère à feuilles de myrte, Redoul, Herbe-aux-tanneurs
<i>Coris monspeliensis</i> L.	Coris de Montpellier
<i>Cornus mas</i> L.]	Cornouiller mâle
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine
<i>Coronilla minima</i> L., 1756	Coronille mineure
<i>Coronilla minima</i> subsp. <i>lotoides</i> (W.D.J.Koch) Nyman, 1878	Coronille faux Lotier
<i>Coronilla scorpioides</i> (L.) W.D.J.Koch, 1837	Coronille scorpion
<i>Coronilla valentina</i> L., 1753	Coronille de Valence
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa
<i>Cota altissima</i> (L.) J.Gay ex Guss.	Anthémide très élevée
<i>Cotoneaster</i> sp.	Cotonéaster
<i>Crataegus azarolus</i> L.	Azérolier
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
<i>Crepis foetida</i> L., 1753	Crépide fétide
<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes
<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller, 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit
<i>Crocus vernus</i> (L.) Hill]	Crocus de printemps
<i>Crucianella angustifolia</i> L., 1753	Crucianelle à larges feuilles, Crucianelle à feuilles étroites
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisette, Croisette commune
<i>Cupressus macrocarpa</i> Hartw.	Cyprés de Lambert
<i>Cuscuta epithimum</i> (L.) L., 1774	Cuscute à petites fleurs

<i>Cuscuta planiflora</i> Ten., 1829	Cuscute à fleurs planes
Cuscuta scandens Brot.	Cuscute volubile
Cydonia oblonga Mill.	Cognassier
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent
<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753	Crételle
<i>Cynosurus echinatus</i> L., 1753	Crételle hérissée, Crételle épineuse
Cyperus longus L.	Souchet bai
Cyperus eragrostis Lam.	Souchet vigoureux
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne
<i>Daphne gnidium</i> L., 1753	Garou, Sain-Bois, Daphné Garou
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné lauréole, Laurier des bois
Datura stramonium L.	Datura
<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Daucus carotte
<i>Delphinium pubescens</i> DC., 1815	Pied-d'alouette pubescent
<i>Deschampsia media</i> (Gouan) Roem. & Schult., 1817	Canche à feuilles de jonc, Canche moyenne
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet
<i>Dianthus godronianus</i> Jord., 1855	-
<i>Dianthus hyssopifolius</i> L., 1755	Oeillet de Montpellier
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame
<i>Diplotaxis eruroides</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette, Roquette blanche
<i>Diplotaxis viminea</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe des vignes, Diplotaxis flexible
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage
<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps
Dysphania ambrosioides (L.) Mosyakin & Clemants,	Chénopode fausse-ambrosie
Ecballium elaterium (L.) A.Rich.	Concombre d'âne
Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv.	Panic pied-de-coq

Echinops ritro L., 1753	Échinops, Chardon bleu
Echium asperrimum Lam., 1792	Vipérine des Pyrénées
Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire
Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais
Elytrigia campestris subsp. campestris (Godr. & Gren.) Kerguélen ex Carreras, 1986	-
Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant
Epilobium hirsutum L.	Epilobe hirsute
Epilobium tetragonum L., 1753	Épilobe à tige carrée, Épilobe à quatre angles
Equisetum x moorei Newman	Prêle de Moore
Equisetum palustre L., 1753	Prêle des marais
Equisetum ramosissimum Desf., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse
Equisetum telmateia Ehrh., 1783	Grande prêle
Eragrostis minor Host, 1809	Éragrostis faux-pâturin, Petit Éragrostis
Erica arborea L., 1753	Bruyère arborescente, Bruyère en arbre
Erica cinerea L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane
Erica scoparia L., 1753	Bruyère à balais
Erigeron bonariensis L.	Vergerette de Buenos Aires
Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Vergerette de Barcelone
Erodium acaule (L.) Bech. & Thell., 1928	Érodium acaule
Erodium ciconium (L.) L'Hér., 1789	Érodium Bec-de-cigogne
Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Cicutaire
Erodium cicutarium subsp. cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Cicutaire
Erodium malacoides (L.) L'Hér., 1789	Érodium Fausse-Mauve, Érodium à feuilles de Mauve
Ervum gracile (Loisel.) DC., 1813	Vesce à fleurs lâches
Eryngium campestre L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champêtre
Erysimum cheiri (L.) Crantz]	Giroflée des murailles
Eucalyptus sp.	Eucalyptus
Euonymus europaeus L., 1753	Bonnet-d'évêque

Euonymus japonicus L.f.	Fusain du Japon
Eupatorium cannabinum subsp. cannabinum L., 1753	Chanvre d'eau
Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides L., 1753	Herbe à la faux
Euphorbia characias L., 1753	Euphorbe des vallons
Euphorbia characias subsp. characias L., 1753	-
Euphorbia cyparissias L.	Euphorbe petit-cyprès
Euphorbia exigua L., 1753	Euphorbe fluette
Euphorbia falcata L., 1753	Euphorbe en faux, Euphorbe à cornes en faucille
Euphorbia flavicoma DC.	Euphorbe à tête jaune-d'or
Euphorbia flavicoma subsp. verrucosa (Fiori) Pignatti, 1973	Euphorbe verruqueuse
Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues
Euphorbia illirica Lam.	Euphorbe velue
Euphorbia lathyris L.	Euphorbe épurge
Euphorbia nicaeensis All., 1785	Euphorbe de Nice
Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde
Euphorbia platyphyllos L.]	Euphorbe à feuilles larges
Euphorbia segetalis subsp. segetalis L., 1753	-
Euphorbia seguieriana Neck., 1770	Euphorbe de Séguier
Falcaria vulgaris Bernh.	Falcaire commune
Fallopia baldschuanica (Regel) Holub, 1971	Vrillée de Bal'dzhuan, Renouée
Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron, Faux-liseron
Festuca heterophylla Lam., 1779	Fétuque hétérophylle
Festuca occitanica (Litard.) Auquier & Kerguélen, 1975	Fétuque d'Occitanie
Ficaria verna Huds.	Ficaire
Ficus carica L., 1753	Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifiguier, Figuier
Filago germanica L., 1763	Immortelle d'Allemagne
Filago pyramidata L., 1753	Cotonnière spatulée, Cotonnière à feuilles spatulées
Filipendula vulgaris Moench, 1794	Filipendule vulgaire, Spirée filipendule

<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil
<i>Foeniculum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun
<i>Fumana ericifolia</i> Wallr., 1840	Hélianthème de Spach
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana à tiges retombantes
<i>Fumana thymifolia</i> (L.) Spach ex Webb, 1838	Fumana à feuilles de thym, Hélianthème à feuilles de thym
<i>Fumaria capreolata</i> L.	Fumeterre grimpante
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve
<i>Gagea lacaitae</i> A.Terracc., 1904	Gagée de Lacaita
<i>Galactites tomentosus</i> Moench, 1794	Chardon laiteux
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron
<i>Galium aparine</i> subsp. <i>aparine</i> L., 1753	Herbe collante
<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'Asperge
<i>Galium elongatum</i> C.Presl	Gaillet allongé
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun
<i>Galium parisiense</i> L., 1753	Gaillet de Paris
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet rude
<i>Galium tricornutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes
<i>Galium verum</i> subsp. <i>verum</i> L., 1753	Caille-lait jaune
<i>Galium x pomeranicum</i> Retz., 1795	Gaillet de Poméranie
<i>Gastridium ventricosum</i> (Gouan) Schinz & Thell., 1913	Gastridie
<i>Gaudinia fragilis</i> (L.) P.Beauv.,	Gaudinie fragile
<i>Genista hispanica</i> subsp. <i>hispanica</i> L., 1753	Petit Genêt d'Espagne
<i>Genista pilosa</i> subsp. <i>pilosa</i> L., 1753	Genette
<i>Genista scorpius</i> (L.) DC., 1805	Épine-fleurie, Genêt scorpion, Genêt épineux
<i>Genista tinctoria</i> L.	Genêt des teinturiers

Geranium columbinum L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon
Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé, Géranium à feuilles découpées
Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles
Geranium purpureum Vill., 1786	Géranium pourpre
Geranium robertianum L.	Géranium herbe-à-Robert
Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette
Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît
Gladiolus italicus Mill.	Glaïeul d'Italie
Glechoma hederacea L.	Lierre terrestre
Gleditsia triacanthos L.	Févier d'Amérique
Globularia bisnagarica L., 1753	Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée
Hainardia cylindrica (Willd.) Greuter, 1967	Lepture cylindrique
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean
Hedypnois rhagadioloides (L.) F.W.Schmidt, 1795	Hedypnois faux rhagadiole, Bonne-nuit-les-petits, Hédipnois de Crète
Helianthemum apenninum (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium
Helianthemum canum var. canum (L.) Baumg., 1816	-
Helianthemum canum var. dolomiticum H.J.Coste, 1893	Hélianthème de Pourret
Helianthemum italicum (L.) Pers., 1806	Hélianthème d'Italie
Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune, Hélianthème commun
Helianthemum salicifolium (L.) Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de saule
Helichrysum stoechas (L.) Moench, 1794	Immortelle des dunes, Immortelle jaune
Helictochloa bromoides (Gouan) Romero Zarco, 2011	Avoine Brome
Heliotropium europaeum L.	Héliotrope d'Europe
Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon
Helminthotheca echioides (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine
Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch]	Ache nodiflore
Heracleum sphondylium L.	Berce sphondyle

<i>Herniaria glabra</i> L., 1753	Herniaire glabre, Herniole
<i>Herniaria hirsuta</i> L., 1753	Herniaire velue
Hieracium jaubertianum Timb.-Lagr. & Loret	Epervière de Jaubert
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc
Himantoglossum robertianum (Loisel.) P.Delforge	Barlie de Robert
<i>Hippocrepis biflora</i> Spreng., 1815	Hippocrépide à deux fleurs
<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd., 1808	Fer à cheval cilié, Hippocrépis cilié
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval
<i>Hippocrepis emerus</i> (L.) Lassen, 1989	Coronille faux-séné, Coronille arbrisseau
<i>Hirschfeldia incana</i> (L.) Lagr.-Foss., 1847	Hirschfeldie grisâtre, Roquette bâtarde
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres
Humulus lupulus L.	Houblon
Hyacinthus orientalis L.	Jacinthe d'Orient
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis
<i>Hypericum montanum</i> L., 1755	Millepertuis des montagnes
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean
Hypericum tetrapterum Fr.	Millepertuis à quatre ailes
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée
<i>Iberis pinnata</i> L., 1755	Ibérís à feuilles pennatifides
Ilex aquifolium L.	Houx
<i>Inula conyza</i> DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse
<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes
<i>Inula spiraeifolia</i> L., 1759	Inule à feuilles de spirée
<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant
<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris d'Allemagne

Iris lutescens Lam.	Iris nain
Iris pseudacorus L.	Iris faux-acore
Iris unguicularis Poir.	Iris d'Algérie
Isoetes durieui Bory, 1844	Isoète de Durieu
Isolepis cernua (Vahl) Roem. & Schult., 1817	Souchet penché
Isolepis setacea (L.) R.Br.]	Scirpe sétacé
Jasione laevis Lam., 1779	Jasione pérenne, Jasione vivace, Jasione lisse
Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes
Jasminum fruticans L., 1753	Jasmin jaune, Jasmin d'été
Jasminum officinale L., 1753	Jasmin officinal
Jasonia tuberosa (L.) DC.	Jasonie tubéreuse
Juglans nigra L.	Noyer noir
Juglans regia L.	Noyer commun
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore
Juncus articulatus L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants
Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds
Juncus bufonius var. congestus Wahlenb.	Jonc minuscule
Juncus capitatus Weigel, 1772	Jonc à inflorescence globuleuse, Jonc capité, Jonc en tête
Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré
Juncus effusus L.	Jonc diffus
Juncus inflexus L.	Jonc glauque
Juncus tenuis Willd.	Jonc ténu
Juniperus communis subsp. communis L., 1753	Genévrier commun, Peteron
Kickxia commutata (Bernh. ex Rchb.) Fritsch, 1897	Linaire grecque, Linaire changée
Kickxia elatine subsp. elatine (L.) Dumort., 1827	Kickxia Élatine
Kickxia spuria (L.) Dumort.	Kickxie bâtarde
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne
Knautia integrifolia (L.) Bertol.]	Knautie à feuilles entières

Koeleria vallesiana subsp. vallesiana (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais
Lactuca perennis L., 1753	Laitue vivace, Lâche
Lactuca serriola L.	Laitue scariole
Lamium album L., 1753	Lamier blanc
Lamium amplexicaule L.	Lamier amplexicaule
Lamium hybridum Vill., 1786	Lamier hybride
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge
Laphangium luteoalbum (L.) Tzvelev	Pseudognaphale blanc jaunâtre
Lathraea clandestina L.	Lathrée clandestine
Lathyrus annuus L.	Gesse annuelle
Lathyrus aphaca L.	Gesse aphyllé
Lathyrus cicera L., 1753	Gessette, Jarosse
Lathyrus hirsutus L.	Gesse hérissée
Lathyrus latifolius L.	Gesse à larges feuilles
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés
Lathyrus sphaericus Retz., 1783	Gesse à fruits ronds, Gesse à graines rondes
Laurus nobilis L.	Laurier noble
Lavandula latifolia Medik., 1784	Lavande à larges feuilles, Spic
Lavandula stoechas L., 1753	Lavande papillon, Lavande Stéchade
Legousia hybrida (L.) Delarbre, 1800	Spéculaire miroir de Vénus, Miroir de Vénus hybride, Spéculaire hybride, Petite Spéculaire
Legousia speculum-veneris (L.) Chaix, 1785	Miroir de Vénus, Spéculaire miroir, Mirette
Lemna minor L.	Petite lentille d'eau
Leontodon crispus Vill., 1779	Liondent crépu, Liondent à feuilles crépues
Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide
Leontodon saxatilis Lam., 1779	Liondent faux-pissenlit, Léontodon des rochers
Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812	Passerage champêtre, Passerage des champs
Lepidium draba L., 1753	Passerage drave , Pain-blanc
Leucanthemum ircutianum DC., 1838	Marguerite

Leucanthemum pallens (J.Gay ex Perreyem.) DC.	Marguerite pâle
Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun
Leucojum aestivum L., 1759	Nivéole d'été
Ligustrum lucidum W.T.Aiton	Troëne luisant
Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien
Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Limodore avorté, Limodore sans feuille
Linaria repens (L.) Mill.]	Linaire rampante
Linaria supina (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée
Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaire commune
Linum catharticum L., 1753	Lin purgatif
Linum strictum L., 1753	Lin raide, Lin droit
Linum trigynum L., 1753	Lin de France
Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel
Lithospermum officinale L., 1753	Grémil officinal, Herbe aux perles
Logfia gallica (L.) Coss. & Germ., 1843	Cotonnière de France
Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine, Gnaphale nain
Lolium sp.	Ivraie
Lolium rigidum Gaudin, 1811	Ivraie à épis serrés
Loncomelos narbonense (L.) Raf., 1840	Ornithogale de Narbonne
Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda]	Aspergette
Lonicera etrusca Santi, 1795	Chèvrefeuille de Toscane
Lonicera implexa Aiton, 1789	Chèvrefeuille des Baléares
Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier
Lotus angustissimus L.	Lotier très étroit
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé
Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Sabot-de-la-mariée
Lotus dorycnium L.	Dorycnie à cinq feuilles
Lotus hirsutus L.	Dorycnie hirsute

Lotus maritimus L., 1753	Lotier maritime, Lotier à gousse carrée, Tétragonolobe maritime
Lotus maritimus var. hirsutus (Willk.) Kerguélen	Lotier maritime hirsute
Lotus rectus L.	Lotier droit
Lotus tenuis Waldst. & Kit. ex Willd.	Lotier à feuilles étroites
Lunaria annua L.	Monnaie-du-Pape
Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre
Lycium barbarum L.	Lyciet de Barbarie
Lycopus europaeus L.	Chanvre d'eau
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline
Lysimachia foemina (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleu
Lysimachia linum-stellatum L., 1753	Astérolinon
Lysimachia minima (L.) U.Manns & Anderb.	Centenille naine
Lysimachia tenella L., 1753	Mouron délicat
Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire
Lythrum hyssopifolia L., 1753	Salicaire à feuilles d'hyssope
Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre
Malva setigera Spenn., 1829	Mauve hérissée
Malva sylvestris L., 1753	Mauve sauvage, Mauve sylvestre, Grande mauve
Malva trimestris (L.) Salisb., 1796	Lavatère d'un trimestre
Marrubium vulgare L., 1753	Marrube commun, Marrube vulgaire
Medicago arabica (L.) Huds.	Luzerne d'Arabie
Medicago hybrida (Pourr.) Trautv., 1841	Luzerne hybride, Luzerne de Pourret
Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette
Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine
Medicago orbicularis (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire
Medicago polymorpha L., 1753	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux
Medicago sativa L.	Luzerne cultivée
Melica ciliata L., 1753	Mélique ciliée

Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore
Melissa officinalis L.	Mélicse officinale
Melilotus albus Medik., 1787	Mélilot blanc
Melilotus officinalis (L.) Lam.	Mélilot officinal
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique
Mentha arvensis L.	Menthe des champs
Mentha pulegium L., 1753	Menthe pouliot
Mentha suaveolens Ehrh.	Menthe à feuilles rondes
Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette
Minuartia hybrida (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites, Minuartie hybride
Minuartia mediterranea (Ledeb. ex Link) Maly, 1908	Alsine du Midi
Mirabilis jalapa L.	Belle de nuit
Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures
Moenchia erecta (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1799	Moenchie commune
Molinia caerulea subsp. arundinacea (Schrank) K.Richt., 1890	Molinie élevée
Monotropa hypopitys L.	Monotrope sucepin
Muscari atlanticum Boiss. & Reut., 1852	-
Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu
Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé
Myagrum perfoliatum L., 1753	Myagre perfolié
Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs
Myosotis congesta Shuttlew. ex Albert & Reyn., 1891	Myosotis à fleurs serrées
Myosotis decumbens Host	Myosotis couché
Myosotis dubia Arrond.	Myosotis douteux
Myosotis ramosissima subsp. ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux
Myosotis stricta Link ex Roem. & Schult., 1819	Myosotis raide
Narcissus assoanus Dufour	Narcisse à feuilles de jonc
Narcissus jonquilla L.	Jonquille

Narcissus pseudonarcissus subsp. major (Curtis) Baker, 1888	Grande Jonquille
Narcissus tazetta subsp. tazetta L., 1753	Narcisse-à-bouquet
Narcissus x incomparabilis Mill., 1768	Narcisse incomparable
Nasturtium officinale W.T.Aiton	Cresson de fontaine
Neatostema apulum (L.) I.M.Johnst., 1953	Grémil d'Apulie
Nigella arvensis L., 1753	Nigelle des champs
Oenanthe pimpinelloides L., 1753	Oenanthe faux boucage
Olea europaea L., 1753	Olivier d'Europe
Ononis minutissima L., 1753	Bugrane très grêle
Ononis natix L., 1753	Bugrane jaune, Bugrane fétide
Ononis spinosa L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf
Ononis spinosa subsp. maritima (Dumort. ex Piré) P.Fourn., 1937	Bugrane maritime
Onopordum acanthium L.	Onoporde à feuilles d'acanthé
Ophioglossum vulgatum L., 1753	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent
Ophrys apifera Huds., 1762	Ophrys abeille
Ophrys aranifera Huds., 1778	Ophrys araignée, Oiseau-coquet
Ophrys catalaunica O.Danesch & E.Danesch, 1972	Ophrys catalaunica, Ophrys de Catalogne
Ophrys exaltata Ten., 1819	Ophrys de mars
Ophrys incubacea Bianca, 1842	Ophrys de petite taille, Ophrys noirâtre
Ophrys insectifera L.	Ophrys mouche
Ophrys lutea Cav., 1793	Ophrys jaune
Ophrys passionis Sennen, 1926	Ophrys de la passion
Ophrys scolopax Cav., 1793	Ophrys bécasse
Ophrys virescens Philippe	Ophrys petite-araignée
Orchis anthropophora (L.) All., 1785	Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Pantine, Homme-pendu
Orchis mascula (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre
Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée

<i>Origanum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> L., 1753	Origan commun
<i>Ornithogalum umbellatum</i> L. / <i>divergens</i> Boreau	Ornithogale en ombelle / divergent
<i>Ornithogalum divergens</i> Boreau, 1857	Dame-d'onze-heures
<i>Ornithopus compressus</i> L., 1753	Ornithope comprimé
<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	Orobanche du trèfle, Petite Orobanche
<i>Osyris alba</i> L., 1753	Rouvet blanc
<i>Oxalis articulata</i> Savigny	Oxalide articulée
<i>Pallenis spinosa</i> (L.) Cass., 1825	Pallénis épineux
<i>Papaver argemone</i> L., 1753	Pavot argémone, Coquelicot Argémone
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux
<i>Papaver hybridum</i> L., 1753	Pavot hybride
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot
<i>Pardoglossum cheirifolium</i> (L.) Barbier & Mathez, 1973	Cynoglosse à feuilles de Giroflée
<i>Parentucellia latifolia</i> (L.) Caruel, 1885	Parentucelle à larges feuilles
<i>Parietaria judaica</i> L.	Pariétaire de Judée
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge commune
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804	Paspale dilaté
<i>Passiflora edulis</i> Sims	Fleur de la Passion
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray	Persicaire amphibie
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire
<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López	Pétasite des Pyrénées
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère faux-roseau
<i>Phalaris coerulescens</i> Desf.	Alpiste bleissant
<i>Phalaris minor</i> Retz., 1783	Alpiste mineur
<i>Phalaris paradoxa</i> L.	Alpiste paradoxal
<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles étroites
<i>Phillyrea latifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles larges, Filaria à larges feuilles

Phleum nodosum L., 1759	Fléole de Bertoloni
Phleum phleoides (L.) H.Karst., 1880	Fléole de Boehmer, Fléole fausse Fléole
Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés
Phlomis herba-venti L., 1753	Herbe au vent
Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau, Roseau commun, Roseau à balais
Phyllostachys sp.	Bambou
Phytolacca americana L.	Teinturier d'Amérique
Picris hieracioides L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux
Picris hieracioides subsp. hieracioides L., 1753	Herbe aux vermisseaux
Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle
Pinus halepensis Mill., 1768	Pin blanc de Provence, Pin d'Alep, Pin blanc
Pinus pinaster Aiton, 1789	Pin maritime, Pin mésogéen
Pinus pinea L.	Pin parasol
Pistacia terebinthus L., 1753	Pistachier térébinthe, Pudis
Pittosporum tobira (Thunb.) W.T.Aiton	Arbre des Hottentots
Plantago afra L., 1762	Plantain pucier
Plantago coronopus L., 1753	Plantain Corne-de-cerf
Plantago holosteam Scop., 1771	Plantain caréné, Plantain recourbé
Plantago lagopus L., 1753	Plantain queue de lièvre, Plantain Pied-de-lièvre
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
Plantago major L., 1753	Plantain majeur
Plantago major subsp. major L., 1753	Plantain à bouquet
Plantago maritima subsp. serpentina (All.) Arcang., 1882	Plantain serpentin
Plantago media L., 1753	Plantain moyen
Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches
Platanus x hispanica Mill. ex Münchh.	Platane à feuilles d'érable
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel
Poa bulbosa L. var. bulbosa	Pâturin bulbeux

Poa bulbosa var. vivipara Koeler, 1802	Pâturin vivipare
Poa compressa L., 1753	Pâturin comprimé
Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts
Podospermum laciniatum (L.) DC., 1805	Scorzonère à feuilles de Chausse-trape
Polycarpon tetraphyllum (L.) L., 1759	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles
Polygala calcarea F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire, Polygala du calcaire
Polygala vulgaris L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire
Polygonum aviculare L.	Renouée des oiseaux
Populus alba L.	Peuplier blanc
Populus nigra L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir
Populus nigra var. italica Münchh., 1770	Peuplier noir d'Italie
Populus x canescens (Aiton) Sm.	Peuplier grisard
Portulaca granulostellulata (Poelln.) Ricceri & Arrigoni	Pourpier
Portulaca oleracea L.]	Pourpier potager
Potamogeton crispus L.	Potamot crépu
Potentilla erecta (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille
Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille
Potentilla verna L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus
Poterium sanguisorba L.	Petite Pimprenelle
Primula veris L.	Coucou
Prospero autumnale (L.) Speta, 1982	Scille d'automne
Prunella hastifolia Brot., 1804	Brunelle à feuilles hastées
Prunella hyssopifolia L.	Brunelle à feuilles d'hysope
Prunella laciniata (L.) L., 1763	Brunelle laciniée
Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier
Prunus avium L.	Merisier
Prunus cerasifera Ehrh.	Prunier myrobolan
Prunus cerasus L., 1753	Cerisier acide

<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb	Amandier
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie, Prunier de Sainte-Lucie, Amarel
<i>Prunus padus</i> L., 1753	Cerisier à grappes
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau	Pulmonaire à longues feuilles
<i>Punica granatum</i> L.	Grenadier
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent
<i>Pyrus communis</i> L., 1753	Poirier cultivé
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780	Poirier sauvage, Aigrin
<i>Pyrus spinosa</i> Forssk., 1775	Poirier amandier, Poirier à feuilles d'Amandier
<i>Quercus coccifera</i> L., 1753	Chêne Kermès
<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent
<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	Renoncule des champs
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse
<i>Ranunculus gramineus</i> L.	Renoncule à feuilles de graminée
<i>Ranunculus paludosus</i> Poir., 1789	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil
<i>Ranunculus parviflorus</i> L.	Renoncule à petites fleurs
<i>Ranunculus sardous</i> Crantz	Renoncule de Sardaigne
<i>Ranunculus sceleratus</i> L.	Renoncule scélérate
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix	Renoncule à feuilles capillaires
<i>Raphanus raphanistrum</i> L.	Ravenelle
<i>Rapistrum rugosum</i> (L.) All., 1785	Rapistre rugueux, Ravaniscle
<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth, 1787	Reichardie
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard
<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Réséda raiponce
<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	Nerprun Alaterne, Alaterne

<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif
<i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762	Nerprun des rochers
<i>Rhaponticum coniferum</i> (L.) Greuter, 2003	Pomme-de-pin
<i>Rhinanthus minor</i> L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthé
<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac de Virginie
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser	Rorippe amphibie
<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Rosier des haies
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies
<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Rosier à petites fleurs
<i>Rosa obtusifolia</i> Desv., 1809	Rosier à folioles obtuses, Églantier à folioles obtuses
<i>Rosa pouzinii</i> Tratt., 1823	Rosier de Pouzin, Églantier de Pouzin
<i>Rosa rubiginosa</i> L., 1771	Rosier rubigineux, Rosier à odeur de pomme
<i>Rosa sempervirens</i> L., 1753	Rosier toujours vert, Rosier de tous les mois
<i>Rosa squarrosa</i> (Rau) Boreau, 1857	Rosier rude, Églantier rude
<i>Rosmarinus officinalis</i> L., 1753	Romarin
<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	Fausse fléole, Rostraria à crête, Koelérie fausse Fléole
<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>peregrina</i> L., 1753	Petite garance
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme
<i>Rumex acetosa</i> L.	Grande oseille
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue
<i>Rumex intermedius</i> DC., 1815	Patience intermédiaire, Rumex intermédiaire
<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	Patience élégante, Rumex joli
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant
<i>Ruta angustifolia</i> Pers., 1805	Rue à feuilles étroites
<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun

Salix babylonica L.	Saule pleureur
Salix fragilis L.	Saule fragile
Salix purpurea L.	Saule pourpre
Salvia officinalis subsp. gallica (W.Lippert) Reales, D.Rivera & Obón, 2004	Sauge de France
Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune
Salvia verbenaca L.	Sauge fausse-verveine
Sambucus ebulus L., 1753	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle
Sambucus nigra L.	Sureau noir
Samolus valerandi L.	Samole de Valérand
Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon
Saxifraga granulata L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle
Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage
Scabiosa atropurpurea L., 1753	Scabieuse pourpre foncé
Scabiosa atropurpurea var. maritima (L.) Fiori, 1903	Scabieuse maritime
Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombaria
Scandix pecten-veneris L.	Peigne de Vénus
Schedonorus arundinaceus subsp. arundinaceus (Schreb.) Dumort.	Schédonore roseau
Schoenoplectus lacustris (L.) Palla	Scirpe des lacs
Schoenus nigricans L.	Schoin noirâtre
Scirpoides holoschoenus subsp. holoschoenus (L.) Soják, 1972	Scirpe-jonc
Scolymus hispanicus L., 1753	Scolyme d'Espagne, Chardon d'Espagne
Scorpiurus subvillosus L., 1753	Scorpiure
Scorzonera austriaca subsp. bupleurifolia (Pouzolz ex Timb.-Lagr. & Jeanb.) Bonnier, 1923	Scorsonère à feuilles de buplèvre, Scorsonère à feuilles de Buplèvre
Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis
Scrophularia canina L., 1753	Scrofulaire des chiens
Scutellaria galericulata L.	Scutellaire à casque
Sedum acre L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre

<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc
<i>Sedum cepaea</i> L., 1753	Orpin pourpier, Orpin paniculé
<i>Sedum caespitosum</i> (Cav.) DC.]	Orpin rouge
<i>Sedum forsterianum</i> Sm., 1808	Orpin de Forster
<i>Sedum ochroleucum</i> Chaix, 1785	Orpin à pétales droits
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers
<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon sud-africain
<i>Senecio lividus</i> L., 1753	Séneçon livide
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun
<i>Serapias lingua</i> L., 1753	Sérapias langue, Sérapias à languette
<i>Serapias parviflora</i> Parl., 1837	Sérapias à petites fleurs
<i>Serapias vomeracea</i> (Burm.f.) Briq., 1910	Sérapias en soc, Sérapias à labelle long
<i>Seseli montanum</i> subsp. <i>montanum</i> L., 1753	Séséli des montagnes
<i>Seseli tortuosum</i> L., 1753	Séséli tortueux
<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv.	Sétaire verticillée
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri
<i>Sideritis hyssopifolia</i> subsp. <i>peyrei</i> (Timb.-Lagr.) Briq., 1893	Crapaudine
<i>Sideritis romana</i> L., 1753	Crapaudine romaine, Thé de campagne
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés, Cumin des prés
<i>Silene gallica</i> L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre
<i>Silene italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges
<i>Silene nutans</i> subsp. <i>nutans</i> L., 1753	Silène penché
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte
<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn.	Chardon-Marie
<i>Sinapis alba</i> L., 1753	Moutarde blanche
<i>Sison segetum</i> L., 1753	Berle des blés

<i>Sisymbrella aspera</i> subsp. <i>aspera</i> (L.) Spach, 1838	Cresson âpre, Cresson rude
<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop.	Sisymbre officinal, Herbe aux chantres
<i>Smilax aspera</i> L., 1753	Salsepareille, Liseron épineux
<i>Smyrniolum olusatrum</i> L.	Maceron cultivé
<i>Solanum dulcamara</i> L.	Douce-amère
<i>Solanum nigrum</i> L.	Morelle noire
<i>Solidago virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant
<i>Sonchus bulbosus</i> (L.) N.Kilian & Greuter, 2003	Crépis bulbeux
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse
<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc
<i>Spergularia rubra</i> (L.) J.Presl & C.Presl	Spergulaire rouge
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droite
<i>Stachys sylvatica</i> L.]	Épiaire des bois
<i>Stachelina dubia</i> L., 1753	Stéhéline douteuse
<i>Stellaria aquatica</i> (L.) Scop.	Myosoton aquatique
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline
<i>Stipa capillata</i> L., 1762	Plumet chevelue, Stipe capillaire
<i>Stipa eriocalis</i> Borbás, 1878	Stipe à tige laineuse
<i>Stipa offneri</i> Breistr.	Stipe d'Offner
<i>Styphnolobium japonicum</i> (L.) Schott	Sophora du Japon
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable
<i>Symphotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom	Aster à feuilles de saule
<i>Symphotrichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom	Symphotriche écailleux
<i>Symphytum tuberosum</i> L.	Consoude tubéreuse

Tamarix sp.	Tamaris
Tanacetum corymbosum (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie en corymbe, Marguerite en corymbes, Chrysanthème en corymbe
Tanacetum parthenium (L.) Sch.Bip.	Tanaisie matricaire
Taraxacum erythrospermum Andrz. ex Besse	Pissenlit à fruits rouges
Taraxacum obovatum (Waldst. & Kit. ex Willd.) DC., 1809	Pissenlit à feuilles obovales
Taxodium distichum (L.) Rich.	Cyprés chauve
Taxus baccata L.	If
Teucrium aureum Schreb., 1773	Germandrée dorée
Teucrium botrys L., 1753	Germandrée botryde
Teucrium chamaedrys L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênette
Teucrium montanum L., 1753	Germandrée des montagnes
Teucrium polium L., 1753	Germandrée Polium
Teucrium polium subsp. polium L., 1753	Germandrée polium
Teucrium scordium L., 1753	Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau
Thesium humifusum DC., 1815	Thésium couché
Thesium humifusum subsp. divaricatum (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésium divariqué
Thymelaea passerina (L.) Coss. & Germ., 1861	Passerine annuelle, Langue-de-moineau
Thymelaea sanamunda All., 1785	Herbe du mont Serrat
Thymus praecox Opiz, 1824	Thym précoce
Thymus pulegioides L., 1753	Thym commun, Thym faux Pouliot
Thymus vulgaris L., 1753	Thym commun, Farigoule
Tilia cordata Mill.	Tilleul à petites feuilles
Tilia platyphyllos Scop.	Tilleul à grandes feuilles
Tolpis umbellata Bertol., 1803	OEil-du-Christ
Tordylium maximum L.	Tordyle élevé
Torilis arvensis subsp. arvensis (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs
Trachycarpus fortunei (Hook.) H.Wendl.	Palmier de Chine

Tragopogon dubius Scop., 1772	Grand salsifis, Salsifis douteux
Tragopogon porrifolius L., 1753	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis blanc, Salsifis du Midi
Tragopogon pratensis L.	Salsifis des prés
Tragus racemosus (L.) All., 1785	Bardanette en grappe, Bardanette rameuse
Trifolium angustifolium L., 1753	Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard
Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre
Trifolium bocconeii Savi, 1808	Trèfle de Boccone
Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance
Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux
Trifolium fragiferum L.	Trèfle porte-fraise
Trifolium glomeratum L., 1753	Trèfle aggloméré, Petit Trèfle à boules
Trifolium incarnatum L.	Trèfle incarnat
Trifolium lappaceum L., 1753	Trèfle fausse-bardane
Trifolium nigrescens Viv.	Trèfle noircissant
Trifolium ochroleucon Huds.	Trèfle jaunâtre
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant
Trifolium repens var. repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande
Trifolium scabrum subsp. scabrum L., 1753	Trèfle scabre
Trifolium squamosum var. xatardii (DC.) Guin.	Trèfle écailleux
Trifolium stellatum L., 1753	Trèfle étoilé
Trifolium striatum L., 1753	Trèfle strié
Trifolium strictum L., 1755	Trèfle raide
Trifolium subterraneum L.	Trèfle souterrain
Trigonella altissima (Thuill.) Coulot & Rabaute, 2013	Ménilot élevé
Trinia glauca (L.) Dumort., 1827	Trinie commune, Trinie glauque, Trinia vulgaire
Trisetum flavescens subsp. flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Avoine dorée
Tristagma uniflorum (Lindl.) Traub	Tristagma à une fleur

Tuberaria guttata (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché
Tulipa gesneriana L.] PN, PNA1, EN	Tulipe de Gesner (plantée)
Tulipa sylvestris subsp. australis (Link) Pamp.	Tulipe méridionale
Turgenia latifolia (L.) Hoffm., 1814	Tordyle à larges feuilles, Caucalis à feuilles larges
Typha angustifolia L. (det Znieff) / latifolia L.	Massette à feuilles étroites / à larges feuilles
Typha domingensis (Pers.) Steud.]	Massette de Saint-Domingue
Ulex europaeus subsp. europaeus L., 1753	Landier
Ulmus minor Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié
Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps
Urtica dioica subsp. dioica L., 1753	Ortie dioïque
Urtica urens L.	Petite Ortie
Valerianella coronata (L.) DC., 1805	Mâche couronnée
Valerianella dentata (L.) Pollich, 1776	Mâche dentée, Doucette dentée
Valerianella discoidea (L.) Loisel., 1810	Mâche discoïde, Mâche à disque
Valerianella eriocarpa Desv., 1809	Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus
Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache
Verbascum blattaria L., 1753	Molène blattaire, Herbe aux mites
Verbascum sinuatum L., 1753	Molène sinuée
Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre
Verbena bonariensis L.	Verveine de Buenos Aires
Verbena officinalis L., 1753	Verveine officinale
Veronica anagallis-aquatica L.	Véronique mouron-d'eau
Veronica anagalloides Guss.	Véronique faux mouron-d'eau
Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage
Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée
Veronica cymbalaria Bodard	Véronique cymbalaire
Veronica hederifolia L.	Véronique à feuilles de lierre
Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres

<i>Veronica orsiniana</i> Ten., 1830	Véronique douteuse
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse
<i>Veronica polita</i> Fr., 1819	Véronique luisante, Véronique brillante
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique
<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot
<i>Vicia bithynica</i> (L.) L., 1759	Vesce de Bithynie
<i>Vicia faba</i> L.	Fèverole
<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée, Ers velu
<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	Vesce hybride
<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce printanière
<i>Vicia lutea</i> L., 1753	Vesce jaune
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée
<i>Vicia segetalis</i> Thuill., 1799	Vesce des moissons
<i>Vinca difformis</i> Pourr.	Pervenche difforme
<i>Vinca major</i> L.	Grande Pervenche
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin
<i>Viola alba</i> Besser, 1809	Violette blanche
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée
<i>Viola riviniana</i> Rchb.	Violette de Rivinus
<i>Vitis riparia</i> Michx.	Vigne des rives
<i>Vitis vinifera</i> L. subsp. <i>vinifera</i>	Vigne cultivée
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome
<i>Vulpia ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ciliée
<i>Vulpia ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ciliée
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat, Vulpie Queue-de-souris
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale
<i>Wisteria sinensis</i> (Sims) Sweet	Glycine de Chine

<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter	Lampourde d'Italie
<i>Xanthium strumarium</i> L.]	Lampourde glouteron, Herbe aux écrouelles
<i>Xanthoselinum alsaticum</i> subsp. <i>alsaticum</i> (L.) Schur, 1866	Peucedan d'Alsace
<i>Xeranthemum cylindraceum</i> Sm., 1813	Xéranthème fétide
<i>Yucca gloriosa</i> L.	<i>Yucca superbe</i>

AUTRES ESPECES POUR INFORMATION

Mousses (site « Alzonne Saint-Jean »):

Archidium alternifolium (Hedw.) Mitt., 1851
Bryum dichotomum Hedw., 1801
Campylopus introflexus (Hedw.) Brid., 1819
Cryphaea heteromalla (Hedw.) D.Mohr, 1814
Eurhynchium striatum (Hedw.) Schimp.
Fissidens viridulus var. incurvus (Starke ex Röhl.) Waldh.
Frullania dilatata (L.) Dumort., 1835
Funaria hygrometrica Hedw., 1801
Homalothecium lutescens (Hedw.) H.Rob., 1962
Homalothecium sericeum (Hedw.) Schimp., 1851
Hypnum cupressiforme Hedw., 1801
Imbricbryum alpinum (Huds. ex With.) N.Pedersen, 2005
Kindbergia praelonga (Hedw.) Ochyra, 1982
Orthotrichum affine Schrad. ex Brid., 1801
Polytrichum juniperinum Hedw., 1801
Porella platyphylla (L.) Pfeiff., 1855
Pseudoscleropodium purum (Hedw.) M.Fleisch., 1923
Scleropodium touretii (Brid.) L.F.Koch, 1949
Scorpiurium circinatum (Brid.) M.Fleisch. & Loeske, 1907
Tortella squarrosa (Brid.) Limpr., 1888
Tortula muralis Hedw., 1801

Champignons

Aleuria aurantia
Auricularia auricula-judae
Peziza succosa
Coprionellus saccharinus
Tremella mesenterica

Oiseaux

Acrocephalus arundinaceus
Bubo bubo

Cettia cetti
Lanius collurio
Streptopelia turtur

Mammifères

Crocidura suaveolens-russula (Musaraigne couronnee-carrelet)
Meles meles Blaireau (terrier)

Odonates

Calopteryx xanthostoma
Onychogomphus forcipatus
Oxygastra curtisii (protégée)
Platycnemis sp.

Lépidoptères

Lasiommata megera
Zerynthia polyxena (protégée)
Zygaena carniolica

Coléoptères

Chlorophorus glabromaculatus (Clyte poilu)
Hoplia caerulea
Morimus asper
Purpuricenus kaehleri

Crustacés

Faxonius limosus

Arachnides

Argiope bruennichi

6.2. ANNEXE II : FICHES DES PRINCIPAUX TAXONS DE PLANTES PATRIMONIALES

(Reproduction des pages dédiées dans l'Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude, avec l'autorisation des auteurs)

Adonis aestivalis L.

Adonis d'été

Ranunculaceae

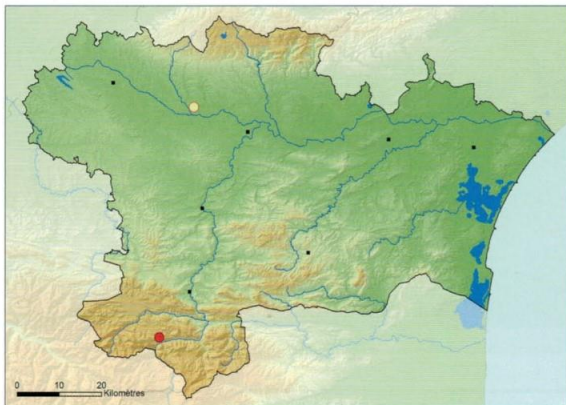
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Eurasiatique centre-ouest.

Taxon très rare et à très faible effectif. Rencontré seulement sur le plateau de Sault, au col des Aychides à Aunat. Non revu récemment notamment à cause des pratiques agricoles modifiées.



Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

ÉCOLOGIE

Géologie : Calcaire.

Étage(s) de végétation : Montagnard.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



Col des Aychides, Aunat.

Adonis annua L.

Synonyme(s) : *Adonis autumnalis* L.

Adonis annuelle

Ranunculaceae

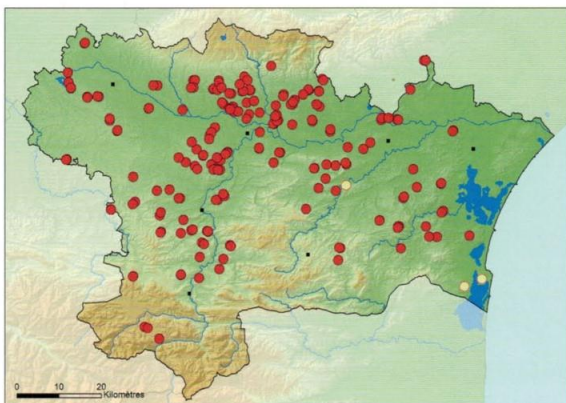
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Eurasiatique.

Taxon assez commun mais le plus souvent en petites populations. Présent dans presque toutes les régions biogéographiques de l'Aude.



Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

ÉCOLOGIE

Géologie : Calcaire.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen, sub-méditerranéen, montagnard.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



Monplaisir, Montlaur.

Adonis annua 381

Allium chamaemoly L.

Ail petit Moly

Amaryllidaceae

DESCRIPTION

Plante vivace de 4 à 10 cm de haut, velue, isolée ou en petites touffes, à bulbe ovoïde à tunique coriace et à tige naine souterraine ; feuilles en rosettes étalées, glauques, linéaires-lancéolées, longuement ciliées, bien plus longues que l'inflorescence ; fleurs groupées en ombelle pauciflore semblant sessile au centre de la rosette, spathe à 2 lobes aigus, tépales lancéolés, dressés, blancs à nervure bien marquée, pédicelles émergeant des gaines après la floraison et se recourbant pour enfouir les fruits ; capsules nues, subglobuleuses.

Type biologique : Géophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Sténoméditerranéen.

Générale

Grande partie ouest du bassin méditerranéen, présent de l'Espagne à la Grèce sur le pourtour septentrional et du Maroc à la Libye dans sa partie méridionale. En France, limité à la région méditerranéenne, en Corse et des Pyrénées-Orientales au Var.

Aude

Assez commun et localement abondant. Dispersé dans le département, sur les contreforts de la Montagne noire, dans le Minervois occidental et dans les basses Corbières (nord et ouest des basses Corbières orientales et Val de Dagne). Un îlot plus au sud dans les hautes Corbières, très à l'intérieur des terres, à l'extrémité de la serre de Quintillan (Cascastel-des-Corbières).

ÉCOLOGIE

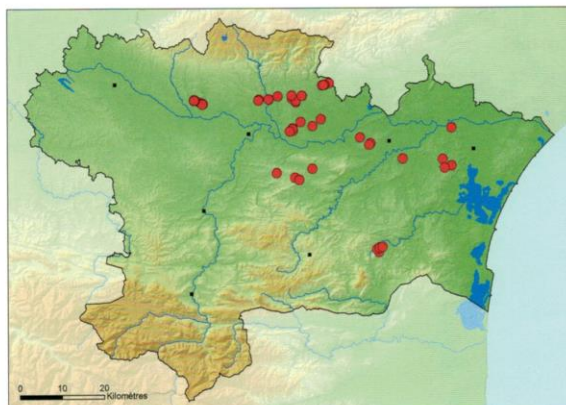
Taxon xérophile, sur différents substrats. Pelouses ouvertes et maigres des garrigues chaudes (*Phlomis lychnitidis-Brachypodium retusi*), pelouses ouvertes sur sable (*Helianthemion guttati*). Dans l'Aude, le plus souvent sur substrat calcaire, dans les bas de pentes des garrigues où de la terre argilo-sableuse s'est accumulée.

Géologie : Indifférent.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen, subméditerranéen.

CONSERVATION ET MENACES

Les populations d'*Allium chamaemoly* sont en bon état de conservation. Il convient de maintenir ouverts les milieux de pelouses et garrigues. Ces habitats sont généralement menacés par la fermeture du milieu, l'intensification des pratiques agricoles, l'étalement urbain et les aménagements divers, notamment les infrastructures d'énergie nouvelle telles que le photovoltaïque ou l'éolien. Quelques stations se trouvent dans le site Natura 2000 « Vallée du Lampy ».



106 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes

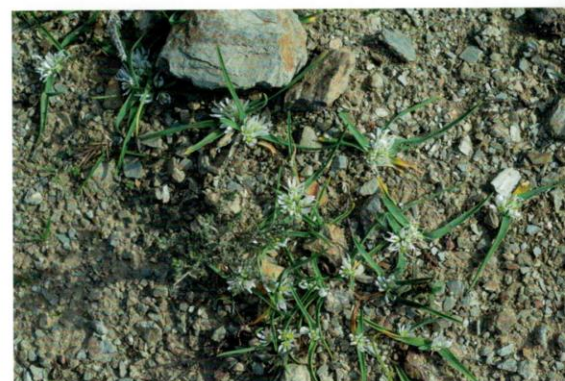


Floraison

JFMAMJJASOND



Serre de Quintillan, Quintillan.



Coume Armade, Cascastel-des-Corbières.



Serre de Quintillan, Quintillan.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.

Anemone coronaria L.

Anémone couronnée

Ranunculaceae

DESCRIPTION

Plante vivace de 15 à 30 cm, à souche tubéreuse brune et à tige un peu poilue dans sa partie supérieure; feuilles bipennatiséquées, les basales à segments incisés, les bractéales palmatipartites, à segments linéaires profonds; folioles de l'involucre de bractées sessiles et profondément divisées; fleurs solitaires, grandes, 3 à 8 cm de diamètre, 5 à 8 tépales largement ovales ou arrondis, de couleur variable, souvent rouge écarlate ou bleu-violet, plus rarement bleues, blanches ou roses, surtout bleu-violet dans l'Aude; carpelles laineux, à bec court et glabre, fruits plumeux à l'origine du nom de genre (du grec *anemos* le vent, qui emporte les semences sur de longues distances).

Type biologique: Géophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique: Méditerranéen.

Générale

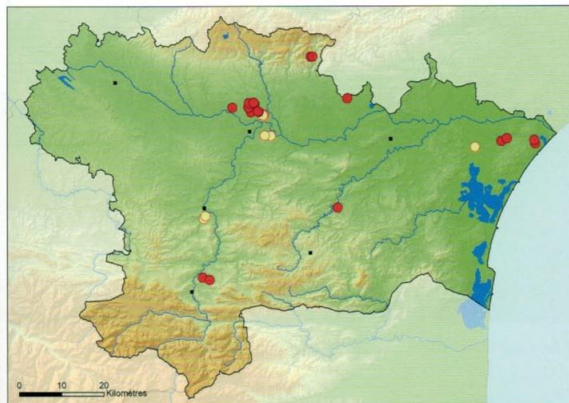
Taxon originaire du Moyen-Orient, actuellement présent sur le pourtour méditerranéen: péninsule Ibérique, France, Italie, côte dalmate, sud de la péninsule Balkanique et Turquie, pour la partie septentrionale, du Proche-Orient à l'Algérie pour la partie méridionale, également sur l'ensemble des îles.

En France, distribution méridionale formant une bande continue entre la Charente-Maritime et les Alpes-Maritimes, englobant la partie centrale de l'Aquitaine (Gironde et Lot-et-Garonne), la plaine de Midi-Pyrénées (Gers, Tarn-et-Garonne, nord de la Haute-Garonne et de l'Ariège), la plaine languedocienne (de l'Aude au Gard) et la Provence (Bouches-du-Rhône, Var et ponctuellement les Alpes-de-Haute-Provence). Se retrouve également en Corse dans les parties basses.

Aude

Assez rare, mais localement abondant. Dispersé sur le département, mentionné dans la moyenne vallée de l'Aude sur la cause de Campagne (Saint-Ferriol), dans le Carcassès au nord de Carcassonne où se trouvent les plus grandes stations (Villemoustaussou, Ventenac-Carbardès, Ville-gailhenc et Conques-sur-Orbiel), dans la Montagne noire à Rieussec (Citou), dans le Minervois à Azille mais sûrement lié à l'homme, dans les Corbières centrales à Saint-Pierre-des-Champs et dans le massif de la Clape, au nord de Saint-Pierre (Armissan), à la combe Fourcade (Vinassan) et près du gouffre de l'Œil-Doux (Fleury).

Quelques localités non revues et à rechercher à Narbonne (P.A. Pourret, in G. Gautier, 1912), dans le Carcassès vers Moreau à l'est de Carcassonne (E. Baichère, 1888; G. Gautier, 1912) et dans la moyenne vallée de l'Aude près de Limoux, au col de Fouiche (E. Baichère, 1912; G. Gautier, 1912).



Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D



© G. Coiré



© D. Barreau

Villemoustaussou.

ÉCOLOGIE

Taxon héliophile, mésoxérophile, des substrats généralement calcaires, en stations chaudes et sèches. Vignes, champs cultivés, prairies et pelouses ou milieux refuges comme les talus des bords de chemin. Anciennement cultivé et souvent planté dans les jardins. Surtout sur argiles dans l'Aude.

Géologie: Préfère calcaire.

Étage(s) de végétation: Mésoméditerranéen, subméditerranéen.

CONSERVATION ET MENACES

Il existe de belles stations dans le département, mais les menaces sont importantes.

Comme de nombreuses messicoles, ce taxon est en régression en raison de l'intensification des méthodes de culture, avec l'usage de pesticides notamment. Fréquemment liés à l'homme, ses habitats peuvent également être détruits à la suite de l'expansion des zones urbanisées. Anciennement utilisée en culture florale, l'espèce est désormais remplacée par des hybrides et les populations spontanées, autrefois plus abondantes, sont aujourd'hui très vulnérables.

Cette espèce aux belles fleurs très attractives est souvent cueillie mais ne semble pas subir trop de prélèvements. Elle est protégée, tout prélèvement, même partiel, est interdit.

Vulnérabilité dans l'Aude: Non.

COMPLÉMENTS

Souvent en colonies importantes mais avec peu ou pas de pieds fleuris, sauf certaines années favorables.

Anemone coronaria 115

Arenaria controversa Boiss.

Sablins des chaumes

Caryophyllaceae

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Petite plante annuelle ou bisannuelle, de 5 à 20 cm de haut, pubérolente, à racine grêle et à nombreuses ramifications dichotomiques; feuilles opposées, glabres ou ciliées à la base, linéaires-aiguës, épaisses, à 1 forte nervure; inflorescences en cymes dichotomes lâches, fleurs petites sur des pédicelles 2 à 3 fois aussi longs que le calice, 5 sépales glabres, ovales-lancéolés, ayant 1 nervure saillante, 5 pétales blancs, oblongs, d'un tiers plus longs que les sépales; capsules ovoïdes à 6 valves, dépassant un peu le calice, graines tuberculées.

Type biologique: Thérophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique: Atlantique. Endémique France ouest.

Générale

Endémique français, taxon rare présent dans le centre-ouest et le sud de la France: partie méridionale de la région Centre (Touraine et Berry), Poitou-Charentes, Limousin (Corrèze), nord de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées (Périgord, Quercy et Causses) et arrière-pays du Languedoc-Roussillon (Lozère, Gard et Aude). Cité en Andorre, au Portugal et en Espagne par erreur.

Aude

Assez commun avec le plus souvent des populations importantes. Principalement localisé dans le piémont de la Montagne noire méditerranéenne. Majorité des stations sur les communes de Saint-Martin-le-Vieil, Alzonne, Montolieu, Moussoulens, Ventenac-Cabardès, Aragon, Conques-sur-Orbiel et Villeneuve-Minervois. Également présent plus au sud dans la moyenne vallée de l'Aude, avec une population importante sur le plateau du Bouichet (Rouvenac), seule station pré-pyrénéenne de l'espèce.

Anciennement cité dans le Carcassès (E. Timbal-Lagrave, 1873; G. Gautier, 1912), à Saissac (E. Timbal-Lagrave, 1873) et bien plus à l'est à Donos sur la commune de Thézan-des-Corbières (G. Gautier, 1912) où il paraît douteux.

ÉCOLOGIE

Taxon xérophile des sols superficiels pierreux sur substrat calcaire. Pelouses à annuelles méditerranéennes (*Trachynion distachyae*) dans les terrains secs rocailleux, les friches et champs pierreux, plus rarement sur éboulis.

Géologie: Calcaire.

Étage(s) de végétation: Mésoméditerranéen.

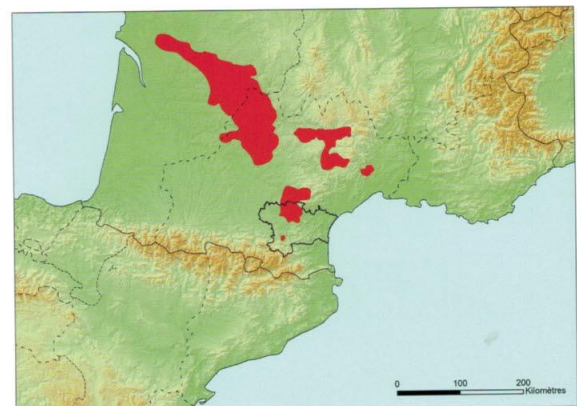
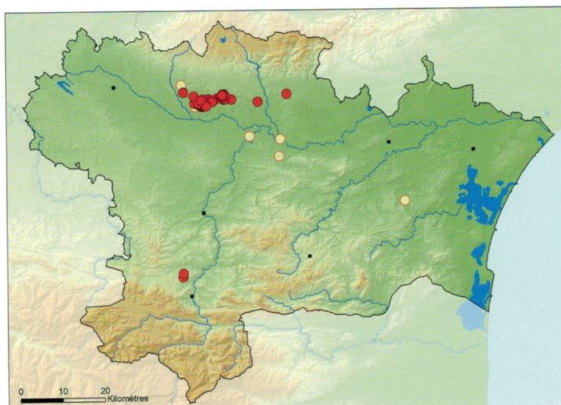


Champ Calandre, Montolieu.

CONSERVATION ET MENACES

Il existe de belles populations dans l'Aude, mais leurs habitats sont généralement menacés par la fermeture du milieu et la réalisation d'aménagements divers, notamment les infrastructures d'énergies nouvelles telles que le photovoltaïque ou l'éolien.

Vulnérabilité dans l'Aude: Non.



Asperula arvensis L.

Aspérule des champs

Rubiaceae

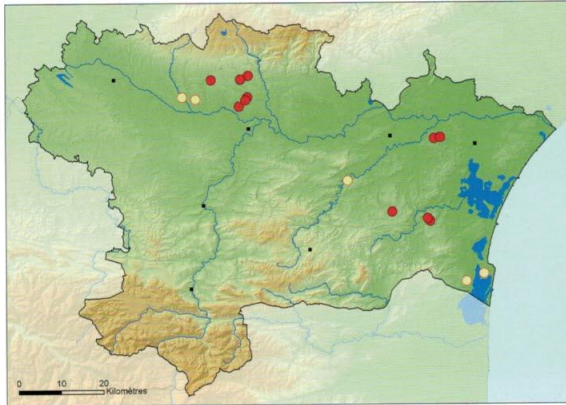
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Euryméditerranéen.

Taxon rare et le plus souvent à faibles effectifs. Rencontré surtout dans le bassin de Carcassonne et le piémont de la Montagne noire, à Pennautier, Salsigne, Villegailhenc et Villardonnel. Présent ponctuellement dans les Corbières, à Névian, Villesèque-des-Corbières et Fontjoncouse.



Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

ÉCOLOGIE

Géologie : Préfère calcaire.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen, sub-méditerranéen.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.

Champ du Garric,
Villardonnell.



Montipèze Sud, Villegailhenc.

© G. Coiré

© C. Plassart

Bifora testiculata (L.) Spreng.

Bifora testiculé

Apiaceae

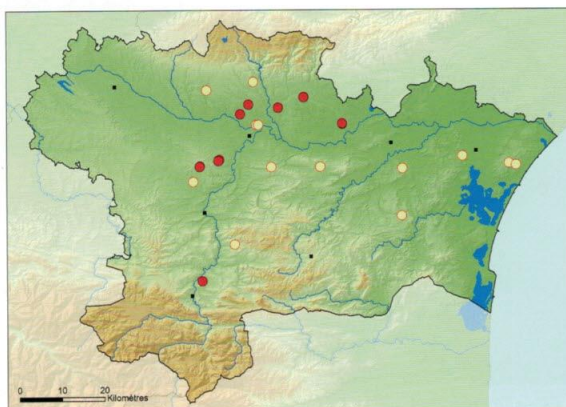
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Méditerranéoo-touranien.

Taxon rare et à faibles effectifs. Présent dans le bassin de Carcassonne, à Pennautier, Villegailhenc et Bagnoles ; dans la Malepère, à Roullens et Villarzel-du-Razès ; dans le Minervois, à Laure-Minervois et Puichéric ainsi qu'en station isolée plus au sud à Saint-Ferriol. En situation rudérale et en garrigues.



Statut

Livre Rouge tome I, ZNIEFF-LR
Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

ÉCOLOGIE

Géologie : Calcaire.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen, sub-méditerranéen.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



Montipèze Sud,
Villegailhenc.

© C. Plassart

Bellevalia romana (L.) Rchb.

Jacinthe romaine

Asparagaceae

DESCRIPTION

Plante vivace bulbeuse de 20 à 50 cm de haut, glabre, robuste; feuilles par 4 à 6, glauques, longuement linéaires-lancéolées, canaliculées, larges de 5 à 15 mm, généralement étalées; 1 à 3 hampes florifères généralement ascendantes, teintées de violet, inflorescence en grappe terminale conique, à la fin lâche, composée de 15 à 60 fleurs, fleurs pédicellées, étalées horizontalement, en cloche, violacées à verdâtres en bouton devenant blanc crème à l'épanouissement puis brunissant à maturité, longues de 6 à 9 mm, pédicelles et anthères violets; capsules brièvement ovoïdes, à valves très saillantes, normalement à 6 graines sphériques noires à pruine bleutée.

Type biologique : Géophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Sténoméditerranéen nord.

Générale

Taxon d'Europe méridionale, présent de la France à la Grèce, ainsi qu'en Corse, en Sicile et à Malte. Possède un isolat au sud-est du bassin méditerranéen sur la côte égyptienne. Rare en France, présente uniquement en Corse et dans le Sud : Var et Alpes-Maritimes, Languedoc-Roussillon (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault), Midi-Pyrénées et Aquitaine.

Aude

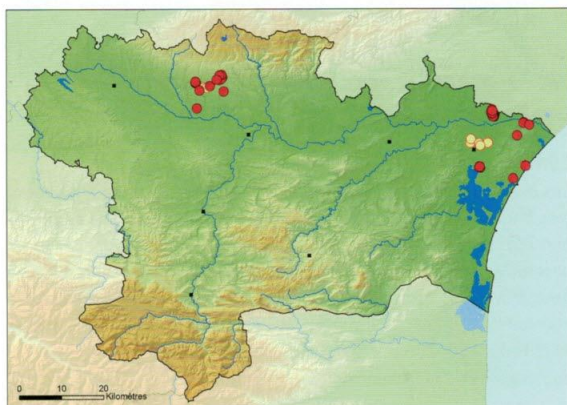
Taxon assez rare, mais localement abondant. En régression. Population audoise scindée en deux ensembles.

Le premier sur les contreforts de la Montagne noire, à Capleu (Alzonne), à Peyremale et sur le ruisseau de la Lauze (Montolieu), à Lautier-Haut (Brousses-et-Villaret), autour des Bouriettes (Fraise-Cabardès) et vers le pech de Marie (Aragon).

Le second plus à l'est, dans le Narbonnais : dans les basses plaines de l'Aude, au bord des canaux au sud de l'étang de Capestang (Cour-san) et vers Notre-Dame-de-Liesse (Fleury), à Montfort (Narbonne), dans la Clape à l'étang du Cercle (Fleury) et à l'est de la Clape dans les zones humides de Narbonne et Gruissan. Données anciennes au nord de Narbonne.

ÉCOLOGIE

Taxon hygrophile, sur sols profonds et substrats divers. Dans les milieux humides et ouverts : bords des ruisseaux, fossés, prairies et pâturages plus ou moins longuement inondés, pelouses littorales. Sur des terrains surtout inondés au printemps.



134 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude

Statut

PN, Livre Rouge tome I, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D



Peyremale, Montolieu.

Géologie : Indifférent.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen, sub-méditerranéen.

CONSERVATION ET MENACES

Les milieux humides dans lesquels se développe *Bellevalia romana* sont fragiles et très vulnérables. En effet, les modifications du fonctionnement hydrologique, les aménagements et les pollutions chimiques et organiques du site sont préjudiciables aux stations. La dynamique naturelle de fermeture à la suite de l'abandon de pratiques agropastorales peut également être une menace, les ligneux colonisant rapidement les habitats ouverts nécessaires au maintien de l'espèce. Inversement, l'intensification des pratiques agricoles et les changements de vocation par mise en culture ou artificialisation du milieu sont néfastes.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.

Consolida ajacis (L.) Schur

Synonyme(s) : *Delphinium ajacis* L. ; *Consolida ambigua* Chater

Dauphinelle des jardins

Ranunculaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

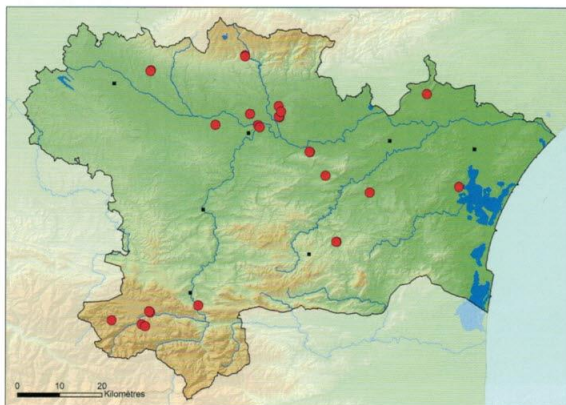
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Origine Méditerranée.

Taxon assez rare et à faibles effectifs, dispersé sur le département. Présent dans les moyennes Pyrénées, à Belcaire, Galinagues et Belvianes-et-Cavirac, autour de Carcassonne, en Montagne noire, à La Tourette-Cabardès et Saint-Papoul, dans les Corbières, à Barbaira, Montlaur, Félines-Termenès et Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, plus



à l'ouest aux Joncasses (Peyriac-de-Mer, Bages) et localement dans le Minervois, à Bize-Minervois.

ÉCOLOGIE

Géologie : Indifférent.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen, sub-méditerranéen, collinéen, montagnard.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



Commanderie, Montlaur.



Jardin, Lunel-Viel, 34.

© F. Andrieu

© C. Plassart

Consolida pubescens (DC.) Soó

Synonyme(s) : *Delphinium pubescens* DC.

Dauphinelle pubescente

Ranunculaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Sténoméditerranéen ouest.

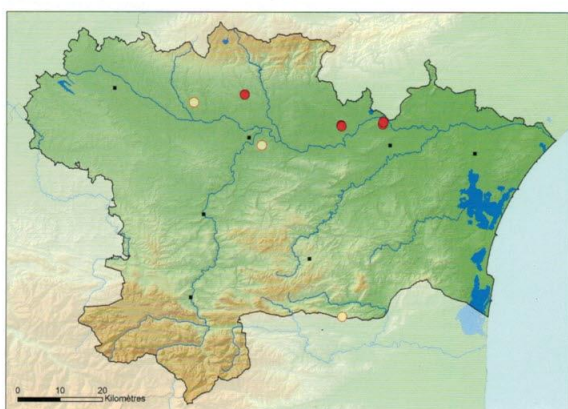
Taxon très rare et à très faibles effectifs. Présent dans le piémont de la Montagne noire à Cabrol (Aragon) et dans le Minervois, à Saint-Aunay (Puichéric) et à la Bade (Tourouzelle).

ÉCOLOGIE

Géologie : Indifférent.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



© G. Coiré



Cabrol, Aragon.

© G. Coiré

Gagea lacaitae A. Terracc.

Gagée de Lacaita

Liliaceae

DESCRIPTION

Plante bulbeuse, vivace, haute de 5 à 15 cm, formant des groupes par multiplication végétative; semblable à *Gagea granatellii* (Parl.) Parl, avec des individus adultes à feuilles atteignant 5 mm de large, les basales issues du bulbe, les 2 caulinaires inférieures insérées sur la portion souterraine du pédoncule et paraissant ainsi basales, mais à limbe vert clair à jaunâtre, les basales peu rigides et un peu concaves, à bord un peu épaissi, non ou peu velu; hampe florale velue et ramifiée, aérienne pour les plantes normalement développées, portant 1 à 12, voire 18 fleurs, en corymbe irrégulier, pédicelles velus généralement plus longs que le périgone, tépales jaunes à revers lavés de vert, de 8 à 16 mm de long, poilus en dehors, obovales à oblancéolés, subobtus; rares capsules.

Type biologique: Géophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique: Sténoméditerranéen ouest.

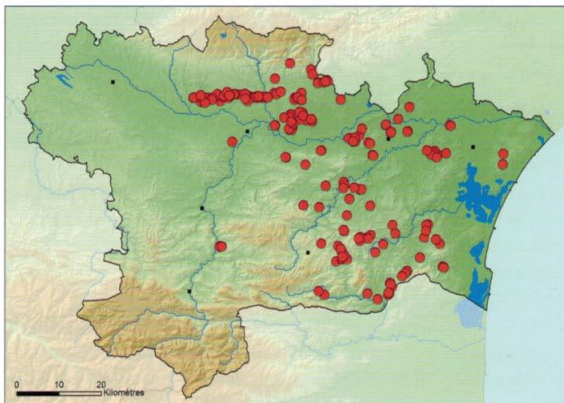
Générale

Au sens large, *Gagea granatellii* est un taxon du pourtour du bassin méditerranéen occidental. Présent au Maroc, en Algérie et en Tunisie pour la partie méridionale de son aire, en Espagne, en Italie, Sicile comprise, et en France pour la partie septentrionale. *G. lacaitae* couvre l'aire du groupe à l'exclusion de la Corse, de la Sardaigne et de la Tunisie. En France, se retrouve dans tous les départements méditerranéens, des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes, dans le Vaucluse, ainsi qu'à l'extrême sud de la Drôme et de l'Ardèche.

Aude

Taxon assez commun, souvent en belles populations. Bien représenté sur les piémonts de la Montagne noire, d'Alzonne à Trausse et jusqu'à Cabrespine en altitude. Observé au sud-ouest de Carcassonne. Trouvé dans le Minervois, de Villedubert à Canet et Paraza. Rencontré aussi localement dans le massif de la Clape (Fleury) où les données seraient à trier entre *G. granatellii* et *G. lacaitae*.

Présent de façon importante dans les Corbières, de l'Alaric au nord-ouest à Peyrepertuse au sud-ouest; de Laroque-de-Fa à l'ouest à Feuilla au sud-est et Moussan au nord-est. Retrouvé récemment dans la moyenne vallée de l'Aude, à Alet-les-Bains.



212 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude

Statut

PN, ZNIEFF-LR Remarquable.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D



Le Bosc,
Villesèque-des-Corbières.



© G. Coiré

ÉCOLOGIE

Taxon thermophile et xérophile, sur substrats uniquement calcaires dans l'Aude. Parfois sur substrat siliceux, mais en limite de zone calcaire. Pelouses xérophiles et rocailleuses ensoleillées à mi-ombragées, dans de petites poches terreuses de la roche.

Géologie: Préfère calcaire.

Étage(s) de végétation: Mésoméditerranéen, subméditerranéen.

CONSERVATION ET MENACES

Les populations audoises sont en bon état de conservation et elles sont maintenant assez bien connues.

Ce taxon est sensible à l'écrasement (piétinement, sports motorisés), à l'eutrophisation (surpâturage) et la fermeture des milieux. Ses populations peuvent également être menacées par des aménagements (énergies renouvelables, pistes...).

Les stations sont en partie situées dans les sites Natura 2000 « Haute Vallée de l'Orbieu » et « Massif de la Clape ».

Vulnérabilité dans l'Aude: Non.

COMPLÉMENTS

Se distingue de *G. granatellii* par son teint vert jaunâtre, son inflorescence ramifiée, ses feuilles basales peu épaisses mais à bord un peu épaissi, non ou peu velu, et les pétales et sépales peu différents. Le substrat calcaire est discriminant dans l'Aude.

Des lieux comme le massif de la Clape montrent que la distinction entre les deux taxons reste difficile.

Delphinium verdunense Balb.

Pied-d'alouette de Bresse

Ranunculaceae

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

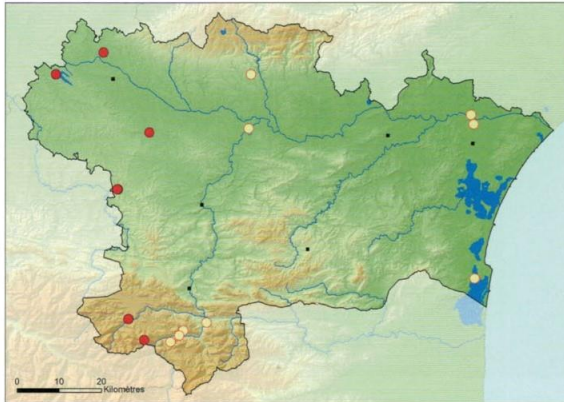
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Euryméditerranéen nord-ouest.

Taxon rare, en petites populations ou parfois abondant. Présent seulement dans l'Ouest audois, de la Montagne noire aux Pyrénées : Puginier, Belflou, Fanjeaux, Caudeval, Niort-de-Sault et Campagna-de-Sault. Données anciennes dans les Pyrénées, à Carcassonne, Salsigne, Cuxac-d'Aude, Narbonne et Leucate. En régression.



ÉCOLOGIE

Géologie : Indifférent.

Étag(s) de végétation : Collinéen, montagnard.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



© G. Coiré

La Prade, Caudeval.

Galium tricornutum Dandy

Gaillet à trois cornes

Rubiaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

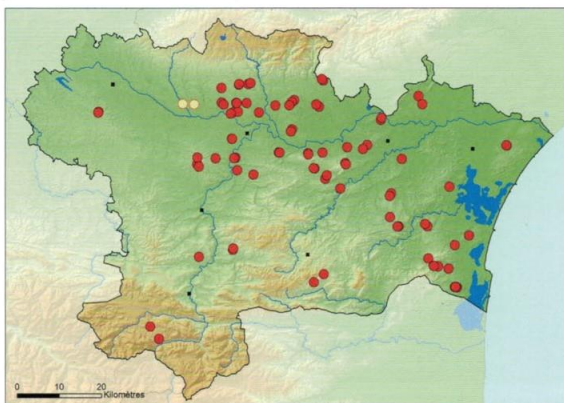
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Euryméditerranéen.

Taxon commun à effectifs assez faibles mais localement abondant. Présent surtout dans le bassin de Carcassonne, le piémont de la Montagne noire, la Malepère, le Minervois et les Corbières. Ponctuellement dans la moyenne vallée de l'Aude et le plateau de Sault.



ÉCOLOGIE

Géologie : Calcaire.

Étag(s) de végétation : Mésoméditerranéen, subméditerranéen, collinéen, montagnard.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



© C. Plassart

Montipèze Sud, Villegailhenc.

Galium tricornutum 389

Isoètes *duriei* Bory

Isoète de Durieu

Isoetaceae

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Petite fougère discrète, vivace, de 5 à 10 cm de haut, à souche renflée en pseudobulbe subglobuleux-trigone, de 1 à 1,5 cm de diamètre, entouré d'écaillés persistantes, coriaces, noirâtres, écaillées (phyllopoies) émettant une trentaine de frondes; frondes disposées en spirale, en rosettes au ras du sol ou plus dressées et un peu écartées, longues de 3 à 15 cm, filiformes-aiguës, assez coriaces et munies de canaux aérifères; sporanges disposés à la base des frondes et recouverts d'un voile complet, spores de 2 types, mégaspores noires à côtes peu apparentes, à surface alvéolée, couvertes d'un réseau de fossettes nombreuses et contiguës, microspores brun pâle et verruqueuses.
Type biologique: Géophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique: Sténoméditerranéen.

Générale

Sur la majorité du pourtour méditerranéen et ses principales îles: péninsule Ibérique et Baléares, France et Corse, Italie, Sardaigne et Sicile, Grèce, Turquie et Maghreb (Algérie et Tunisie).

En France, limité à la région méditerranéenne. Assez fréquent en Corse, ainsi que dans les massifs des Maures, de l'Estérel et de Biot (Var, Alpes-Maritimes). En Languedoc-Roussillon, plusieurs noyaux disséminés et dispersés dans les Cévennes (Gard, Lozère), le pied du massif de l'Espinouse et la plaine littorale littorale, la Montagne noire (Aude), les Albères et la plaine du Roussillon (Pyrénées-Orientales).

Aude

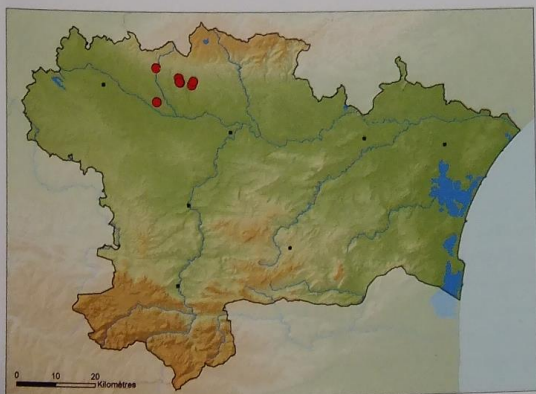
Rare, mais abondant par endroits. Populations localisées sur les contreforts sud de la Montagne noire audoisaise, au Lautier-Bas (Brousses-et-Villaret), à la Mijane et à Peyremale (Montolieu), à Villemagne ainsi que dans l'est du Lauragais à la Lauzette (Villepinte). Sans doute plus commun dans cette zone, à rechercher.

ÉCOLOGIE

Taxon hygrophile, en stations temporairement humides à inondées, sur substrats sableux ou caillouteux, toujours siliceux. Pelouses rases méditerranéennes humides jusqu'au printemps, puis sèches en été, bords de ruisseaux et de mares temporaires (*Isoetion duriei*). Habitat souvent très localisé et de faible surface.

Géologie: Silice.

Étag(e)s de végétation: Mésoméditerranéen, subméditerranéen, collinéen.



© C. Plasart



Peyremale, Montolieu.

CONSERVATION ET MENACES

Les populations françaises et audoises sont en régression en raison des nombreuses atteintes faites aux zones humides temporaires. Les principales menaces pesant sur cette espèce sont la perturbation de son milieu de vie par modification du fonctionnement hydrologique, artificialisation, eutrophisation ou fermeture du milieu. Les stations sont pour la plupart en milieu agricole et sont sensibles aux changements de pratiques. Il est essentiel de maintenir l'engorgement temporaire de ces milieux et de contrôler finement l'intensité et les dates de pacage afin de limiter le piétinement et la fertilisation de l'habitat. Les parcelles ne doivent pas être artificialisées (prairies temporaires, traitements chimiques...). Il est à noter que deux stations sont pour le moment préservées: à Peyremale, grâce à une convention de gestion avec l'éleveur, et à Lauzette, sur une base militaire dont les milieux ouverts sont régulièrement fauchés. Les stations de Peyremale et de Villemagne sont situées dans le site Natura 2000 de la « Vallée du Lampy ».

Vulnérabilité dans l'Aude: Non.

COMPLÉMENTS

Confusion possible avec *Littorella uniflora* dont il se distingue par ses sporanges et ses feuilles coriaces à canaux aérifères, en rosette.

Juncus bufonius subsp. *minutulus* (Krecz. & Gontsch.) Soó

Synonyme(s) : *Juncus minutulus* (Albert & Jahand.) D. Prain ;
Juncus bufonius var. *congestus* Wahlenb.

Jonc très petit

Juncaceae

Statut

Aucun statut.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Petite plante annuelle de 1 à 15 cm de haut, sans rejets stériles ; feuilles caulinaires non cloisonnées transversalement ; inflorescence en glomérules bruns de 2 à 4 fleurs, quelquefois réduits à 1 fleur chez les petits individus, tépales des plus grandes fleurs de 3 à 4 mm de long, d'un brun plus ou moins foncé à l'anthèse ; capsules brièvement ovoïdes, longues de 3 à 4,5 mm, dépassées par les tépales extérieurs donnant un aspect hérissé.

Type biologique : Thérophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Méditerranéo-atlantique.

Générale

Dans une grande partie de l'Europe, surtout occidentale, du Portugal et l'Angleterre à la Pologne et la Hongrie. Rare plus à l'est et au nord de l'Europe, mais répartition encore imparfaitement connue. Populations éparses en France, recensées çà et là sur le pourtour de la Méditerranée, de l'Aude aux Alpes-Maritimes ainsi qu'en Corse et dans le sud de l'Ardèche, et sur les marges du Massif central (Corrèze, Allier et anciennement dans le Puy-de-Dôme).

Aude

Taxon très rare et à très faibles effectifs. Découvert en 2011 par J. Molina au bois de Donos, à Thézan-des-Corbières. Sûrement sous-prospecté du fait des difficultés de détermination, à rechercher.

ÉCOLOGIE

Taxon hygrophile, sur sols dénudés temporairement inondés. Dans la station audoise, présent sur substrats siliceux et sols argileux, dans des microdépressions et sur les chemins humides à végétation annuelle hygrophile (*Lythron tribracteati*).

Géologie : Préfère silice.

Étage(s) de végétation : Mésoméditerranéen.

CONSERVATION ET MENACES

Les stations sont en bon état, mais de taille réduite et localisées sur et aux abords des chemins du bois de Donos. Tout aménagement de ces derniers peut donc porter atteinte aux populations.

Vulnérabilité dans l'Aude : Oui.



© G. Corbié



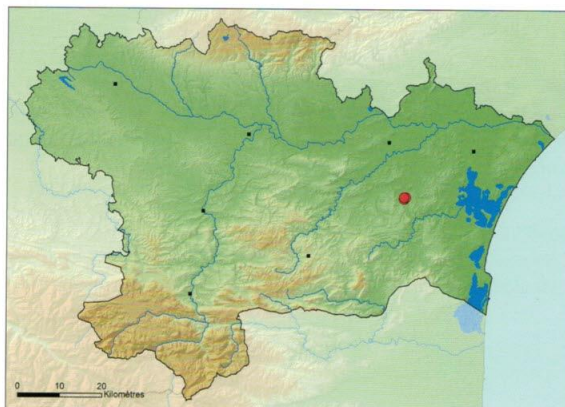
© G. Corbié

Bois de Donos, Thézan-des-Corbières.

COMPLÉMENTS

Juncus minutulus appartient au complexe de *Juncus bufonius* L. qui comprend également *J. bufonius* L. au sens strict, *J. ranarius* Perrier & Songeon (= *J. ambiguus* auct.) et *J. hybridus* Brot.

Confusions surtout avec *J. hybridus* dont il se distingue par un port moins robuste, des tépales plus petits, de 3 à 4 mm de long, et d'un brun plus ou moins foncé à l'épanouissement.



Kickxia commutata (Bernh. ex Rchb.) Fritsch

Synonyme(s) : *Linaria commutata* Rchb. ;
Linaria graeca sensu Bonnier & Layens

Linaire grecque

Plantaginaceae

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes

Floraison



J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante pérennante, rampante, velue-hérissée, à tiges dures, couchées-radicantes, longues de 10 à 100 cm ; feuilles de la base opposées, celles des tiges alternes, d'un vert cendré, ovales, velues et courtement pétiolées ; fleurs solitaires de 1 à 1,5 cm, sur des pédicelles filiformes glabres, naissant à l'aisselle des feuilles, calices velus à lobes lancéolés-linéaires, corolles blanc crème à jaune clair avec lèvre supérieure violacée et palais ponctué de pourpre, éperon violacé, recourbé, bien plus long que le tube de la fleur ; capsules ovoïdes s'ouvrant en travers par 2 opercules, graines fortement tuberculées.

Type biologique : Hémicryptophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Méditerranéo-atlantique.

Générale

Aire du taxon couvrant la majorité du pourtour méditerranéen et l'ensemble de ses îles (manquante en Syrie et en Égypte), avec des localités ponctuelles sur la côte atlantique française et espagnole.

En France, présent dans tous les départements de la façade méditerranéenne (Corse comprise) et localement sur la façade océanique (Pyrénées-Atlantiques, Gironde, Morbihan). Noté également dans une localité isolée de la région toulousaine (Haute-Garonne).

Aude

Assez rare, peut être localement abondant. Population scindée en deux ensembles situés au nord et à l'est du département.

Le premier en Montagne noire, en moyenne altitude, dans sa partie occidentale avec les stations les plus importantes sur les communes de Saissac, Montoliou et Brousses-et-Villaret, puis sa partie orientale, sur les communes deournes-Cabardès, Trassanel et Villeneuve-Minervois.

Le second ensemble dispersé autour de Narbonne avec des localités sur la bordure nord des basses Corbières orientales (Boutenac, Mousan, Narbonne), dans le massif de la Clape (Narbonne, Gruissan) et à l'arrière du littoral (Peyriac-de-Mer).

ÉCOLOGIE

Taxon mésophile à hygrocline, sur substrats variés mais le plus souvent siliceux. Pelouses, prairies, lieux incultes en bord des cultures et des chemins, temporairement humides.

Géologie : Préfère silice.

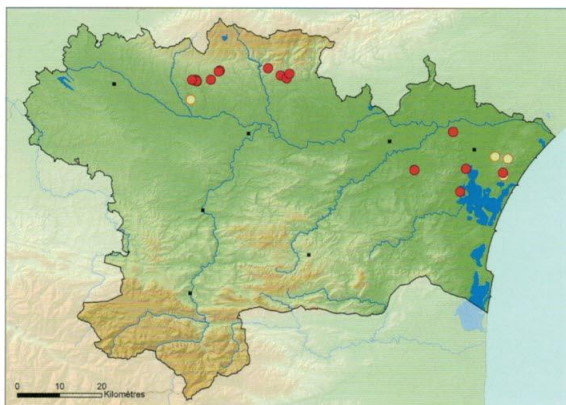
Étage(s) de végétation : Mésoméditerranéen, subméditerranéen.



Moureillet, Boutenac.



Pech Auriol, Trassanel.



238 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude

CONSERVATION ET MENACES

Les stations audoises peuvent être perturbées par des aménagements, une modification du fonctionnement hydrologique du site, un changement de pratiques agricoles (artificialisation, eutrophisation, traitements chimiques...) ou la fermeture des milieux. Les populations en bord de chemin sont sensibles : modification du tracé, traitements chimiques, dépôts de matériaux... Une partie des stations est située dans les sites Natura 2000 de la « Vallée du Lampy » et du « Massif de la Clape ».

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.

COMPLÉMENTS

Confusion possible avec *Kickxia elatine* subsp. *elatine*. Se distingue par son type pérennant formant des tapis enracinés aux nœuds, sa corolle moins colorée et surtout sa graine tuberculée et non formée de crêtes.

Leucojum aestivum L. subsp. aestivum

Nivéole d'été

Amaryllidaceae

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes

Floraison



J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante vivace de 30 à 70 cm de haut, plutôt robuste, en touffes assez denses, à tiges comprimées avec 2 arêtes marquées; feuilles linéaires, d'un vert vif, dressées, apparaissant à l'automne, de 7 à 15 mm de large et de 30 à 60 cm de long pendant la floraison; inflorescence à fleurs en clochettes regroupées par 2 à 7, accompagnée d'une spathe entière, fleurs à tépales libres, longs de 12 à 18 mm, blancs translucides, à tache vert jaunâtre pâle à l'extrémité; capsules charnues en forme de poire, à nombreuses graines noires.

Type biologique: Géophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique: Eurasiatique.

Générale

Europe tempérée et méridionale (à l'exclusion de la péninsule Ibérique), au sud d'une ligne allant de l'Irlande à la Slovaquie et à la mer Noire. Atteint le Caucase à l'est.

Dispersé en France sur les façades littorales maritimes de la Manche, de l'Atlantique et de la Méditerranée. Plus rare à l'intérieur des terres dans la vallée de la Garonne, en Alsace et dans le nord des Alpes.

Aude

Assez rare et localement assez commun. Concentré le long du canal du Midi, à l'ouest de Carcassonne (Alzonne, Villesèquelande, Caux-et-Sauzens, Pezens), absent de la zone de Carcassonne mais se retrouve plus à l'est (Puichéric, Azille, Argens-Minervois, Paraza, Saint-Nazaire-d'Aude, Sallèles-d'Aude, Ouveillan). Aussi au nord du canal de Jonction (Sallèles-d'Aude) et retrouvé au bord du canal de la Robine, au Grand Mandirac (Narbonne), confirmant une mention ancienne de G. Gautier. Anciennement signalé à Cuxac-d'Aude (G. Gautier, 1912). Localité de Sigean (M. Balayer, 1989) non retrouvée malgré les recherches.

ÉCOLOGIE

Taxon hygrophile, sur substrats variés, mais le plus souvent limoneux. Prairies hygrophiles, fossés, bords de rivières, bois clairs inondables. Dans l'Aude, noté essentiellement en berge de canal.

Géologie: Indifférent.

Étage(s) de végétation: Mésoméditerranéen, collinéen.



© H. Michaud

La Prada, Bages, 66.



© G. Coiré

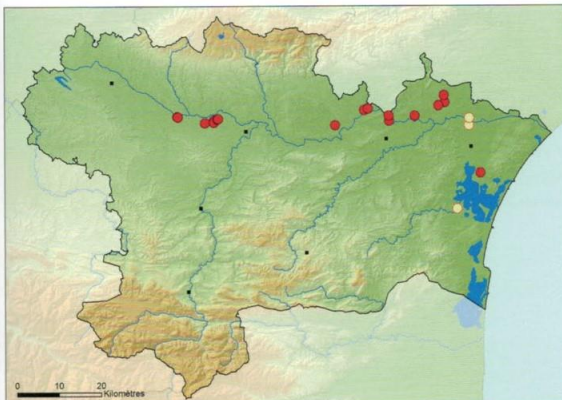
Canal du Midi, Caux-et-Sauzens.

CONSERVATION ET MENACES

Les populations audoises sont menacées par les traitements effectués aux bords des canaux (canaux du Midi, de Jonction, de la Robine): traitements chimiques aux environs des écluses, fauchage aux dates de développement de la plante (floraison, fructification et régénération foliaire), travaux de consolidation des berges, abattage des arbres...
Vulnérabilité dans l'Aude: Non.

COMPLÉMENTS

Diffère du Perce-neige, *Galanthus nivalis* L., par les tépales internes non échancrés, aussi longs que les extérieurs, et les feuilles vert franc, luisantes.



Glaucium corniculatum (L.) Rudolphi

Synonyme(s) : incl. *Glaucium phoeniceum* Crantz

Pavot cornu

Papaveraceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

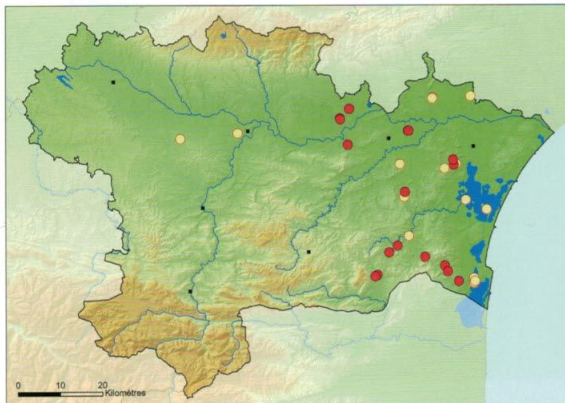
DESCRIPTION

Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Euryméditerranéen.

Taxon rare, le plus souvent à faibles effectifs, semble en régression. Présent dans le Minervois, à Puichéric, Moux, Azille et Canet, ainsi que dans les Corbières, à Thézan-des-Corbières, Fraissé-des-Corbières, Villeneuve-les-Corbières, Tuchan, Fitou, Feuilla, Treilles et Narbonne.



ÉCOLOGIE

Géologie : Calcaire.

Étage(s) de végétation : Mésoméditerranéen.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



Bois de Donos,
Thézan-des-Corbières.



Plateau de Castel, Feuilla.

Lavatera trimestris L.

Synonyme(s) : *Malva trimestris* (L.) Salisb.

Lavatière d'un trimestre

Malvaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

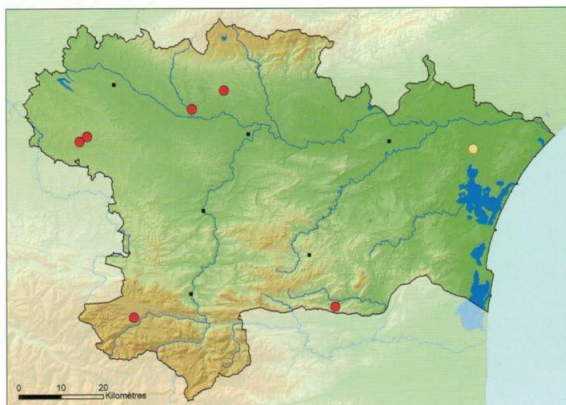
Type biologique : Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique : Origine Méditerranée sud.

Taxon très rare et à très faibles effectifs. Présent dans la Piège à Gajala-Selve, sur les piémonts de la Montagne noire à Aragon, dans le Carcassonnais à Alzonne, sur le plateau de Sault à Espezel et au sud des Corbières à Cucugnan.

Donnée ancienne à Narbonne signalée par J. Delpont en 1928.



ÉCOLOGIE

Géologie : Indifférent.

Étage(s) de végétation : Mésoméditerranéen, subméditerranéen, collinéen, montagnard.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



Cucugnan.

Medicago hybrida (Pourr.) Trautv.

Synonyme(s) : *Medicago pourretii* Noulet

Luzerne hybride

Fabaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante vivace de 10 à 40 cm de haut, à port plutôt étalé, à souche ligneuse, peu ramifiée, souvent un peu velue, tige à section losangique à deux angles préférentiels; feuilles à 3 folioles orbiculaires ou largement ovales, légèrement denticulées, à face supérieure glabre ou très peu velue, stipules larges et dentées; inflorescences de 2 à 5 fleurs, sur un pédoncule non aristé plus court ou égalant la feuille adjacente, fleurs jaunes de 5 à 7 mm de long; gousses glabres, non spiralées, aplaties et arquées en forme de demi-lune, de 7 à 10 mm de long et 4 à 5 mm de large, 2 à 3 graines.

Type biologique : Hémicryptophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Européen sud-ouest. Endémique Languedoc.

Générale

Taxon endémique du sud de la France. Aire de répartition centrée sur la partie sud-ouest du département de l'Aude et débordant sur les départements limitrophes : nord du massif du Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales), région des coteaux de Mirepoix (Ariège), prolongement occidental du Lauragais (Haute-Garonne). Mention ancienne à Pardailhan dans l'Hérault (H. Loret, 1866), réactualisée depuis.

Aude

Taxon très commun et localement abondant. Occupe presque la moitié sud-ouest du département. Présent dans les Corbières centrales et occidentales, la Malepère, la Piège, le Razès, le Quercorb et les moyennes Pyrénées. Devient rare au nord de Carcassonne et sur les contreforts méditerranéens de la Montagne noire.

ÉCOLOGIE

Taxon mésophile, préférence pour les substrats calcaires et marneux. Gamme variée de milieux : talus et bords de chemins, pelouses, lisières de bois, landes et bois clairs.

Géologie : Calcaire.

Étage(s) de végétation : Subméditerranéen, collinéen, montagnard.

CONSERVATION ET MENACES

Ce taxon est très commun au sein de son aire dans le département. Les populations sont en bon état de conservation. Aucune menace importante n'est observée.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



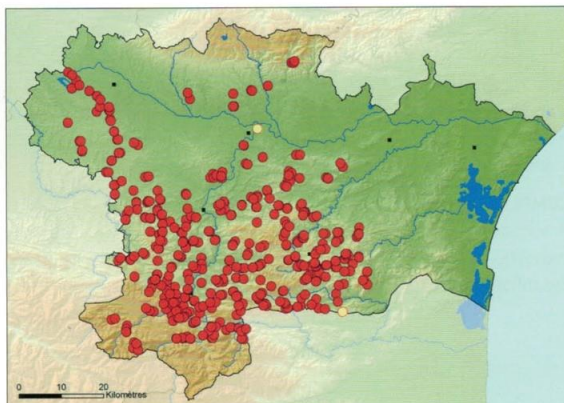
Serre de Coste Raste, Termes.



Le Col du Vent, Saint-Just-et-le-Bézu.

COMPLÈMENTS

En l'absence de fruits et de fleurs, peut être confondu avec *Medicago lupulina*. *M. hybrida* a une tige aplatie à angles marqués et des stipules larges, *M. lupulina* a une tige carrée et des stipules étroites. En cas de doute, rechercher les gousses sèches. Quant à *M. suffruticosa*, ses feuilles et stipules très larges la différencient de *M. hybrida*.



Medicago hybrida 275

Ophrys catalaunica O. Danesch & E. Danesch

Synonyme(s) : incl. *Ophrys magniflora* Melki & Geniez

Ophrys de Catalogne

Orchidaceae

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Ophrys catalaunica O. Danesch & E. Danesch : Plante vivace de 15 à 25 cm de haut ; inflorescence lâche de 3 à 7 fleurs de taille moyenne ; pétales et sépales roses à nervure médiane verte ; labelle brun, velu, à macule glabre en position distale, souvent en forme de H.

Ophrys magniflora Melki & Geniez : Plante vivace très proche d'*O. catalaunica*, mais ses fleurs sont plus grandes, à macule en position plutôt centrale et rarement en forme de H.

Type biologique : Géophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Sténoméditerranéen nord-ouest. Endémique Catalogne et Languedoc.

Générale

Ophrys catalaunica : populations essentiellement en Catalogne espagnole, localisé et assez rare en France, présent de façon certaine dans le Vallespir (Pyrénées-Orientales) et peut-être dans l'Aude et l'Hérault (1 citation).

Ophrys magniflora : semble être endémique de l'Aude et du Lauragais (Aude, Haute-Garonne).

Répartition encore mal connue et discutée du fait des difficultés de bien séparer les taxons.

Aude

O. catalaunica : discuté dans l'Aude, plutôt un intermédiaire entre *O. catalaunica* et *O. magniflora*. Forme très rare, stations à faibles effectifs dans les hautes Corbières occidentales au col des Fourches (Mouthoumet), au col du Linas (Bugarach) et aux environs du village de Saint-Louis-et-Parahou.

O. magniflora : assez commun et bien répandu dans la partie médiane du département, mais en populations assez réduites. Très rare sur le littoral (Leucate). Rare dans les Corbières orientales. Assez commun dans les Corbières centrales (surtout basses), le Val de Dagne et les basses Corbières occidentales. Une seule mention dans la moyenne vallée de l'Aude (pic de Brau). Assez commun dans le bassin de Carcassonne, les piémonts de la Montagne noire et la Piège. Très rare dans le Lauragais (Les Cassès) et la Malepère (Roullens, Arzens).

Espèce à floraison variable. Des stations notées par H. Castel sont encore à retrouver.



Py, Trèbes. Médaillon : La Plaine, Talairan.

ÉCOLOGIE

Ophrys catalaunica : pelouses.

Ophrys magniflora : garrigues, pelouses rases, lieux incultes.

Dans l'Aude, pour les deux taxons, substrat calcaire, gréseux ou marneux.

Géologie : Préfère calcaire.

Étage(s) de végétation : Mésoméditerranéen, subméditerranéen, collinéen.

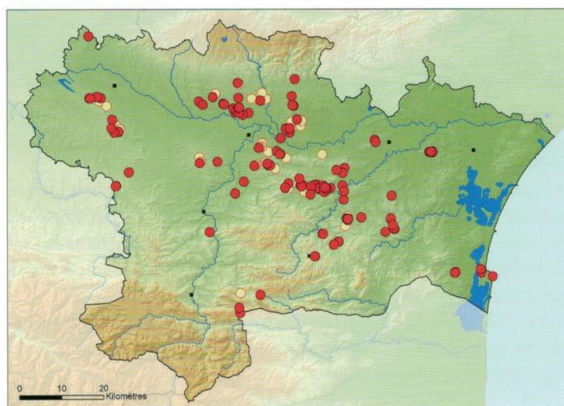
CONSERVATION ET MENACES

Les menaces principales sont relatives à la fermeture du milieu, à la mise en culture ou à une fertilisation trop importante. Tout aménagement constitue un danger.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.

COMPLÉMENTS

Aspect intermédiaire entre *O. bertolonii* Moretti et *O. exaltata* Ten., sûrement issu d'hybrides entre ces deux taxons. Sa variabilité conduit certains auteurs à séparer *O. catalaunica* s.s., à petites fleurs, tendant plus vers *O. exaltata*, et *O. magniflora*, à grandes fleurs et macule en position centrale et rarement en forme de H, tendant plutôt vers *O. bertolonii*. Selon nous, il y aurait *O. catalaunica* s.s., endémique de Catalogne, en Espagne et localement en France près de la frontière espagnole (Vallespir). Et *O. magniflora*, endémique de l'Aude et de ses proches alentours. Les populations des hautes Corbières occidentales semblent être des intermédiaires entre ces deux groupes.



Phalaris minor Retz.

Alpiste mineur

Poaceae

Statut

ZNIEFF-LR Remarquable.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante annuelle de 20 à 70 cm de haut, glabre, à racine fibreuse et tige grêle; feuilles étroites, de 3 à 6 mm de large, à ligule oblongue, la feuille supérieure à gaine renflée; inflorescence en panicule spiciforme oblongue, de 2 à 6 cm de long, dense, tronquée à la base et d'un vert blanchâtre, glumes lancéolées-aiguës, à carène relevée d'une aile large, un peu transparente, sinués-dentée dans la moitié supérieure, fleurs fertiles à lemmes velues, fleurs stériles réduites à 2 lemmes rudimentaires accolées de part et d'autre à la base des lemmes de la fleur fertile, l'inférieure réduite à un callos, la supérieure développée en une écaille velue pouvant recouvrir le tiers de la fleur.

Type biologique: Thérophyte

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique: Subtropical

Générale

Pourtour de la Méditerranée comprenant toute l'Europe méditerranéenne (remonterait aux Pays-Bas et en Allemagne), ses îles, l'Afrique du Nord et le Proche-Orient. Se prolonge à l'ouest sur le littoral atlantique du Portugal et de la France, du Maroc et de la Mauritanie et arrive jusqu'en Macaronésie (îles Canaries, Madère). Vers l'est atteint l'Asie occidentale.

En France, présent et disséminé sur la façade atlantique en Aquitaine, en Bretagne et ponctuellement en Basse-Normandie, très rare dans le centre de la France (Loirèze, non revu en Haute-Vienne, Puy-de-Dôme et Loire) et dans le cadastre rhodanien (non revu dans la Drôme). Enfin dispersé dans tous les départements de la façade méditerranéenne, Corse comprise, sauf dans les Pyrénées-Orientales où la plante est non revue.

Aude

Rare et à faibles effectifs. Présent en quelques localités éparses: bassin de Carcassonne à Villerasse (Conques-sur-Orbiel) et au bord du canal du Midi (Caux-et-Lauzens); dans le Narbonnais à Lafonol (Ginestas) et près de la Maison du Garde-Font (Sarras - l'Aude); sur le littoral près du hameau du Lac (Sigean).

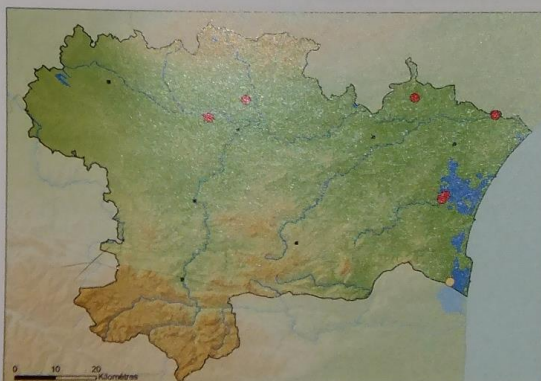
Non retrouvé à Fitou (A. Raspaut, 1877). À rechercher.

ÉCOLOGIE

Taxon héliophile, sur sol et en situation: bords de cultures, jachères, chemins, sols perturbés, parfois rudérales.

Géologie: Indifférent

Étagel(s) de végétation: méditerranéen, subméditerranéen.



Le Lac, Sigean.



CONSERVATION ET MENACES

Ce taxon rudéral est dépendant des activités humaines. Cependant, des aménagements ou des changements de pratiques agricoles peuvent mettre à mal ses habitats: engazonnement, entretien des talus par un gyrobroyage trop marqué, dépôt de matériaux, mise en culture (friche du Lac).
Vulnérabilité dans l'Aude: Neuf.

COMPLÈMENTS

Confusion possible avec d'autres *Phalaris* annuels. Se distingue par ses glumes larges et dentées.

Scorzonera austriaca subsp. *bupleurifolia* (Pouzolz) Bonnier

Scorsonère à feuilles de buplèvre

Asteraceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes

Floraison



J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante vivace, en touffe généralement peu fournie, de 5 à 30 cm de haut, tige dressée nue ou très peu feuillée; feuilles basales largement ovales-subcordées, de 3 à 12 cm de long et 1 à 5 cm de large, entières, généralement ondulées, à limbe un peu coriace, contracté en pétiole ordinairement assez court, les caulinaires réduites à des écailles, sauf parfois l'inférieure à petit limbe; généralement 1 capitule par tige, rarement jusqu'à 5, fleurs à ligules jaunes; akènes subcylindriques longs de 8 à 9 mm, lisses, les extérieurs plus ou moins scabres.

Type biologique : Hémicryptophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Européen sud-ouest. Endémique France sud.

Générale

Taxon endémique de la moitié sud de la France. Signalé très ponctuellement dans le Bassin parisien, en Île-de-France (Seine-et-Marne, Essonne), en région Centre (anciennement mentionné dans le Loiret) et en Bourgogne (Côte-d'Or et anciennement cité de Saône-et-Loire), dans la moitié sud des Alpes, en Provence (Vaucluse, Var, Bouches-du-Rhône), en Languedoc (sud de l'Ardèche et de l'Aveyron, Gard, Hérault et Aude) et dans le Quercy (Lot).

Aude

Rare, le plus souvent en petites populations. Dispersé en quelques stations de la partie méditerranéenne du département. Disséminé sur les piémonts et les contreforts de la Montagne noire exposés aux influences méditerranéennes, avec un ensemble situé au nord de Carcassonne, aux Capitelles (Aragon), à la Mijane (Fraise-Cabardès) et à Arzens (Montolieu) puis un second ensemble situé plus à l'est, sur les hauteurs dominant la vallée de la Clamoux, au roc de l'Aigle (Trassanel). Très rares localités dans l'axe central des Corbières à la combe d'Alaric (Camplong-d'Aude) où il est assez commun et à Arquette (Massac).

ÉCOLOGIE

Taxon xérophile, sur substrats généralement calcaires, sols marneux ou calcaro-marneux. Pelouses xérophiles, souvent rocailleuses, écorchées, dans les pentes marneuses ou les crêtes ventées (*Ononidion striatae*).

Géologie : Calcaire.

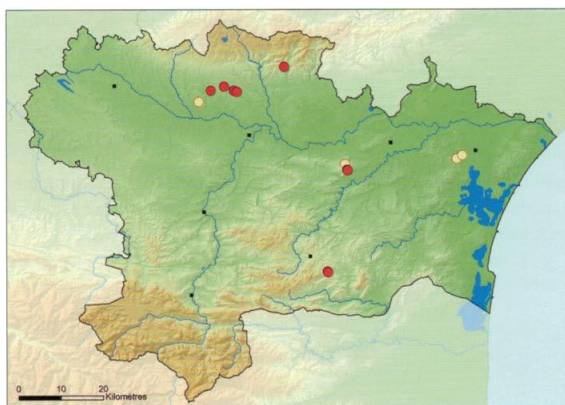
Étage(s) de végétation : Mésoméditerranéen, subméditerranéen.



Roc de l'Aigle, Trassanel.



La Mijane, Fraise-Cabardès.



336 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude

CONSERVATION ET MENACES

Les populations des pentes marneuses sont peu menacées. Par contre, sur les crêtes ou dans les garrigues des plateaux, les milieux peuvent être endommagés par des aménagements (pistes, infrastructures d'énergie renouvelable...). La fermeture des milieux peut par endroits limiter le développement du taxon.

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.

© C. Plassart

© G. Coiffé

Serapias parviflora Parl.

Sérapias à petites fleurs

Orchidaceae

Statut

PN, ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes

Floraison



J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante élançée de 10 à 30 cm de haut, base de la tige maculée de tîretés rouges ; inflorescence étroite de 3 à 8 fleurs petites, casque gris violacé veiné de rouge, épichile d'orange très petit, rouge terne, rabattu sous l'hypochile, variation de couleur.

Type biologique : Géophyte

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Méditerranéo-atlantique.

Générale

Méditerranéo-atlantique, présent au Maghreb, du Portugal à la Grèce, des îles Canaries aux îles Égées et à Chypre. En France, de la bordure atlantique des Pyrénées jusqu'au nord de la Bretagne, en Languedoc-Roussillon (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault), en Provence (Bouches-du-Rhône et Var) et en Corse.

Aude

Très rare et à très faibles effectifs. Dispersé dans le secteur méditerranéen. Dans le bassin de Carcassonne, à Lagarde (Moussoulens), au lac de la Cavayère (Carcassonne), dans les hautes Corbières orientales, à la Clause (Bizanet) et sur le littoral aux Coussoules (Leucate).

ÉCOLOGIE

Sur substrat basique à légèrement acide, pleine lumière à mi-ombre. Pelouses hygrophiles, clairières des garrigues et des maquis, oliveraies abandonnées, bois clairs.

Dans l'Aude, sur substrat argileux.

Géologie : Indifférent.

Étages de végétation : Méso-méditerranéen.

CONSERVATION ET MENACES

Les menaces qui pèsent sur ce taxon sont relatives à la fermeture du milieu par l'abandon des pratiques pastorales ou à la mise en culture des terres. Tout aménagement doit s'avérer préjudiciable au maintien des populations, notamment à Moussoulens et à la Cavayère. Les Coussoules et la Cavayère sont des endroits fréquentés qui pourraient être piétinés et abîmés.

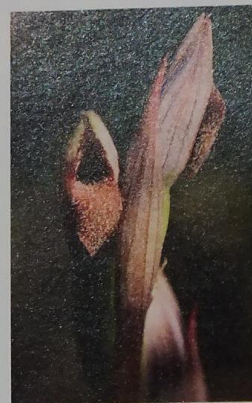
Vulnérabilité dans l'Aude : non.

COMPLÉMENTS

Confusions possibles avec d'autres *Serapias* mais à très petites fleurs et épichile très étroit.



Lac de la Cavayère, Carcassonne.



La Clause, Bizanet.

Serapias parviflora 339

Sideritis hyssopifolia subsp. *peyrei* (Timb.-Lagr.) Briq.

Synonyme(s) : *Sideritis peyrei* Timb.-Lagr.

Crapaudine

Lamiaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante vivace vert clair, pouvant atteindre 60 cm ou plus de haut, à port plus ou moins buissonnant ; tiges ligneuses épaisses et rougeâtres à la base, émettant à leur extrémité de nombreux rameaux florifères élan-cés, pilosité caulinaire uniquement de type antrorse ; feuilles médianes obovales dentées, les supérieures très courtes, ovales et beaucoup plus courtes que les entrenœuds ; inflorescence non interrompue, corolle jaune pâle, à lèvre supérieure généralement nettement plus longue que l'inférieure.

Type biologique : Chaméphyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Européen sud-ouest. Endémique Languedoc.

Générale

Taxon endémique du piémont de la Montagne noire, présent uniquement sur le versant audois.

Aude

Très rare et à faibles effectifs. Présent uniquement sur les causses de la Montagne noire occidentale encore sous influence méditerranéenne, dans la plaine de la Bitarelle (Alzonne, Moussoulens) et aussi trouvé récemment par B. Martin au Trapadou (Alzonne). Localité de la Bitarelle mentionnée dès 1873 par E. Timbal-Lagrave et E. Jeanbernat.

ÉCOLOGIE

Taxon xérophile et héliophile, sur substrats calcaires, rocaillieux et secs. Pelouses et garrigues rocaillieuses (*Phlomidio lychnitidis-Brachypodium retusi*, *Rosmarinion officinalis*, *Helianthemo italici-Aphyllanthion monspeliensis*).

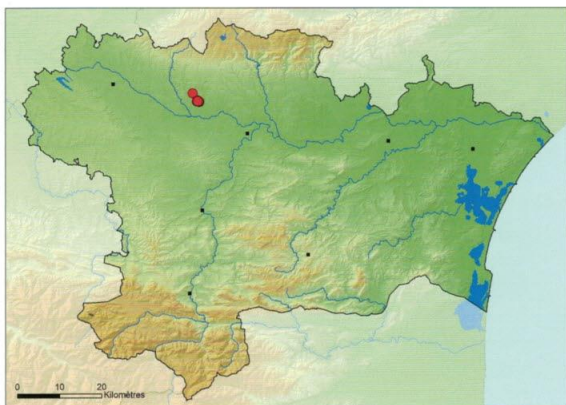
Géologie : Calcaire.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen.

CONSERVATION ET MENACES

Les populations sont très localisées et très vulnérables. Il est indispensable de surveiller les stations, voire de les protéger. Elles sont sensibles à la fermeture du milieu. De plus, la Bitarelle fait régulièrement l'objet de projets d'aménagements (photovoltaïque...). Ce sont d'anciennes carrières, proches de l'aérodrome désaffecté. On observe quelques dépôts sauvages (matériaux, végétaux...) en périphérie ainsi qu'un centre de tir. La station du Trapadou se trouve dans le site Natura 2000 « Vallée du Lampy ».

Vulnérabilité dans l'Aude : Oui.



342 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude



© C. Pflanzart



La Bitarelle, Alzonne.

© C. Pflanzart

COMPLÈMENTS

Confusion possible avec les autres sous-espèces du groupe *Sideritis hyssopifolia*. Se distingue par son port dressé, en particulier ses longues tiges florales dressées, à feuilles supérieures très courtes. À noter la floraison très tardive, fin juillet, début août.

En climat plus atlantique, *Sideritis hyssopifolia* subsp. *guillonii* (Timb.-Lagr.) Nyman est un taxon endémique du sud-ouest de la France (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Lot). Il se distingue de la sous-espèce *peyrei* par un port en buisson plus élevé, atteignant jusqu'à 80 cm de haut, et des feuilles étroites à très étroites. Ses populations du Quercy (Lot) assurent une transition avec la sous-espèce *peyrei* de l'Aude.

Stipa capillata L.

Stipe chevelue

Poaceae

DESCRIPTION

Plante vivace de 20 à 80, voire 100 cm de haut, à souche épaisse et gazonnante, tiges dressées et raides ; feuilles glauques, pubescentes, longues, filiformes à souvent enroulées, un peu rudes, ligules des feuilles supérieures allongées, de plus de 3 mm de haut ; inflorescence en panicule lâche généralement encore incluse à sa base dans la dernière gaine renflée, glumes à 3 à 5 nervures, atténuées en pointe plus courte que le corps, lemmes de 10 à 12, voire 14 mm de long, à arêtes non plumeuses de 10 à 15 cm de long, glabres au niveau de la colonne, scabres au-delà.

Type biologique : Hémicryptophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Eurasiatique.

Générale

Aire principale englobant l'Europe centrale et l'Asie notamment la Sibérie méridionale. Atteint l'ouest de l'Europe en se cantonnant à la zone méditerranéenne dans le sud de la France et en Espagne.

En France, populations majoritairement situées dans le Sud-Est (Alpes, Provence et couloir rhodanien). Devient plus rare en Languedoc, jusqu'au Roussillon. Possède aussi des localités isolées dans le Limousin (Haute-Vienne) et le sud du Jura (Ain).

Aude

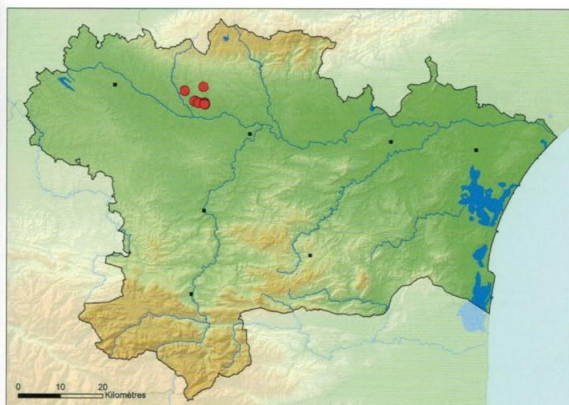
Taxon rare, en populations assez faibles. Présent sur le piémont de la Montagne noire occidentale : la Frigoule (Saint-Martin-le-Vieil), les Sesquières (Alzonne), la plaine de la Bitarelle (Moussoulens, Alzonne) et sur la route de Saissac (Montolieu). Découvert en 1995 par H. Besançon et D. Barreau à Moussoulens.

ÉCOLOGIE

Taxon xérocline, héliophile, sur substrats le plus souvent calcaires ou marno-calcaires, à sols plutôt superficiels. Pelouses méditerranéennes maigres (*Phlomido lychnitidis-Brachypodium retusi*), pelouses dégradées, friches.

Géologie : Calcaire.

Étage(s) de végétation : Méso-méditerranéen.



Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D



© G. Coiré



© D. Viczaino, F. Arabia

La Bitarelle, Alzonne.

CONSERVATION ET MENACES

La plaine de la Bitarelle est sensible. Une partie de la station est en bord de route et peut être endommagée par l'entretien de la voirie (traitements chimiques, gyrobroyages répétés, dépôts de matériaux...). Le changement des pratiques agricoles est néfaste, comme observé avec la mise en culture d'une parcelle à l'ouest de la zone. Néanmoins, le taxon semble supporter une certaine dégradation de ses habitats et fréquente les friches. Des aménagements peuvent endommager les stations (pistes, infrastructures d'énergie nouvelle...). C'est ce qui peut arriver sur l'ancien aéroport de la Bitarelle avec des projets de photovoltaïque.

Ailleurs, les populations peuvent souffrir de la fermeture du milieu.

Une partie des stations se trouve dans le site Natura 2000 « Vallée du Lampy ».

Vulnérabilité dans l'Aude : Oui.

COMPLÉMENTS

Confusion possible avec *Stipa offneri*. Se distingue par sa feuille supérieure large et engainant la panicule et l'arête non pubescente.

Thymelaea passerina subsp. *pubescens* (Guss.) Meikle

Synonyme(s) : *Thymelaea gussonei* Boreau ; *Passerina pubescens* Guss.

Passerine

Thymelaeaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante annuelle de 10 à 50 cm de haut, discrète, d'un vert cendré ; tige et rameaux normalement dressés, grêles, effilés, velus dans la partie fleurie et feuillés dans toute leur longueur ; feuilles éparses, de 3 à 12 mm avec 1 à 3 nervures, linéaires à largement lancéolées, les médianes et les supérieures parfois ovales-triangulaires ; inflorescence spiciforme, lâche et feuillée, fleurs petites, sessiles, vert brunâtre, munies de 2 bractées, tube floral à poils apprimés, périanthe persistant, pubescent, long de 2 à 3 mm, à lobes ovales-obtus, 2 fois plus courts que le tube ; fruits ovoïdes-coniques, glabres.

Type biologique : Thérophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Eurasiatique centre-ouest.

Générale

Aire englobant le Maghreb pour la partie africaine et s'étendant du sud du Portugal aux Balkans pour la partie européenne, atteignant au nord la Belgique, l'Allemagne et la Pologne. Se prolonge vers l'est en Russie et en Asie.

En France, présent seulement dans la région méditerranéenne avec une population dispersée en Corse, dans le Languedoc (Aude, Hérault, Gard et extrémité sud de l'Ardèche) et en Provence (Bouches-du-Rhône, Var et sud des Alpes-Maritimes, du Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence).

Aude

Rare et à faibles effectifs. Population réduite à cinq îlots situés respectivement dans le Lauragais au bois des Potences (Saint-Papoul, Lasbordes), dans le Minervois occidental à l'Estagnol (La Redorte), dans les Corbières centrales au vallon du Bac del Fabiès (Auriac), au pied des Pyrénées audoises en forêt d'en Malo, à la Mouillère (Axat) et dans le haut Razès, en limite de la zone pyrénéenne, aux Rouquets (Brenac). Taxon à rechercher.

ÉCOLOGIE

Taxon de milieux frais à temporairement inondés, mais à assèchement estival, sur sol limoneux à argileux, plutôt sur substrats calcaires. Diversité des milieux : pelouses marneuses ou argileuses, chemins forestiers au bois des Potences, pelouses hygrophiles (*Deschampsion mediae*) à Auriac, formations rudéralisées et perturbées à La Redorte et Axat.

Géologie : Préfère calcaire.

Étage(s) de végétation : Mésoméditerranéen, subméditerranéen, collinéen.



© F. Andrieu

© C. Plassart

La Mouillère, Axat.

Médailon : Gour de Paillet, Marseillan, 34.

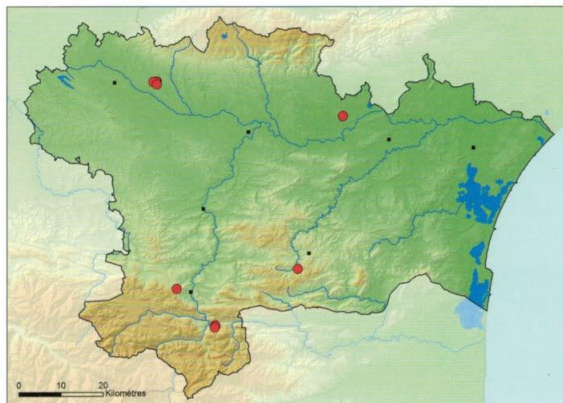
CONSERVATION ET MENACES

Les populations sont encore sûrement peu connues dans le département. Elles semblent supporter une certaine dégradation de leur habitat. Certains travaux forestiers importants peuvent néanmoins endommager ponctuellement les stations. La localité d'Auriac se trouve dans le site Natura 2000 de la « Haute Vallée de l'Orbieu ».

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.

COMPLÉMENTS

La sous-espèce type, *Thymelaea passerina* (L.) Coss. & Germ. subsp. *passerina*, occupe la même aire globale que la sous-espèce *pubescens* mais semble beaucoup plus rare en zone méditerranéenne. Elle se rencontre plutôt dans les moissons et autres milieux cultivés. Elle diffère par sa tige glabre, un tube floral à poils étalés au moins dans sa partie basale et des bractées dépassant souvent la demi-longueur du calice fructifère, contre une tige velue au moins dans la partie fleurie, un tube floral à poils tous apprimés et des bractées dépassant rarement la demi-longueur du calice fructifère pour la sous-espèce *pubescens*. Ces deux sous-espèces sont sans doute sous-évaluées dans l'Aude, vu leur caractère éphémère et leur discrétion.



362 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude

Trifolium bocconeii savi

Trèfle de Boccone

Fabaceae

DESCRIPTION

Plante annuelle de 5 à 25 cm, pubescente, dressée ou ascendante; folioles oblongues en coin, denticulées au sommet, à nervures latérales non arquées en dehors, à face supérieure glabre, stipules lancéolées et contractées en pointe; inflorescences petites en tête oblongues, sessiles, souvent accolées par 2 au sommet des rameaux, fleurs à calice velu, presque cylindrique, non renflé, à gorge ouverte et velue et dents lancéolées en alêne, inégales, l'inférieure égalant le tube, corolle rosée de 3 à 5 mm, égalant le calice; gousses à 1 graine.

Type biologique: Thérophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique: Méditerranéo-atlantique.

Générale

Présent dans la région méditerranéenne, sur tout le pourtour nord, sur l'ensemble des îles excepté Chypre, et en Afrique du Nord (Tunisie, Algérie, Maroc) ainsi que sur la façade atlantique, du Portugal au Royaume-Uni, et sur les îles Canaries.

En France, taxon présent de façon inégale dans l'Ouest (Manche, sud de la Bretagne, Vendée, Anjou, Poitou-Charente, Gironde), rare dans le Sud-Ouest (Ariège, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne), disséminé sur la bordure méridionale du Massif central (de la Montagne noire aux Cévennes) et dans la région méditerranéenne: commun en Corse et en Provence siliceuse (Maure et Estérel), rare et dispersé dans les parties basses du Languedoc-Roussillon (Pyrénées-Orientales, Aude et Hérault) et le Vaucluse (Lubéron). Depuis la Méditerranée, remonte vers le nord par la vallée du Rhône jusqu'à la région lyonnaise. À rechercher dans le Puy-de-Dôme où il a été signalé en Limagne.

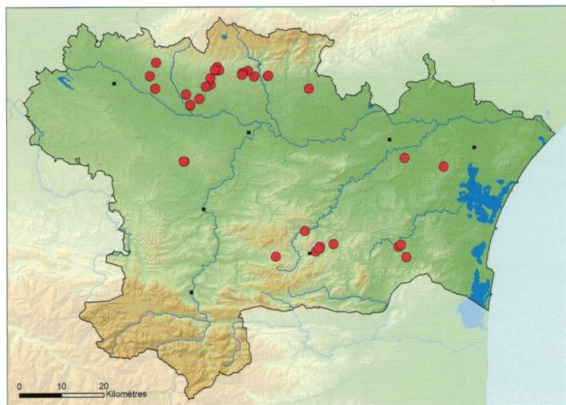
Aude

Assez rare, le plus souvent à assez faibles effectifs. Répartition scindée en trois ensembles.

Au nord, avec la majorité des stations, dans les piémonts de la Montagne noire, entre le Lauragais et le Minervois, avec les communes de Caunes-Minervois, Limousis, Villanière, Villardonnel, Brosses-et-Villaret, Montolieu, Alzonne, Raissac-sur-Lampy, Lasbordes, Saint-Paul et Verdun-en-Lauragais.

Au sud, dans les Corbières avec les communes de Vigneville, Albières, Mouthoumet, Félines-Termenès, Villeneuve-les-Corbières et Embres-et-Castelmaure. Une population assez abondante à Fontlaurier (Narbonne) et au Puech Tenarel (Boutenac) dans les basses Corbières orientales.

Enfin une petite population isolée dans la Malepère à Jordanac (Cailhau).



364 Atlas de la flore patrimoniale de l'Aude

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D



La Blaquière, Villeneuve-les-Corbières.

ÉCOLOGIE

Taxon thermophile, mésoxérophile, sur substrat de préférence acide, sur sols plutôt sableux. Affectionne les pelouses siliceuses à annuelles, ouvertes très clairsemées (*Helianthemion guttati*).

Géologie: Silice.

Étage(s) de végétation: Méso-méditerranéen, subméditerranéen, collinéen.

CONSERVATION ET MENACES

Ce taxon est en nette régression en France, essentiellement en raison de la fermeture globale des milieux. Son maintien nécessite en effet la conservation de pelouses rases et clairsemées, qui ont tendance à disparaître avec l'abandon des pratiques pastorales ou le développement de certains aménagements (urbanisation, infrastructures d'énergie nouvelle...).

Vulnérabilité dans l'Aude: Non.

COMPLÉMENTS

Confusion possible avec *Trifolium striatum*. Se distingue par les inflorescences terminales groupées par deux, ses feuilles glabres dessus et les calices ne se détachant pas à maturité.

Turgenia latifolia (L.) Hoffm.

Turgénie à feuilles larges

Apiaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

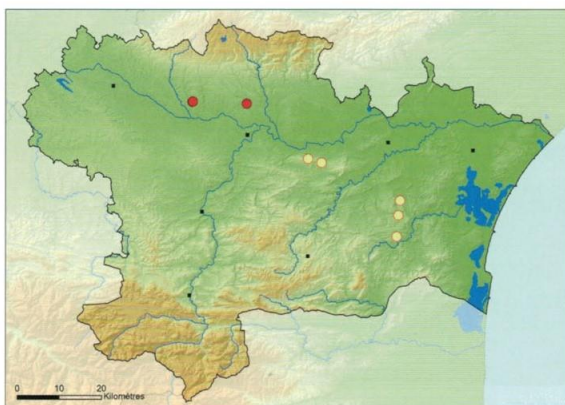
DESCRIPTION

Type biologique: Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique: Euryméditerranéen.

Taxon très rare et à faibles effectifs. Présent sur le piémont de la Montagne noire, à Alzonne et Villegailhenc. Données anciennes dans les Corbières, sur l'est de l'Alaric, à Fontjoncouse, Durban-Corbières et Thézan-des-Corbières.

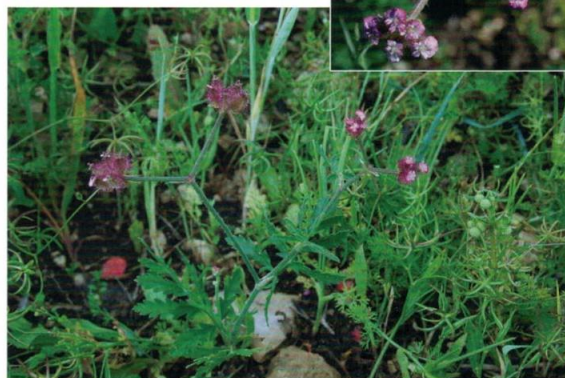


ÉCOLOGIE

Géologie: Calcaire.

Étage(s) de végétation: Méso-méditerranéen, subméditerranéen.

Vulnérabilité dans l'Aude: Oui.



Montipèze Sud, Villegailhenc.

© G. Coiré

© C. Plassart

Vaccaria hispanica (Mill.) Rauschert

Saponaire des vaches

Caryophyllaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante à critères.

Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Type biologique: Thérophyte.

RÉPARTITION DANS L'AUDE

Type chorologique: Subcosmopolite.

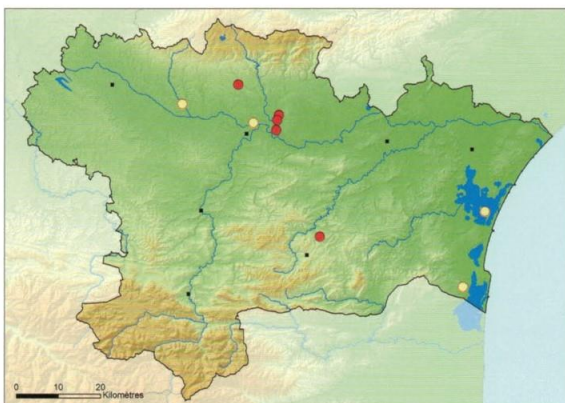
Taxon rare et à très faibles effectifs. Présent autour de Carcassonne et dans le piémont de la Montagne noire, à Villardonnel, Bouilhonnac et Malves-en-Minervois. Localement dans les Corbières à Termes.

ÉCOLOGIE

Géologie: Indifférent.

Étage(s) de végétation: Méso-méditerranéen, subméditerranéen.

Vulnérabilité dans l'Aude: Non.



Champ du Garric, Villardonnel.

© G. Coiré

© C. Plassart

Vaccaria hispanica 395

Xanthoselinum alsaticum (L.) Schur

Synonyme(s) : *Peucedanum alsaticum* L.

Peucedan d'Alsace

Apiaceae

Statut

ZNIEFF-LR Déterminante.

Menaces récurrentes



Floraison

J F M A M J J A S O N D

DESCRIPTION

Plante vivace d'un vert sombre, glabre et atteignant souvent 1 m de haut; tige de teinte rougeâtre à bordeaux, creuse et cannelée, à rameaux étagés, opposés ou verticillés; feuilles tripennatisées, à segments oblongs ou linéaires-lancéolés, les inférieures grandes, à pétiole triangulaire creusé en gouttière sur le dessus; inflorescences en petites ombelles, de 6 à 20 rayons courts et assez épais, involucre et involucrelle à folioles étalées, linéaires-acuminées, fleurs jaunes à jaunâtres (var. *alsaticum*) ou blanchâtres à blanc verdâtre (var. *discolor*), styles courts, aussi longs à 1,3 voire 1,5 fois aussi longs que le stylopode, stylopode coloré, de teinte vert-jaune ou vert amande, jamais blanc verdâtre; fruits ovales, émarginés à la base, glabres, à côtes rapprochées.

Type biologique : Hémicryptophyte.

AIRE DE RÉPARTITION

Type chorologique : Eurasiatique.

Générale

Taxon eurasiatique, présent en Europe centrale et orientale, dans le Caucase, en Sibérie et en Asie centrale.

En limite d'aire occidentale en France, localement assez commun dans l'Est et le Centre, de l'Alsace à la Loire inférieure, et dans le Sud-Est, en Ardèche, dans le Dauphiné et les Alpes méridionales. Ponctuel dans le Var et le Bas Languedoc (Gard, Aude). Anciennement cité dans les Pyrénées-Orientales.

Aude

Rare et à effectifs assez faibles. Du Lauragais à l'ouest du bassin de Carcassonne, le long du Fresquel entre Sabarthès (Carcassonne) et la Tuilerie (Pennautier), à Huniac (Pennautier), aux Autures (Alzonne), à Villepinte au bord de la départementale menant à Saint-Papoul. Autres stations possibles, à rechercher.

ÉCOLOGIE

Taxon héliophile à hémisciaphile, souvent sur les alluvions. Talus et fossés en bord de route, lisière de ripisylve, à un niveau supérieur.

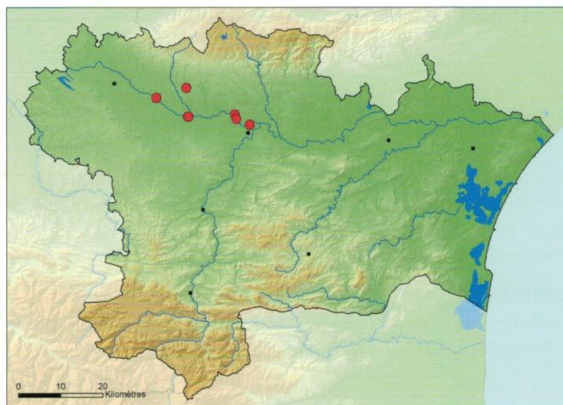
Géologie : Indifférent.

Étage(s) de végétation : Subméditerranéen, collinéen.

CONSERVATION ET MENACES

Les populations sont menacées par l'entretien des bords de routes: curage et reprofilage des fossés, gyrobroyages répétés de talus, traitements chimiques...

Vulnérabilité dans l'Aude : Non.



Les Autures, Alzonne.

COMPLÉMENTS

Xanthoselinum venetum (Spreng.) W.D.J. Koch est un taxon proche qui est parfois traité en sous-espèce de *X. alsaticum* (*X. alsaticum* (L.) Schur subsp. *venetum* (Spreng.) Reduron, Charpin & Pimenov). Par ses fleurs blanches, il a souvent été confondu avec la variété *discolor* de *X. alsaticum*, mais il s'en distingue par ses styles longs (2 à 3 fois aussi longs que le stylopode). Son aire de répartition est disjointe avec un noyau principal allant de la moitié nord de l'Italie aux Alpes, incluant notamment les Alpes-Maritimes, le Valais et atteignant vers l'est le sud de l'Autriche et la Croatie. Le second noyau est plus restreint et centré sur la Catalogne espagnole et déborderait côté français dans les Pyrénées-Orientales.

Confusion possible avec *Silaum silaus*. Se distingue par sa très faible odeur, les pétioles très creux, les ombelles nombreuses peu inégales et le fruit aplati perpendiculairement aux styles.